



**ISTOM**

**Ecole Supérieure d'Agro-Développement International**



4, rue Joseph Lakanal, 49 000 ANGERS  
Tél. : 02 53 61 84 60 istom@istom.fr

## Mémoire de fin d'études

# La résilience dans la vallée de Todgha (Sud-est du Maroc)

Deux douars aux situations contrastées : Aït Aritane et  
Ghellil



*« L'oasis en négatif », juillet 2022, Tristan Kuper*



**KUPER, Tristan**

Promotion 108



Stage effectué à Tinghir, vallée de Todgha, Maroc  
du 09/03/2022 au 31/08/2022

au sein de : CLERSÉ, projet Massire (CIRAD, ENA)

Maître de stage : Alary, Pierre

Tuteur pédagogique : Andres, Ludovic



Mémoire de fin d'études soutenu le 20/10/2022



istom

**ISTOM**

Ecole Supérieure d'Agro-Développement International

4, rue Joseph Lakanal, 49 000 ANGERS  
Tél. : 02 53 61 84 60 istom@istom.fr



## Mémoire de fin d'études

# La résilience dans la vallée de Todgha

Sud-est du Maroc

Deux douars aux situations contrastées : Aït Aritane et Ghellil



« L'oasis en négatif », juillet 2022, Tristan Kuper



KUPER, Tristan  
Promotion 108

Stage effectué à Tinghir, vallée de Todgha, Maroc  
du 09/03/2022 au 31/08/2022  
au sein de : CLERSÉ, projet Massire (CIRAD, ENA)  
Maître de stage : Alary, Pierre  
Tuteur pédagogique : Andres, Ludovic

# Résumés

Aujourd'hui, la résilience, concept à la mode est approprié aussi bien dans les cercles de la recherche académique que dans ceux du développement. Néanmoins la résilience suscite de nombreux débats pour son utilisation et son opérationnalisation. Par ce travail, nous proposons un cadre conceptuel multiscalair de l'analyse de la résilience pour la vallée de Todgha dans le sud-est marocain. Ce cadre conceptuel est guidé par une approche compréhensive et processuelle de la résilience des ménages. La vallée de Todgha et son oasis connaît de profondes mutations depuis la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Les migrations internationales et le développement de nouvelles opportunités ont totalement transformé les modes de vie de ses habitants. L'étude concerne deux douars de la vallée aux situations contrastées. Aït Aritane à l'amont de la vallée est un douar où la migration internationale est une clé pour comprendre les trajectoires de résilience de nombreux ménages. À Ghellil, où les ménages dépendent plus qu'ailleurs de l'agriculture nous nous intéresserons d'avantage aux impacts du manque d'eau comme adversité structurante.

**Mots clés : adversité, Aït Aritane, Ghellil, Maroc, ménages, oasis, résilience, Todgha, trajectoires**

Today, resilience is a fashionable concept that is appropriated in both academic and development circles. Nevertheless, resilience is subject to much debate in its use and operationalization. In this paper, we propose a multiscale conceptual framework for the analysis of resilience in the Todgha Valley (southeast Morocco). This conceptual framework is guided by a comprehensive and processual approach of household resilience. The Todgha Valley and its oasis have been undergoing profound changes since the second half of the 20th century. International migration and the development of new opportunities have totally transformed the livelihoods of its inhabitants. The study concerns two douars of the valley with contrasting situations. Aït Aritane, in the upper valley, is a douar where international migration is a key to understand the resilience trajectories of many households. In Ghellil, where households are more dependent on agriculture than elsewhere, we will investigate the impacts of water scarcity as a structuring adversity.

**Keywords: adversity, Aït Aritane, Ghellil, households, Morocco, oasis, resilience, Todgha, trajectories**

Hoy en día, la resiliencia es un concepto de moda que se apropia tanto en los círculos académicos como en los del desarrollo. Sin embargo, la resiliencia es objeto de un gran debate sobre su uso y su operacionalización. En este trabajo, proponemos un marco conceptual multiescalar para el análisis de la resiliencia en el valle del Todgha, en el sureste de Marruecos. Este marco conceptual se guía por un enfoque integral y procesal de la resiliencia de los hogares. El valle del Todgha y su oasis han experimentado profundos cambios desde la segunda mitad del siglo XX. La migración internacional y el desarrollo de nuevas oportunidades han transformado totalmente el estilo de vida de sus habitantes. El estudio se refiere a dos douars del valle con situaciones contrastadas. Aït Aritane, en la parte alta del valle, es un douar en el que la migración internacional es clave para entender las trayectorias de resiliencia de muchos hogares. En Ghellil, donde los hogares dependen más de la agricultura que en otros lugares del valle, nos interesan más los efectos de la escasez de agua como adversidad estructural.

**Palabras clave : adversidad, Aït Aritane, Ghellil, hogares, Marruecos, oasis, resiliencia, Todgha, trayectorias**

# **Table des matières**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Résumés</b>   | <b>2</b>  |
| <b>Table des illustrations</b>   | <b>5</b>  |
| <b>Glossaire</b>   | <b>7</b>  |
| <b>Sigles et abréviations</b>  | <b>9</b>  |
| <b>Remerciements</b>   | <b>10</b> |
| <b>Introduction</b>  | <b>11</b> |
| <br>   |           |
| <b>1 Cadre conceptuel &amp; Méthodologie</b>                                       | <b>13</b> |
| <b>1.1 La résilience : une notion pluridisciplinaire</b>                           | <b>13</b> |
| 1.1.1 Le concept de résilience approprié par le monde du développement             | 14        |
| 1.1.2 Une approche compréhensive et processuelle et de la résilience               | 15        |
| <b>1.2 Cadre d'analyse de la résilience en zone oasienne</b>                       | <b>16</b> |
| 1.2.1 Les échelles d'analyse privilégiées  | 16        |
| 1.2.2 L'adversité  | 19        |
| 1.2.3 Une approche qualitative et compréhensive des enjeux fonciers                | 20        |
| <b>1.3 Méthodologie</b>  | <b>22</b> |
| 1.3.1 L'immersion, une manière de faire du terrain                                 | 22        |
| 1.3.2 Organisation temporelle du terrain   | 23        |
| 1.3.3 Zonage de la vallée de Todgha  | 23        |
| 1.3.4 L'approche à l'échelle du douar  | 24        |
| 1.3.5 Une diversité de ménages   | 25        |
| 1.3.6 Atelier de restitution des résultats   | 27        |
| 1.3.7 « Retour du terrain » et traitement des données                              | 28        |
| <br>   |           |
| <b>2 Le sud-est marocain &amp; la vallée de Todgha : une région marginalisée ?</b> | <b>28</b> |
| <b>2.1 Le sud-est du Maroc, une zone oasienne ?</b>                                | <b>29</b> |
| 2.1.1 La colonisation : marginalisation d'un Maroc « inutile »                     | 30        |
| 2.1.2 Depuis l'indépendance, accroissement des inégalités                          | 30        |
| 2.1.3 La place de la région de Drâa-Tafilalet dans le Maroc contemporain           | 32        |
| <b>2.2 La vallée de Todgha, une oasis en mutation</b>                              | <b>33</b> |
| 2.2.1 La vallée de Todgha, une oasis pluriséculaire                                | 34        |
| 2.2.2 À partir des années 1930, profondes mutations                                | 35        |
| 2.2.3 Le foncier au sein de la vallée de Todgha                                    | 37        |
| <br>   |           |
| <b>3 La vallée de Todgha : un système socio-écologique</b>                         | <b>39</b> |
| <b>3.1 La vallée de Todgha en cinq compartiments</b>                               | <b>39</b> |
| 3.1.1 Haute vallée (Todgha El Oulya)   | 39        |
| 3.1.2 Moyenne vallée   | 40        |
| 3.1.3 Basse vallée (Todgha Essoufla)   | 41        |
| 3.1.4 Oasis de Taghzoute N'Aït Atta  | 42        |
| 3.1.5 Les extensions   | 43        |
| <b>3.2 Un choix de deux douars pour l'analyse de la résilience</b>                 | <b>46</b> |

|            |   |           |
|------------|---|-----------|
| <b>4</b>   | <b><i>Aït Aritane et Ghellil : deux situations contrastées</i></b>                                      | <b>47</b> |
| <b>4.1</b> | <b>Aït Aritane</b>  | <b>48</b> |
| 4.1.1      | Une histoire collective liée à l'oasis  | 48        |
| 4.1.2      | Dynamiques foncières à Aït Aritane  | 49        |
| <b>4.2</b> | <b>Ghellil</b>  | <b>50</b> |
| 4.2.1      | Histoire de Ghellil : une plaine convoitée,   | 50        |
| <b>5</b>   | <b><i>La résilience des ménages de Aït Aritane</i></b>  | <b>57</b> |
| <b>5.1</b> | <b>L'adversité à Aït Aritane dans une perspective historique (frise des chocs à l'échelle du douar)</b> | <b>57</b> |
| 5.1.1      | Adversité relative à l'oasis et à l'activité agricole   | 57        |
| 5.1.2      | Pratiques relatives à l'adversité concernant l'oasis  | 58        |
| 5.1.3      | Le morcellement du foncier agricole, une adversité structurante ?                                       | 59        |
| 5.1.4      | Adversité : COVID et inflation  | 60        |
| 5.1.5      | Pratiques relatives à l'adversité relative au COVID et à l'inflation                                    | 61        |
| 5.1.6      | Chocs familiaux et pratiques  | 62        |
| <b>5.2</b> | <b>Analyse des trajectoires archétypiques identifiées</b>   | <b>62</b> |
| 5.2.1      | Une résilience acquise grâce à la migration internationale ?  | 62        |
| 5.2.2      | La migration circulaire : survie ou résilience ?  | 65        |
| 5.2.3      | L'activité agricole comme source de résilience ?  | 68        |
| 5.2.4      | Ménages et trajectoires non représentés   | 69        |
| <b>6</b>   | <b><i>La résilience des ménages de Ghellil</i></b>  | <b>70</b> |
| <b>6.1</b> | <b>L'adversité à Ghellil : le manque d'eau structurant</b>  | <b>70</b> |
| 6.1.1      | Impacts de la diminution de la quantité d'eau disponible  | 70        |
| 6.1.2      | Réponses des ménages  | 72        |
| 6.1.3      | COVID-19 et inflation   | 72        |
| 6.1.4      | Réponse au COVID-19 et à l'inflation  | 73        |
| <b>6.2</b> | <b>Analyse des trajectoires archétypiques identifiées</b>   | <b>74</b> |
| 6.2.1      | Diversification tardive   | 74        |
| 6.2.2      | Une combinaison d'activité  | 77        |
| 6.2.3      | Origine de El Hart  | 78        |
| 6.2.4      | Ménages et trajectoires non représentés   | 79        |
| <b>7</b>   | <b><i>Discussions</i></b>   | <b>81</b> |
| <b>7.1</b> | <b><i>Melkisation des espaces de parcours et résilience des ménages</i></b>                             | <b>81</b> |
| <b>7.2</b> | <b>Résilience des ménages et soutenabilité du territoire</b>  | <b>82</b> |
| 7.2.1      | La résilience des uns aux dépens de celle des autres ?  | 82        |
| <b>7.3</b> | <b>Perspectives de recherche</b>  | <b>85</b> |
| 7.3.1      | Propositions méthodologiques  | 85        |
|            | <b><i>Conclusion</i></b>  | <b>86</b> |
|            | <b><i>Bibliographie</i></b>   | <b>88</b> |

# Table des illustrations

|   |        |
|---|--------|
| Figure 1 : Représentation schématique des échelles d'étude et de la séquence analytique de la résilience des ménages (Kuper & Mazari, 2022) .....   | 17     |
| Figure 2 : Photographie de l'oasis de Todgha à Aït Snane (Todgha El Oulya). T. Kuper, mars 2022 .....   | 21     |
| Figure 3 : Tableau récapitulatif des acteurs rencontrés lors des différentes phases de terrain. 27  |        |
| Figure 4 : Localisation de la vallée de Todgha dans la région Draâ-Tafilalet. (Kuper & Mazari, 2022).....   | 28     |
| Figure 5 : « Indice IDLM comparé à la consommation et au PIB régionaux, 2014 » (ONDH, 2017),.....   | 32     |
| Figure 6 : La vallée de Todgha, division par communes. (Kuper & Mazari, 2022) Sources : données OSM et photographies aériennes ESRI octobre 2021 .....  | 34     |
| Figure 7 : Évolution de la démographie des quatre communes de la vallée de Todgha. Sources : RGPH 2014 et (De Haas & El Ghanjou, 2000a; basé sur Buchner, 1986) et les recensements de 1971, 1982, 1994 ..... | 36     |
| Figure 8 : Oasis au niveau de la ville Tinghir en arrière-plan. T. Kuper, mars 2022.....  | 41     |
| Figure 9 : Oasis du douar de Aït Mohammed (Todgha Essoufla). T. Kuper, mars 2022 .....  | 42     |
| Figure 10 : Oasis historique à khattaras du douar d'Agoudim aujourd'hui irriguée par motopompes (Taghzoute N'Aït Atta). T. Kuper, mars 2022 .....   | 43     |
| Figure 11 : Localisation des extensions agricoles à l'oasis historique. (Kuper & Mazari, 2022). Sources : données OSM et photographies aériennes ESRI octobre 2021 .....                                      | 44     |
| Figure 12 : Un projet d'extension en périphérie du douar d'Agoudim (Taghzoute N'Aït Atta). T. Kuper, mars 2022.....   | 45     |
| Figure 13 : Jardins de l'oasis et douar de Aït Aritane, T. Kuper, juillet 2022  | Figure |
| 14 : Parcelle abandonnée et amandiers desséchés à Ghellil, T. Kuper, juillet 2022 .....   | 47     |
| Figure 15 : Histoire collective de Aït Aritane : une intégration progressive ? (Kuper & Mazari, 2022).....  | 49     |
| Figure 16 : Carte de localisation et délimitation de Ghellil et des différents secteurs. (Kuper & Mazari, 2022). Sources : données OSM et photographies aériennes ESRI octobre 2021 .....                     | 51     |
| Figure 17 : Installations de la ferme coloniale : bassin et séguia principale. T. Kuper, mai 2022 .....   | 52     |
| Figure 18 : Barrage et seguia de Ghellil au pied de Taourirt N'Ghellil. T. Kuper, mai 2022 .  | 53     |
| Figure 19 : Vestiges d'une khattaras traversant un champ d'oliviers à Ghellil. T. Kuper, mai 2022 .....   | 54     |

|   |    |
|---|----|
| Figure 20 : Cartes montrant l'évolution des surfaces irriguées à Ghellil entre 1985, 1998 et 2021 (Kuper & Mazari, 2022). Sources : photographies aériennes ESRI de décembre 1985/1998 et octobre 2021..... | 56 |
| Figure 21 : Frise chronologique des grandes transformations qu'a connu Ghellil. (Kuper & Mazari, 2022) .....  | 57 |
| Figure 22 : Aït Aritane : Histoire collective des chocs. (Kuper & Mazari, 2022) .....   | 62 |
| Figure 23 : Figure 23 : Trajectoire archétypique de ménages de Aït Aritane : « partir pour rester », (Kuper & Mazari, 2022) .....   | 63 |
| Figure 24 : Trajectoire archétypique de ménages de Aït Aritane : migrations circulaires (Kuper & Mazari, 2022) .....  | 66 |
| Figure 25 : Photographie de Hassan, un ouvrier dans le bâtiment à Casablanca originaire du sud-est marocain (Errachidia). T. Kuper août 2022 .....  | 66 |
| Figure 26 : Trajectoire archétypique de ménages de Aït Aritane : développement d'activités agricoles .....  | 68 |
| Figure 27 : Anciennes parcelles abandonnées, vestiges d'amandiers. T. Kuper, juillet 2022..   | 71 |
| Figure 28 : Trajectoire archétypique de ménages de Ghellil : les « perdants » de la « course à la profondeur » forcés de quitter l'agriculture et de se diversifier. (Kuper & Mazari, 2022) .....           | 74 |
| Figure 29 : Abdallah devant un moteur Ford qu'il a converti en motopompe à gaz. T. Kuper, avril 2022.....   | 76 |
| Figure 30 : Trajectoire archétypique de ménages de Ghellil : une combinaison d'activités résiliente ? (Kuper & Mazari, 2022) .....  | 78 |
| Figure 31 : Trajectoire archétypique de ménages de Ghellil : originaires de Hart El Mourabitin. (Kuper & Mazari, 2022).....   | 78 |
| Figure 32 : Plantation de palmiers à Ghellil, T. Kuper, avril 2022 .....  | 80 |

# Glossaire

*Ce glossaire reprend les termes que nous emprunterons tout au fil de ce travail. Les termes y paraissent en deux langues, en tachelhit (t) langue berbère parlée dans le sud-est marocain ; et en arabe marocain appelé darija (d).*

**Bour (d)** : agriculture pluviale

**Chibani (d)** : Littéralement : « cheveux blancs », désigne les immigrés maghrébins partis travailler en France à partir des années 1960

**Dahir (d)** : décret royal au Maroc

**Darija (d)** : marocain, langue la plus importante au Maroc. Constituée de diverses influences que sont l'arabe, le « berbère », le français ou encore l'espagnol

**Douar (d)** : unité administrative de base correspondant aux limites des *igherman* dans la vallée de Todgha

**Firmas (d)** : littéralement ferme, désigne les formes commerciales d'agriculture, pratiquées grâce à des moyens dits « modernes » (pompage, goutte-à-goutte...) sur des surfaces beaucoup plus importantes que dans l'oasis traditionnelle.

**Haj ; Hajja** : Homme ; Femme ayant accompli le pèlerinage à la Mecque

**Hanout (d)** : épicerie.

**Hdid (d)** : fer en darija, c'est une métaphore qui désigne les véhicules motorisés et plus particulièrement la voiture.

**Ichr (t)** : unité de surface au sein de l'oasis, un *ichr* est à peu près équivalent à 1/40<sup>ème</sup> d'hectare soit 250 mètres carrés.

**Iger (pl. : igerane) (t)** : champ cultivé. Ce serait un vieil emprunt au mot latin *ager* (Saib, 2016).

**Igherm (pluriel : igherman) (t)** : ksar en arabe, correspond au village fortifié de pisé caractéristiques des oasis du Maroc.

**Ighs (pl. : ighsan) (t)** : groupe de famille étendue, lignage, partageant un ancêtre commun. Un *igherm* est formé par plusieurs ighsan.

**Igudal (pl. : Igudaln) (t)** : pâturage collectifs régis par des dates d'ouverture et de fermeture saisonnières du pâturage.

**Khettara (d)** : galerie drainante souterraine caractéristique des zones arides et semi-arides appelée foggara en Algérie par exemple.

**Khla (d)** : le vide, le désert. Désigne les plaines désertiques parcourues par les troupeaux aux périodes favorables.

**Moqqadem (d)** : représentants du pouvoir central à l'échelle du douar ou de la *fraction* regroupant plusieurs douars.

**Naïb (d)** : le naïb des terres collectives est le représentant de la collectivité ethnique auprès des autorités du ministère de l'intérieur.

**Rahal (d)** : dénomination locale pour les éleveurs pasteurs.

**Seguia (d) ; Targa (t)** : canal irrigation.

**Souk (d)** : marché hebdomadaire.

**Tachelhit (t)** : forme de « berbère » parlé à Tinghir et dans la vallée de Todgha.

**Taggourt (t)** : système de division des terres de collectives chez les Aït Atta ; unité de terre ou d'eau.

**Tamazirt (t)** : terre d'origine, terroir, paysage, patrimoine collectif.

**Taqbilt (t) :** « littéralement « tribu » de l'arabe qbila ; clan, subclan, communauté. Aussi utilise pour désigner le conseil (Jmaâa en arabe) de l'igherm.

**Transit (d) :** Fourgon d'une quinzaine de places pouvant transporter passagers, marchandises et petit bétail. Ils sont particulièrement empruntés les jours de souk hebdomadaires de Tinghir le lundi et de Taghzoute le jeudi.

**Twiza (t) :** système d'organisation du travail collectif.

**Zaouia (a) :** établissement religieux

# Sigles et abréviations

**ANDZOA** : Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et l'Arganier

**AUEA** : Association des Usagers des Eaux Agricoles

**CLERSÉ** : Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques

**CMV** : Centre de Mise en Valeur

**IDL**M : Indice de Développement Local Multidimensionnel

**ONDH** : Observatoire National du Développement Humain

**PMV** : Plan Maroc Vert

**RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

**SAU** : Surface Agricole Utile

# Remerciements

Je ne saurais trop remercier les habitant.e.s de la vallée de Todgha rencontré.e.s sans qui ce travail n'aurait pas été possible. À toutes ces personnes qui ont pris du temps pour discuter avec moi le plus souvent autour d'une théière pleine qui jamais ne se vide. À vous qui avez accepté de partager avec moi vos rêves, vos aspirations et vos doutes. *Tanmirt*

Merci à l'association de Aït Aritane pour toute l'aide apportée. Merci Abdou et Abdelaziz pour le partage de vos visions critiques, « vues de l'intérieur ». Merci Mohammed et Aïcha pour les accueils si chaleureux.

Je tiens également à remercier l'équipe encadrante du CLERSÉ ; Pierre Alary, Benoit Lallau et Olivier Petit avec qui nous avons pu partager quelques moments sur le terrain et de nombreuses discussions.

Merci à Mostafa Errahj de l'ENA de Meknès et Julien Burte du CIRAD pour l'organisation de ce stage collectif, excellente introduction au terrain. Merci également pour tous vos conseils et le partage de vos connaissances sur la vallée de Todgha.

Je remercie également l'ensemble des chercheurs et fins connaisseurs des dynamiques du sud-est marocain. Merci de pour toutes ces discussions très instructives pendant et après le terrain. Merci à Omar Aloui, Ahmed Bouaziz, Jeanne Chiche, Zakaria Kadiri, Hsain Ilahiane et Thierry Ruf...

Merci à Pénélope Mazari, ma « binôme de stage » pour avoir partagé les quatre mois de terrain dans la vallée de Todgha. Merci également pour tout le travail cartographique.

# Introduction

Le sud-est marocain a connu de profonds changements depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> siècle. Cette région désertique a depuis longtemps vu la coexistence de groupes sociaux agricoles sédentaires au sein des oasis et de groupes d'éleveurs pastoraux contrôlant d'immenses territoires allant du Sahara au versant nord de l'Atlas. La région a également connu une intégration commerciale importante au commerce transsaharien. Les oasis ont été de véritables carrefours intégrés aux routes commerciales transsahariennes, et ont ainsi rendu « la vie possible dans ces contrées méridionales semi-désertiques » (Mezzine, 1987). Le XIX<sup>ème</sup> siècle, a marqué la fin de telles routes commerciales déjà sur le déclin depuis longtemps et auguré les grandes transformations que connaîtront les régions désertiques du sud-est marocain au cours du XX<sup>ème</sup> siècle.

À l'époque du protectorat, cette région a été la dernière du Maroc à être « pacifiée » dans les années 1930. Elle a ensuite connu une marginalisation au sein de l'état-nation. Localement, les formes de pouvoir et la souveraineté ont été progressivement affaiblis en faveur d'une augmentation du contrôle de l'état central. Les politiques coloniales ont marginalisé cette partie du « Maroc » considéré comme « inutile » par l'administration et le général Lyautey, premier Résident Général du Protectorat en 1921 (Aït Hamza, 2012). Depuis le protectorat le sud-est marocain a également connu une intégration croissante à l'économie de marché ainsi qu'aux mobilités nationales et internationales. Ces bouleversements ont fait apparaître de nouvelles opportunités pour les habitants de ces régions et profondément modifié les modes de vie agricoles et pastoraux, les structures sociales ainsi que les paysages.

Nous nous intéressons dans le cadre de ce travail à la vallée Todgha qui est historiquement structurée par son oasis. Les oasis sont généralement vues comme des agrosystèmes des zones arides et semi-arides que l'on retrouve notamment dans l'ensemble du Maghreb (Bouaziz et al, 2018). Ceux-ci partagent un certain nombre de caractéristiques comme : « des systèmes de polyculture-élevage, un étagement de la végétation dont la strate dominante est souvent constituée de palmiers dattiers, des systèmes de cultures très intensifs, et une organisation collective de l'espace (Toutain, 1981; Battesti, 2005)» (Bouaziz et al., 2018).

Les oasis, en tant qu'espaces de vie structurés autour de l'agrosystème oasien ont connu au Maghreb de nouvelles dynamiques depuis la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Face à l'urbanisation croissante, des oasis Mohammed Ben Attou s'intéresse plutôt aux « villes-oasis », où l'agriculture reste une activité structurante mais où se développent de nombreuses activités (Ben Attou, 2013). Loin de la disparition annoncée de l'agriculture saharienne par certains géographes au début du XX<sup>ème</sup> siècle (Côte, 2002), celle-ci a connu de profonds changements et certains développements spectaculaires. Le déverrouillage de l'accès à l'eau souterraine et à la terre a fait apparaître de nouvelles formes d'agriculture aux côtés des oasis historiques (Hamamouche et al 2015)

Le projet Massire, cadre dans lequel cette recherche est conduite se décompose en trois objectifs spécifiques <sup>1</sup>:

- *La sélection, parmi la grande diversité des innovations en cours actuellement, de celles qui présentent le plus fort potentiel pour la résilience des territoires marginaux ;*

---

<sup>1</sup> Consulté sur : <https://massire.net/demarche/>

- *Le pilotage de ces innovations pour confirmer leur potentiel, et identifier de manière collective leurs conditions d'adoption et de diffusion ;*
- *Le renforcement de capacités des acteurs, et notamment les jeunes femmes et hommes ruraux issus de la petite agriculture familiale, et leur connexion durable aux systèmes d'innovation agricole et rurale.*

Cette recherche contribue à la compréhension des dynamiques à l'œuvre au sein de la vallée de Todgha et de manière plus spécifique aux dynamiques de résilience des ménages et de soutenabilité d'un territoire qualifié de « marginal ».

La résilience est un concept adopté par le monde universitaire des sciences sociales et du développement depuis les années 1990. C'est aujourd'hui une véritable notion à la mode dans ces sphères (Reghezza-Zitt *et al.*, 2012). De nombreux débats les animent quant à l'opérationnalisation de la notion. L'opérationnalité de la notion nécessite notamment de s'interroger aux variables d'état de l'analyse, aux temporalités et aux échelles d'analyses (Lallau, 2016).

Nous nous proposons ici de contribuer à l'élaboration et à l'application d'un cadre d'analyse de la résilience en zone oasienne. Pour ce faire, la vallée de Todgha dans le sud-est marocain constitue notre étude de cas. Ce travail a comme objectif d'analyser la résilience des ménages de la vallée de Todgha. L'élaboration du cadre conceptuel et de la méthodologie pour l'analyse de la résilience en zone oasienne ainsi que le travail de terrain ont été menés de manière conjointe avec Pénélope Mazari, étudiante en Master 2 de géographie à l'université de Nanterre. L'objectif de ce travail est également de questionner l'influence des modes d'accès au foncier dans les trajectoires de résilience.

L'accès au foncier dans le contexte oasien est un enjeu important à plusieurs titres. Historiquement, la propriété de la terre est un témoin du statut social au sein des communautés stratifiées que sont les oasis du sud marocain. La propriété de la terre était la condition permettant d'accéder au statut de membre de la communauté locale. Ainsi, les Haratine, un « groupe ethnique » historiquement sans terre était de fait exclu de la vie politique de la communauté (Ilahiane, 2001). Les caractéristiques foncières des oasis (morcellement, parcellement...) sont souvent décrites comme des contraintes importantes pour l'agriculture. En lien avec le déverrouillage de l'accès à l'eau, l'accès au foncier peut être la source du développement de nouvelles formes d'agriculture en périphérie des oasis (Hamamouche *et al.*, 2015). Toutefois, l'enjeu du foncier dépasse la seule activité agricole, car il peut également servir à des projets d'investissements comme le projet de centrale solaire Noor aux abords de Ouarzazate ou bien encore à la construction. Cela est particulièrement vrai dans le contexte de l'urbanisation importante que connaissent certaines villes oasiennes comme celle de Tinghir.

Nous formulons donc les questions de recherche suivantes :

## **Les ménages de Aït Aritane et Ghellil sont-ils intégrés à des trajectoires de résilience ?**

*Comment s'articule la résilience des ménages et la soutenabilité des territoires ?*

*Comment les modes d'accès au foncier influencent-ils la résilience des ménages des douars de Aït Aritane et Ghellil ? Qu'en est-il de la soutenabilité à l'échelle du territoire ?*

# 1 Cadre conceptuel & Méthodologie

Aujourd'hui, la résilience est un concept à la mode. Celle-ci est affichée comme objectif de la « loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ». Le 16 mars 2022, le gouvernement français a dévoilé son plan de résilience pour faire face aux conséquences du conflit en Ukraine. Un grand nombre d'organisations internationales du développement affichent également la résilience comme objectif dans leurs plans, cadres, stratégies... Au Maroc, la nouvelle stratégie agricole « Génération Green 2020-2030 », affiche également l'ambition de développer une agriculture plus résiliente face notamment aux changements climatiques.

Dans cette partie nous jugeons nécessaire de présenter dans un premier temps la notion de la résilience. Nous présenterons ensuite le cadre conceptuel adapté à la vallée de Todgha. Cela nous permettra d'exposer dans un second temps la méthodologie suivie pendant les plus de quatre mois de terrain dans la vallée. Nous rappelons que le cadre conceptuel et la méthodologie ont été élaborés et co-écrits avec Pénélope Mazari.

## 1.1 La résilience : une notion pluridisciplinaire

La résilience est une notion apparue successivement dans les champs disciplinaires de la physique des matériaux (années 1960), de l'écologie des écosystèmes (années 1970) et de la psychologie (années 1980) (Ancey, Pesche & Daviron, 2017).

Pour la physique des matériaux, la résilience d'un matériau correspond à sa résistance à des chocs exogènes. La notion était alors utilisée pour mesurer le point de rupture qui le caractérise (Reghezza-Zitt & Rufat, 2015).

En psychologie, le concept a été diffusé par le psychiatre Boris Cyrulnik. Celui-ci fait référence à des individus ou à des groupes capables de surmonter les conséquences d'événements ou contextes traumatiques (Reghezza-Zitt & Rufat, 2015).

L'écologie des écosystèmes s'est également approprié la notion par la personne de Holling qui définit en 1973 la résilience comme « la mesure de la persistance des systèmes et de leur capacité à absorber le changement et la perturbation tout en maintenant les mêmes relations entre les populations ou les variables d'état » (Holling, 1973; cité par Reghezza-Zitt & Rufat, 2015)<sup>2</sup>. Il a progressivement revu sa propre définition pour intégrer la capacité des systèmes à maintenir ses fonctions et structures essentielles dans une perspective dynamique.

Nous voyons donc bien se dessiner la frontière entre deux visions de la résilience. D'une part celle de l'ingénierie pour laquelle la résilience correspond à la capacité à résister à un choc sans subir de transformations. D'autre part, suite aux travaux de Holling, nous pouvons distinguer l'approche de la résilience appréhendée comme une succession dynamique d'équilibres (Reghezza-Zitt & Rufat, 2015).

L'approche par les systèmes socio-écologiques s'inscrit dans l'héritage de Holling. Cette approche s'intéresse aux interactions dynamiques entre sociétés et milieux. Ainsi les tenants de

---

<sup>2</sup> Traduit à partir de l'anglais

cette approche considèrent que : « *les interactions sociologiques et écologiques sont liées et, d'autre part, il est nécessaire de les aborder ensemble pour comprendre et éventuellement gérer le système qu'elles forment* » (Mathevet & Bousquet, 2014).

Mathevet & Bousquet (2014) définissent la résilience d'un système socio-écologique comme sa « *capacité [à] absorber les perturbations d'origine naturelle ou humaine et à se réorganiser de façon à maintenir ses fonctions et sa structure ; en d'autres termes, c'est sa capacité à changer tout en gardant son identité* » (Mathevet & Bousquet, 2014)

### 1.1.1 Le concept de résilience approprié par le monde du développement

La notion a depuis, connu une large diffusion puisqu'elle est aujourd'hui multidisciplinaire (Reghezza-Zitt et al., 2012) et fait également l'objet de définitions différentes au sein de chaque champ disciplinaire. La notion de résilience fait son apparition dans le monde du développement dans les années 1990, caractérisées par un contexte marqué par un catastrophisme croissant vis-à-vis de « *désastres* » (Lallau, 2016). La mobilisation de la notion de résilience s'est depuis largement généralisée. Elle est aujourd'hui utilisée par une diversité d'acteurs du développement et de l'aide humanitaire dans l'ensemble des « *domaines d'intervention* ».

On peut distinguer deux paradigmes du concept de la résilience. Un paradigme « *techno-centré* » de la résilience porté par les institutions internationales et un paradigme issu des sciences sociales (Revet, 2011; Reghezza-Zitt & Rufat, 2015).

Le paradigme « *techno-centré* », considère les événements comme des chocs exogènes dont les dégâts peuvent être anticipés et minimisés grâce à des solutions techniques (Reghezza-Zitt & Rufat, 2015). C'est ce paradigme qui domine le monde du développement (Ancy et al., 2017). De nombreuses critiques peuvent être faites au sujet de cette manière dont le monde du développement s'approprie le concept de résilience.

La première critique de cette appropriation du concept reprend une critique plus large d'un discours techniciste et dépolitisé des enjeux du développement (Faugère, 2000). En effet, il est plus aisé et plus intéressant pour les agences d'aide internationale d'expliquer la pauvreté et la famine grâce à des causes environnementales qui permettent d'écarter les causes politiques (Faugère, 2000). Pris dans ce paradigme, la notion de résilience en s'intéressant aux capacités des populations à faire face à des chocs écarte les causes structurelles et politiques (Ancy et al., 2017).

Une deuxième critique de cette utilisation du concept de résilience concerne la fabrication d'un « *mythe* » selon lequel le « *pauvre* » en utilisant les ressources à sa disposition serait toujours capable de s'en sortir (Lallau, 2016). À cette illusion se superpose un « *alibi* » justifiant l'intervention des acteurs du développement. Il s'agit de réunir les conditions nécessaires à la résilience des populations, notamment en suscitant leur *empowerment*. « *Du « débrouillez-vous », on passe au « on va vous expliquer comment vous débrouiller »* » (Lallau, 2016).

La résilience, appréhendée comme une capacité

Les définitions de la résilience sont nombreuses. On peut néanmoins définir la résilience simplement comme « *la capacité à faire face à l'adversité i.e. à un ensemble large de risques et de chocs* » (Lallau, 2016).

La résilience est assimilée à une capacité dans la plupart des définitions. Il s'agit de bien définir ce que nous entendons par capacité. L'approche par les systèmes socio-écologiques identifie trois capacités inhérentes à un système ; la capacité à persister (*persistability*), celle à s'adapter (*adaptability*), et celle de se transformer (*transformability*). On comprend alors bien que la résilience ne soit pas la capacité d'un système à se maintenir tel quel après un choc. En effet, les agro-socio systèmes oasiens ont été et sont en perpétuelle mutation. Il s'agit donc bien de la capacité d'un système à maintenir, rétablir ou transformer sa structure face à l'adversité rencontrée.

### 1.1.2 Une approche compréhensive et processuelle et de la résilience

Dans le cadre de ce travail nous nous situons au sein du paradigme issu des sciences sociales de l'approche de la résilience. Ce paradigme vise à comprendre la résilience comme un processus, une construction et en s'attachant aussi à comprendre les facteurs endogènes des chocs (Reghezza-Zitt & Rufat, 2015).

Nous faisons le choix d'une démarche compréhensive, en nous intéressant à la manière dont les ménages se représentent l'évolution de leur situation ainsi que la manière dont ils se projettent dans le futur le cas échéant. En effet, la capacité à se projeter ou non et les aspirations peuvent nous renseigner sur la résilience d'un ménage.

Il s'agit donc d'une démarche compréhensive basée sur les discours des enquêtés. L'approche de construction et mesure d'indicateurs quantitatifs peut être complémentaire d'une telle démarche. L'approche quantitative peut permettre d'éclairer certains processus et phénomènes comme l'évolution des revenus ou de l'épargne à la suite d'événements. Toutefois, ces approches sont plus adaptées à des observatoires qui permettent le suivi de tels indicateurs sur des temps longs (Penot, David-Benz & Bar, 2014; Lallau & Archambaud, 2018).

Ainsi, pour nous, l'intérêt n'est pas de déterminer si une entité est résiliente ou non. La résilience est plutôt une manière de relire des trajectoires, faites de choix, d'adversité vécue et de réponses à celle-ci. Il s'agit donc bien de comprendre les dynamiques locales sur le temps long en s'attachant à mettre en évidence les événements et tendances structurelles qui influencent les trajectoires des entités ou individus auxquels nous nous intéressons.

Nous reprenons ici, une posture systémique d'étude de la résilience qui s'attache à analyser la complexité des systèmes ainsi que les potentielles interactions entre eux. Nous nous attacherons également à envisager l'étude de la résilience aux différentes échelles faisant sens dans la vallée de Todgha et ce dans une perspective permettant d'étudier les liens entre celles-ci.

Il s'agit de relire ces trajectoires prises dans des tendances structurelles, politiques et économiques. Comment penser la résilience de populations sans penser que celles-ci ont longtemps fait l'objet que de peu d'attention de la part des politiques publiques ? L'analyse de la résilience des individus ne doit pas faire oublier les causes structurelles économiques et politiques de leur marginalité. L'oublier serait une manière de dépolitiser la notion de la résilience.

De plus, s'intéresser à la résilience des individus ne doit pas aboutir à une forme d'idéalisation de la « *débrouillardise* » des populations marginales permettant encore une fois de nuancer ou d'oublier les causes structurelles de leur marginalité. La sociologue marocaine, Fatima Mernissi avait baptisé les Ghajdama de Aït Iktel de « *Aït-Débrouille* », « *la tribu des débrouillards* », confrontés à la nécessité de se débrouiller pour apporter les services de base : eau, électricité,

piste (Mernissi, 2003). Ces « *Aït-Débrouille* » « *n'ont pas attendu la mode de la résilience pour faire face aux risques et s'y adapter* » (Lallau, 2016). Ainsi, au-delà de promouvoir la résilience de ces populations grâce à la diffusion de « *pratiques de débrouille* » repérées localement, il faut s'intéresser aux politiques pouvant favoriser cette résilience tout en contribuant à la soutenabilité des territoires.

## 1.2 Cadre d'analyse de la résilience en zone oasienne

L'opérationnalité de la notion de résilience suscite de nombreux débats dans les sphères académiques et celles du développement. Le cadre d'analyse de la résilience que nous construisons et mettrons en œuvre nécessite d'être explicité. Le cadre d'analyse a été initialement conçu par l'équipe permanente du CLERSÉ (Pierre Alary, Benoit Lallau et Olivier Petit) impliquée dans le projet Massire. Il a été adapté au cours de l'enquête de terrain en fonction de l'évolution de notre compréhension.

Nous nous attacherons à définir les échelles et unités d'analyses ainsi ce que nous entendons par adversité.

### 1.2.1 Les échelles d'analyse privilégiées

Il convient tout d'abord de préciser à quelles échelles d'analyse la résilience sera étudiée. Autrement dit, de qui ou à quoi la résilience s'appliquera.

Les échelles que nous avons retenues pour cette étude ont été choisies selon trois critères. Elles renvoient tout d'abord à des caractéristiques agro-écosystémiques relativement homogènes sur une même zone, et différenciables entre zones. Ensuite elles revêtent une pertinence institutionnelle, renvoyant à des modalités de gouvernance des risques et des ressources naturelles. Enfin, il s'agit d'envisager les échelles d'analyse telles que vécues par les populations, faisant sens d'un point de vue local. Ainsi, le schéma ci-après présente l'emboîtement des échelles retenues qui seront présentées plus en détails.

Les ménages sont l'échelle d'analyse de la résilience privilégiée dans le cadre de cette étude car elle est décrite comme une : « *échelle intermédiaire, entre la personne et un système local plus large, très riche en observations possibles, et permettant de comprendre tant ce qui se passe en son sein que les dynamiques territoriales qu'elle induit par agrégation* » (Lallau & Archambaud, 2018)

La résilience sera essentiellement étudiée à l'échelle des ménages. Les échelles plus larges seront abordées pour comprendre leur influence sur les trajectoires de résilience des ménages.

En retour, nous analyserons les dynamiques territoriales que les pratiques des ménages influencent par agrégation (Lallau & Archambaud, 2018). En effet, l'étude des pratiques des ménages peut révéler, par agrégation que « *ce qui est envisageable à l'échelle d'un ménage peut ne pas l'être à celle d'un territoire* ».

Il s'agit donc d'interroger la soutenabilité des pratiques des ménages prises individuellement ou par agrégation (Lallau, 2016). Certains ménages ont des pratiques pouvant contribuer à leur résilience tout en nuisant à celle des autres ménages et créer des situations non soutenables à l'échelle d'un territoire. Ainsi, nous analyserons les influences des pratiques des ménages aux échelles plus larges du douar, des compartiments, de la vallée de Todgha et sa région. Il faut

toutefois garder à l'esprit que les ménages ne sont pas les seuls acteurs de la soutenabilité d'un territoire. Le risque est de faire porter sur les épaules des ménages la soutenabilité des territoires sans prendre en compte l'influence des autres acteurs du territoire et des dynamiques plus structurelles liées aux politiques publiques, à l'économie...

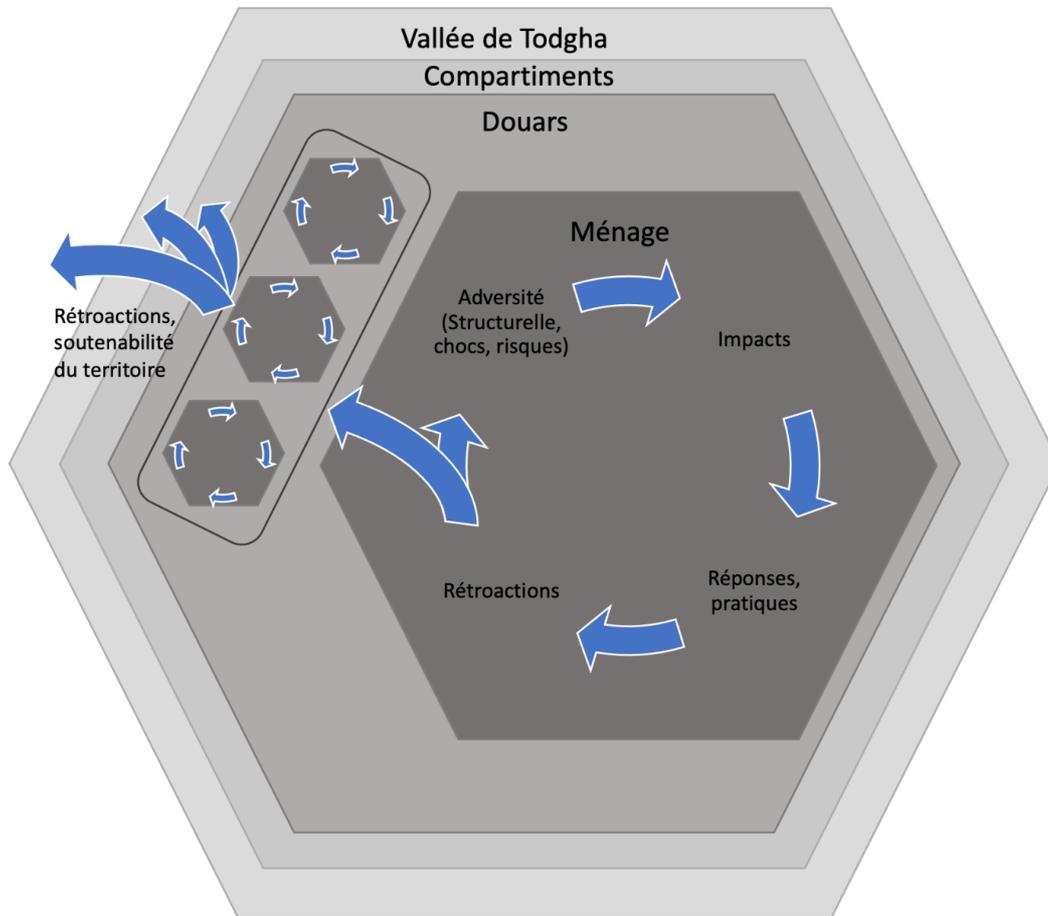


Figure 1 : Représentation schématique des échelles d'étude et de la séquence analytique de la résilience des ménages (Kuper & Mazari, 2022)

### Compartiments

Les compartiments de la vallée de Todgha ont été définis suite à ce que l'on pourrait qualifier d'un zonage agroécologique (Ferraton & Touzard, 2009). Ce zonage présenté en troisième partie a été réalisé en différenciant les zones en fonction de leurs modes d'accès à l'eau car celui-ci influence grandement les pratiques agricoles en milieu oasien.

De plus, le mode d'accès à l'eau est le fruit d'une histoire de rapports de force entre groupes sociaux pour son contrôle. Les modes d'accès à l'eau tracent donc les limites entre tribus et fractions telles qu'elles sont définies à l'heure du protectorat. En effet, il faut noter que la définition des modes d'accès à l'eau lors du protectorat ont repris des délimitations « ethniques » et ont contribué à créer cette altérité et à la figer. Il n'est donc pas étonnant de voir que les délimitations actuelles des communes sont aussi celles des différents modes d'accès à l'eau.

Réaliser un zonage de la vallée de Todgha, permet d'avoir un aperçu des différentes dynamiques à l'œuvre dans les localités de la vallée. Cela nous a également permis de pouvoir réaliser des choix quant aux *douars* pour mener l'analyse de la résilience.

### Le douar

Au Maroc, le *douar* est la plus petite unité administrative en milieu rural. La définition des *douars* reprend dans la vallée de Todgha la toponymie et les limites des *igherman*<sup>3</sup>, anciens villages fortifiés caractéristiques du sud-est marocain. L'appartenance à l'*igherm* constitue pour les habitants de la vallée de Todgha une grande part de leur identité. Nous utiliserons dans la suite de ce travail les termes *douar* et *igherm* indistinctement même si le douar apporte dans certains cas un cadre administratif absent de la notion de *igherm*.

L'échelle du douar est pertinente parce que celui-ci « *est la cellule de base à partir de laquelle émane toute l'organisation de la vie d'un groupe* » (Aït Hamza, 2002). L'organisation de la vie d'un groupe porte dans les communautés oasiennes à la fois sur l'organisation du territoire agraire du douar et sur la vie du douar à proprement parler. La *taqbilt* est le mot en tachelhit qui peut se traduire par *jmaâ* en arabe qui désigne « *le cadre socio-politique « informel » qui permet aux membres d'une communauté rurale (souvent un village ou un groupement de villages) de discuter des questions relatives à l'organisation des biens collectifs tels que les parcours, la mosquée et les équipements hydrauliques. La composition de la Jmaâ peut différer selon l'enjeu et les régions (Rachik, 2000)* » (Kadiri & Er-Rayhany, 2019).

Concernant le territoire agraire, selon les douars, la *taqbilt* organise la gestion de l'eau, la définition des dates de récoltes et l'organisation des tâches agricoles collectives (entretien des séguias, du barrage de prise d'eau...). Il faut préciser que dans certaines zones de la vallée de Todgha l'organisation de la gestion de l'eau et de certains travaux collectifs peuvent être régis à l'échelle d'un ensemble de douars constituant une fraction. De plus, ces formes d'organisations sociales connaissent d'importantes transformations depuis quelques décennies dans la vallée de Todgha.

Le douar n'est pas la seule échelle d'organisation sociale dans la vallée de Todgha. En effet, certains projets portent sur des territoires plus étendus, à l'échelle des communes ou même de parties de la vallée comme les projets concernant l'assainissement ou encore la réfection de certaines séguias.

### Les « ménages »

L'approche par les ménages est préférée à celle de l'exploitation agricole qui est une conception européenne de l'activité agricole (Laurent & Rémy, 2000). Ce concept véhicule également une vision où le milieu rural est exclusivement associé à l'agriculture. La pluriactivité est alors « *assez largement masquée par un appareillage statistique plus orienté vers la connaissance de la production agricole que vers la caractérisation des systèmes d'activité des ménages* » (Biba & Pluinage, 2006).

L'approche par les ménages semble d'autant plus intéressante dans le contexte de la vallée de Todgha qu'une approche par les exploitations agricoles serait réductrice face à la diversité des

---

<sup>3</sup> Pluriel de *igherm* mot tachelhit pour désigner les villages fortifiés appelés ksars en arabe

activités menées. Ainsi, cela permet de prendre en compte l'ensemble des activités des ménages et de rencontrer des ménages n'ayant pas (ou plus) d'activité agricole.

Il faut néanmoins interroger l'unité ménage en tant que telle, et ce pour ne pas utiliser une catégorie vide de sens ou conduisant à des « *simplifications abusives* » (Gastellu, 1980). Dans la vallée de Todgha les ménages peuvent être définis comme un « *groupe d'individus, parents ou non, vivants sous le même toit, mangeant ensemble et partageant revenus et dépenses* »<sup>4</sup> (Casley, Lury & Richard, 1981; cité par De Haas, 2003). Mais comme le fait remarquer De Haas, cette définition nécessite d'être précisée pour s'adapter au contexte caractérisé par la présence de diverses formes de migration. Il propose donc d'inclure au ménage, les personnes ne résidant pas sur place mais qui ont la perspective de revenir et conservent des liens forts avec ceux qui résident sur place de manière permanente (De Haas, 2003). Ainsi : « *Seulement les migrants qui maintiennent encore des attaches sociales et financières fortes avec les membres de leur famille restés sur place, sont encore considérés comme faisant partie de leur ménage d'origine. Dans ce cas, il s'agit de migration circulaire ou saisonnière, c'est-à-dire que des individus quittent l'oasis pour une certaine période pour gagner de l'argent. L'essentiel est, dans ce cadre, que le migrant ait l'intention de revenir. Quand un migrant a rompu les liens directs à la suite du regroupement familial ou d'un mariage « extérieur », et décide alors de s'installer définitivement hors du douar avec son propre ménage, il n'est plus considéré comme membre du ménage. Ainsi, dans ce cas, la migration temporaire est « devenue » définitive et le migrant « disparaît » de l'oasis sur le plan socio-économique.* » (De Mas, & De Haas, 1997).

Dans notre cas, nous proposons d'étudier le ménage comme l'ensemble des membres vivant au même endroit quotidiennement en intégrant les personnes en migration circulaires contribuant financièrement aux revenus de la famille et aux discussions relatives aux décisions importantes.

En suivant cette définition, nous avons pu rencontrer sur le terrain une diversité de « types » de ménages : de la famille nucléaire, à la famille regroupant grands-parents, parents enfants et avec plusieurs membres de la famille résidant dans les grandes villes du Maroc une partie de l'année. Cela souligne le fait que l'unité ménage, est à définir à chaque entretien, pour bien caractériser les activités des personnes le constituant et les liens qu'il peut entretenir avec la famille élargie.

Notre approche vise à comprendre la résilience dans une perspective dynamique. Nous nous attacherons donc à retracer la trajectoire du ménage. Il s'agira de faire porter aux personnes enquêtées un regard sur leur trajectoire et leurs perspectives pour l'avenir. L'approche qui vise à reconstruire les trajectoires des ménages permettra pour nous de relire les histoires individuelles et collectives par le prisme de la résilience. Nous mobiliserons pour cela la séquence analytique présentée en Figure 1. L'adversité vécue par les ménages provoque différents impacts (voir ci-dessous) pouvant expliquer des réponses. Celles-ci ont à leur tour des « rétroactions » sur l'adversité et la résilience du ménage si l'on reprend le vocabulaire systémique.

### 1.2.2 L'adversité

Les ménages oasiens doivent faire face à une diversité de risques et chocs qui peuvent être analysés selon différentes temporalités. On peut différencier l'adversité structurelle des chocs ponctuels ou désastres.

---

<sup>4</sup> Citation traduite de l'anglais

L'adversité structurelle est vécue sur une longue période avec une intensité pouvant être variable selon les moments ou les saisons. Il peut par exemple s'agir de la baisse structurelle des précipitations. Cette adversité peut affecter une partie ou tous les ménages avec une intensité et des modalités différentes.

Les chocs surviennent quant à eux en rupture, il peut s'agir de chocs à l'échelle de la vallée comme une crue, du douar ou d'une partie de celui-ci comme un incendie dans l'oasis. Il peut également s'agir de chocs affectant seulement un seul ménage comme l'accident ou le décès d'un de ses membres.

Les limites entre les différents types d'adversité vécues peuvent être difficile à établir. Il faut s'attacher à comprendre l'ensemble de l'adversité vécue par les ménages et l'interaction entre les différents types d'adversité vécue.

Les risques de chocs tels qu'ils sont appréhendés par les ménages doivent également être pris en compte (Cf. Figure 1) car ils peuvent faire l'objet de pratiques de la part de ces derniers. En effet, les ménages peuvent mettre en place des pratiques pour empêcher la survenue d'un choc ou tenter d'en diminuer l'impact avant qu'il ne se produise.

Il est toutefois important de préciser que l'adversité n'explique pas seules les trajectoires des ménages faites de choix et de renoncements. En effet, les aspirations, les rêves, les identités, la vision du monde sont autant de facteurs influençant les choix des personnes. Il ne faut donc pas tenter de reconstruire de toute pièce une trajectoire en mettant en cohérence les choix et pratiques de ménages en réponse avec des risques et chocs.

### 1.2.3 Une approche qualitative et compréhensive des enjeux fonciers

Le foncier en zone oasienne est souvent accompagné de visions normatives portées par les différents acteurs du développement comme bailleurs de fond ou administrations. Ces visions, considèrent notamment les terres collectives<sup>5</sup> par le prisme de la Tragédie des communs (Tozy, 2021), en suggérant que la privatisation de celles-ci et l'ouverture au marché serait l'unique « solution ». Ensuite la multiplicité des statuts fonciers, la micropropriété et l'indivision sont usuellement considérés comme des freins au développement par l'administration (Tozy, 2021).

Pour nous départir de ces visions normatives autour des enjeux fonciers nous adoptons une approche qualitative compréhensive. Ainsi, au lieu de postuler les rationalités des acteurs celles-ci seront au centre du travail d'analyse. Nous tâcherons de saisir ces rationalités qui permettent de comprendre les pratiques des acteurs (Colin, Bouquet & Le Meur, à paraître).

En abordons une posture empirique et réflexive nous nous attacherons à interroger ces visions et non pas à les utiliser comme postulats directement recevables.

Caractérisation de la situation et des dynamiques foncières : le morcellement et le parcellement

Le morcellement du foncier agricole est à la fois un processus et un état. Il peut être défini comme « *la fragmentation de la superficie agricole en un grand nombre d'exploitations. Il est mesuré par la taille moyenne des structures, ainsi que par l'importance de la classe des petites* »

---

<sup>5</sup> Régime foncier au Maroc dont l'histoire et les caractéristiques seront détaillé en partie 2

*exploitations (en nombre et en surface) » (Jouve, 2001). Pour caractériser la situation foncière le parcellement décrit pour ces auteurs la division de « l'exploitation » en plusieurs parcelles. Pour nous le parcellement décrira le paysage agraire oasien en « puzzle » ou les pièces de petites tailles s'insèrent les unes dans les autres (Battesti, 2005). Il s'agit donc également d'un phénomène où les pièces du puzzle deviennent encore plus petites.*



*Figure 2 : Photographie de l'oasis de Todgha à Aït Snane (Todgha El Oulya). T. Kuper, mars 2022*

*Nous pouvons observer la largeur réduite des parcelles d'orge (au centre) et de luzerne (à droite).*

Les facteurs influençant les processus de morcellement et de parcellement peuvent être liés à la démographie, à l'héritage et l'évolution de la part active de la population dans l'agriculture (Jouve, 2001)

La dispersion et l'imbrication dans l'espace de petites parcelles est l'une des caractéristiques qui définissent les agrosystèmes oasiens au même titre que la culture en strates. De nombreux auteurs détaillent ce qu'implique un tel parcellaire en termes écologiques (Battesti, 2005) ou sociaux (Ilahiane, 2004) . Vincent Battesti, décrit que ce puzzle constitué de petites pièces contribue au microclimat appelé « effet oasis » et permet également d'optimiser l'usage de l'eau (Battesti, 2005). Hsain Ilahiane montre quant à lui que cette structuration a longtemps permis une sociabilité importante au sein de l'oasis où les personnes travaillent les uns aux côtés des autres (Ilahiane, 2004).

Aujourd'hui il est considéré comme un frein au développement par l'administration et les services d'encadrement agricole (Royaume du Maroc, 2005; cité par Rignall, 2021). Il faut néanmoins, préciser que cette vision normative du morcellement du foncier agricole au sein des oasis n'est pas nouvelle, puisqu'elle date de l'époque du protectorat (Rignall, 2021)

## 1.3 Méthodologie

### 1.3.1 L'immersion, une manière de faire du terrain

L'immersion longue est une manière intéressante de faire du terrain qui permet d'avoir une compréhension plus exhaustive de ce dernier. Nous avons vécu à Tinghir et dans la vallée de Todgha de début mars à la mi-juillet 2022. Nous avons ainsi pu vivre dans la vallée à différentes saisons ce qui nous a permis d'observer des travaux agricoles différents (pollinisation des palmiers, récolte du blé, labour, semis, forages...).

Cela nous a également permis de participer à certaines festivités (Ramadan, Aïd Kebir...) qui voient le retour des membres de la famille habitant dans les grandes villes marocaines ou à l'étranger. Découvrir Tinghir durant la période estivale permet aussi de se rendre compte de l'importance des migrations internationales dans la vallée. En effet, il est déconcertant d'observer les embouteillages de voitures aux plaques arborant un drapeau bleu aux douze étoiles et de se rendre compte que les habitants de la vallée connaissent les numéros des départements français. Il est également déconcertant de discuter à la terrasse d'un café avec Mustapha, un Montpelliérain né dans la vallée de Todgha, qui s'exprime en français avec un accent d'Occitanie très prononcé.

L'immersion ou « l'imprégnation », pour reprendre l'expression de Jean Pierre Olivier De Sardan, ne consiste pas seulement à rester une longue durée sur le terrain (Olivier de Sardan, 2008). Les relations aux personnes rencontrées dépassent le plus souvent le cadre formel de l'entretien. Pour autant toutes ces « interactions quotidiennes » participent à la compréhension que l'on se fait du terrain.

Cela signifie aussi pour nous de vivre sur le terrain « comme » les habitants de la vallée ou du moins pas de manière déconnectée des réalités des personnes que nous pouvons rencontrer lors des entretiens. Ainsi à la voiture individuelle avec chauffeur/traducteur nous avons préféré nous déplacer en transports collectifs comme les taxis ou les transports mixtes<sup>6</sup> appelés localement *transits*.

Nous avons pu aborder le terrain de cette manière grâce à la maîtrise du marocain ou *darija* et l'apprentissage du *tachelhit*. Le *tachelhit*, est la « langue maternelle » et un symbole important de l'identité des habitants de la vallée de Todgha. Le *darija* est toutefois maîtrisé par la grande majorité des habitants de la vallée. Nous avons emprunté cette langue pour l'ensemble des discussions et des entretiens en mobilisant de plus en plus le *tachelhit* à mesure que nous nous l'appropriions. La compréhension du *darija* et du *tachelhit* (dans une moindre mesure), nous a permis d'observer les situations et de comprendre les discussions que nous avions sous les yeux.

Emprunter les transports collectifs permet d'observer les habitudes des personnes, de nouer des liens et d'entamer des discussions intéressantes sur le paysage traversé avec ces personnes. Cela permet également de se rendre compte de certaines réalités comme les temps de trajets nécessaires pour se rendre dans certains douars. La difficulté que nous avons rencontrée pour faire un aller-retour en *transit* entre Ghellil et Tinghir en une journée en dit long sur la

---

<sup>6</sup> Fourgons d'une quinzaine de places pouvant transporter passagers, marchandises et petit bétail. Ils sont particulièrement empruntés les jours de souk hebdomadaires de Tinghir le lundi et de Taghzoute le jeudi.

marginalité de cette zone (située à moins de 40 km de Tinghir) pour ceux ne possédant pas de moyens de transport motorisés individuels.

Cette manière de faire du terrain, permet également de ne pas augmenter la distance déjà importante entre les personnes enquêtées et nous. Nous faisons ainsi preuve à leurs yeux d'humilité et c'est un premier pas pour des personnes ayant la prétention de comprendre les réalités d'un ménage.

Nous avons également pu parcourir le territoire à pied et à vélo. Ce sont également des moyens de se déplacer très utilisés par les habitants, surtout ceux n'ayant pas de *hdid*<sup>7</sup>. Le vélo ne permet pas d'avoir toutes les discussions des transports collectifs. Il est cependant intéressant car il permet de traverser un paysage à une vitesse qui permet de l'observer. De plus, il favorise le contact avec des personnes croisées au cours de la route comme ces ouvriers réalisant un forage avec une sonde. On peut alors plus facilement s'arrêter pour discuter.

### 1.3.2 Organisation temporelle du terrain

Notre phase de terrain s'est scindée en deux temps. La première phase a consisté à réaliser un zonage socio-écologique présenté en troisième partie. Cette phase nous a permis de choisir deux douars pour l'analyse de la résilience.

La deuxième phase s'est concentrée sur l'étude de la résilience au sein des deux douars précédemment choisis. Notre analyse de la résilience s'appuie sur une entrée à deux échelles ; celle du douar et celle des « ménages ». Nous nous sommes d'abord intéressés à l'histoire collective du douar qui permet d'avoir une compréhension des grandes transformations qu'il a connu et l'organisation collective avant d'aborder l'enquête avec les « ménages ».

Nous expliquerons enfin comment nous mobilisons les données produites lors des deux phases précédentes en lien avec les données disponibles sur la zone d'étude (bibliographie, statistiques officielles...).

### 1.3.3 Zonage de la vallée de Todgha

Ce travail s'inscrit après un premier stage effectué par Sarah Durand en 2020 avec le CLERSÉ. Au cours de ce stage, celle-ci avait proposé un découpage de la vallée en trois zones (haute, moyenne et basse vallée) (Durand, 2020). Il nous a semblé pertinent d'affiner ce découpage pour refléter une compréhension plus fine des dynamiques et enjeux que connaissent les différentes zones de la vallée.

Lors de cette phase nous avons mobilisé l'observation du paysage couplée à des entretiens auprès de personnes ressources. « *Le paysage est une portion du territoire vu par un observateur. Y sont inscrits des faits naturels et humains, actuels ou passés, dont certains aspects sont visibles à un moment donné* » (Deffontaines et al., 2006). C'est pour cela que son observation est une première introduction au territoire d'étude.

---

<sup>7</sup> Hdid est un terme provenant de l'arabe qui peut être traduit par fer, c'est une métaphore qui désigne les véhicules motorisés et plus particulièrement la voiture.

L'observation du paysage est un outil intéressant car par nature pluridisciplinaire. Cet outil est particulièrement utile pour fournir un « support » afin de permettre de croiser les regards, ce qui a également un intérêt heuristique (Deffontaines *et al.*, 2006). À l'image de l'ensemble de ce travail de terrain, il a été très intéressant de faire discuter des hypothèses, des explications, des analyses, et des doutes de personnes aux ancrages théoriques et aux individualités différentes. Ainsi, ce zonage et une grande part de l'analyse des dynamiques locales, est le fruit d'une compréhension coconstruite entre un étudiant en agronomie système imprégné de sciences sociales et une étudiante en géographie qui ont également pu parcourir ce terrain en compagnie d'autres chercheurs.

Pour l'observation du paysage nous avons utilisé des points dominant la vallée de Todgha pour pouvoir observer l'organisation spatiale de la vallée et débiter notre compréhension des dynamiques en cours. Nous avons également pu observer le paysage avec des habitants de la vallée ce qui permettait de confronter nos interrogations et hypothèses issues de notre observation préalable.

Des entretiens, généralement libres, ont aussi été menés avec des acteurs importants localement comme les moqqadems<sup>8</sup>, les associations de développement ou encore les présidents de commune. Ces entretiens avaient pour objectif de faire retracer aux acteurs les transformations qu'avaient connu leur douar et la vallée en général. Des entretiens ciblés sur les transformations foncières ont également pu être réalisés avec les *naïbs* des terres collectives<sup>9</sup> notamment.

#### 1.3.4 L'approche à l'échelle du douar

La phase de zonage de la vallée de Todgha a permis d'éclairer les choix de douars pour le reste de l'analyse. En effet, comme nous le détaillerons, le choix des douars d'étude a été réalisé pour analyser plus en détail deux douars pouvant présenter une diversité de risques et de chocs ainsi que de trajectoires de résiliences. Le choix des douars devait également permettre d'aborder les questions foncières là où elles revêtent une grande importance aux yeux des acteurs interrogés.

Notre analyse de la résilience a débuté à l'échelle de ces douars selon la méthodologie présentée ci-dessous.

La première chose à réaliser est de retracer l'histoire collective du douar et notamment de s'intéresser aux chocs qu'il a connus (crues, incendies, Covid-19...). Cela permet également de comprendre s'il y a eu des manières de répondre ou d'anticiper collectivement certains risques ou chocs. Ce travail est nécessaire pour avoir une première compréhension des dynamiques passées et en cours du douar. Cela permet également d'avoir une première visualisation d'une diversité de trajectoires des ménages.

Afin de retracer l'histoire collective des deux douars nous avons réalisé des entretiens auprès de personnes ressources pour les deux douars (présidents de commune, moqqadems, naïbs des terres collectives, membres des associations de chaque douar, anciens...). Nous avons

---

<sup>8</sup> Représentants du pouvoir central à l'échelle d'un ou plusieurs douars

<sup>9</sup> Les *naïbs* des terres collectives sont les représentants de la collectivité ethnique auprès des autorités du ministère de l'intérieur.

également pu parcourir le territoire de chaque douar avec certains de ces acteurs pour approfondir notre compréhension des enjeux auxquels les habitants sont confrontés.

La première approche des questions foncières a été exploratoire. Les premiers entretiens permettant de retracer l'histoire collective du douar ont permis aux acteurs interrogés de mentionner d'eux-mêmes les questions foncières faisant sens pour eux. Ainsi, au fur et à mesure des entretiens nous avons pu aborder un ensemble de questions foncières qui devenaient de plus en plus répétitives.

### 1.3.5 Une diversité de ménages

Après avoir acquis une certaine vision de l'histoire, des dynamiques collectives et individuelles de chaque douar, nous nous sommes concentrés sur l'enquête avec les ménages de Ghellil et Aït Aritane.

Pour l'approche par les ménages, l'objectif est de retracer la trajectoire du ménage. C'est l'approche que nous avons retenue pour comprendre les chocs et perturbations qu'ils ont pu subir ainsi que les réponses apportées et les choix réalisés. En effet, notre vision de la résilience n'est pas celle d'une résilience figée à un instant donné, mais en transformation constante dans le temps. L'analyse de la résilience des ménages revient alors à évaluer le caractère plus ou moins désirable des trajectoires et changements d'état du ménage.

En ce qui concerne le foncier, l'objectif était de comprendre en quoi le foncier peut influencer les trajectoires de résilience des ménages. En quoi l'accès au foncier a pu contraindre ou favoriser des pratiques et réponses à l'adversité vécue.

Ainsi au cours de nos entretiens, nous avons retracé la trajectoire des ménages et des individus en s'intéressant à leur récit de vie, raconté sous l'angle des chocs rencontrés et des pratiques mises en place face aux chocs. Nous avons eu recours aux entretiens semi-directifs. L'esprit de ces entretiens est d'aborder de manière chronologique les activités des membres du ménage, les grandes transformations de celui-ci, les chocs qui ont pu survenir au cours de leur existence. Les entretiens s'achevaient par la manière dont les ménages se projettent dans leur futur.

Les entretiens avec les ménages étaient semi-directifs. Comme détaillé précédemment leur trame permettait de retracer leurs trajectoires par le prisme de la résilience. On peut dire que les questions foncières étaient abordées par les enquêtés de manière libre. En effet, le rapport des ménages au foncier ne faisait pas l'objet de questions préparées à l'avance. Nous laissons à l'enquêté la liberté de pouvoir exprimer l'influence de son accès au foncier sur sa trajectoire et celle de sa famille. Nous pouvions ensuite approfondir le sujet avec les ménages l'ayant mentionné. L'approche à l'échelle des douars a permis d'élaborer des questions pertinentes pour les entretiens avec les ménages au sein de chaque douar. Si le sujet de l'accès au foncier n'était pas abordé lors des entretiens nous pouvions ainsi orienter la discussion sur ce sujet pour relancer la discussion.

Ces entretiens ont été menés en binôme, en « arabe » marocain, communément appelé *darija* sans avoir recours à un traducteur. Le *darija* n'est pas la « langue maternelle » des personnes originaires de la vallée de Todgha et de la région en général. Le *tachelhit* est la langue utilisée pour la vie de tous les jours et qui fait partie de l'identité des habitants de la vallée. Les entretiens étaient menés en *darija* et nous utilisions les mots en *tachelhit* pour les concepts importants et difficilement traduisibles comme les termes de *ighsan*, *taggourt*... Il s'agit d'utiliser les

terminologies locales pour produire des données émiques : « *données discursives entendant donner accès aux représentations des acteurs autochtones* » (Olivier de Sardan, 2008).

Réaliser des entretiens sans traducteur permet de tisser un lien de confiance plus facilement avec les enquêtés. Cela génère toutefois des difficultés à enquêter des personnes ne parlant qu'en *tachelhit* comme c'est parfois le cas pour les personnes âgées et les femmes. Le fait de parler le *darija* est souvent un indicateur du niveau de scolarité de la personne ou de séjours dans d'autres régions du Maroc. Nous avons pu avoir quelques discussions avec les femmes des ménages lorsqu'un lien de confiance avait été construit avec la famille et lorsque celles-ci parlaient *darija* ou si le mélange de *darija* et *tachelhit* suffisait à communiquer. La grande majorité des entretiens ont été menés avec un homme du ménage soit le père ou le fils. Il faut donc garder à l'esprit qu'il s'agit de l'histoire du ménage raconté par un de ses membres avec une certaine position dans le ménage avec ce que cela implique dans la manière de mettre en récit l'histoire du ménage.

Pour la plupart des ménages deux entretiens au moins ont été réalisés. Avec quelques familles nous avons également eu l'occasion de partager quelques jours de vie. L'immersion chez une famille apporte une confiance encore plus grande et permet une compréhension plus complète. En effet, nous avons eu l'occasion d'assister et participer à certaines activités agricoles et des moments de vie comme la cuisine, les repas ou encore les devoirs scolaires.

Tous ces moments sont précieux aussi bien humainement que pour comprendre plus finement les activités du ménage, les liens entre les membres d'une famille ou encore se rendre compte plus facilement de certaines réalités vécues par ces familles et les individus.

L'échantillon des ménages s'est construit au fil du terrain. L'objectif était de rencontrer une diversité de ménages et de trajectoires. Nous avons débuté le terrain avec quelques ménages facilement identifiables et ensuite nous avons opéré par « *buissonnement* » ou « *arborescence* » : de chaque entretien naissent de nouvelles pistes, de nouveaux interlocuteurs possibles, suggérés directement ou indirectement au cours de l'entretien » (Olivier de Sardan, 2008). En fonction de notre vision de la diversité des « types » de ménages nous avons essayé d'enquêter ceux que nous n'avions pas rencontré jusqu'alors. Le tableau ci-dessous résume les différents interlocuteurs rencontrés durant les différentes phases de terrain : La phase à l'échelle de la vallée, le zonage. Puis la phase à l'échelle du douar et enfin les entretiens avec certains ménages de ces douars.

|                                      |                    |   |
|--------------------------------------|--------------------|---|
| <b>Zonage de la vallée de Todgha</b> |                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présidents de commune (Todgha El Oulya, Todgha Essoufla, Taghzoute N'Aït Atta)</li> <li>• Directeur du CMV de Tinghir</li> <li>• Présidents d'AUEA (Aït Snane, AUEA Tidrine, ...)</li> <li>• Gérants d'hôtels</li> <li>• Membres de bureaux d'associations (Afanour pour le développement, union des associations de Tinghir) et coopératives (laitière Imlil, coopérative agricole Hanbal...)</li> <li>• Habitants /« agriculteurs »</li> </ul> |
| <b>Douar</b>                         | <b>Aït Aritane</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Membres du bureau de l'association de Aït Aritane</li> <li>• Moqqadem</li> <li>• Naïb</li> <li>• Anciens</li> </ul>  |
|                                      | <b>Ghellil</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Membres du bureau de l'association de Ghellil</li> <li>• 2 Naïbs</li> <li>• Anciens</li> </ul>   |
| <b>Enquête des ménages</b>           | <b>Aït Aritane</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 13 ménages</li> </ul>  |
|                                      | <b>Ghellil</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 ménages</li> </ul>  |

Figure 3 : Tableau récapitulatif des acteurs rencontrés lors des différentes phases de terrain

### 1.3.6 Atelier de restitution des résultats

Avant de quitter le terrain en juillet 2022, nous avons pu organiser pour le douar de Aït Aritane un atelier de restitution de nos principaux résultats. Nous avons réalisé cet atelier dans les locaux de l'association de développement de Aït Aritane. La majorité des personnes présentes était constituée des habitants de Aït Aritane rencontrés lors de l'enquête de terrain.

Colin *et al* soulignent que « *La restitution des résultats des travaux aux enquêtés est souvent présentée à la fois comme une bonne pratique sur un plan déontologique et comme un moyen de vérifier la pertinence des analyses* » (Colin *et al.*, à paraître). Cela permettait d'installer un débat autour des différents thèmes abordés. Nous y voyons un intérêt double. Il est intéressant de faire questionner aux enquêtés la pertinence des conclusions tirées. Au-delà de cela, il est encore plus intéressant de favoriser un débat qui permet d'aborder sous d'autres perspectives des réalités complexes.

Pour que cet outil puisse conserver son caractère heuristique, il ne faut pas négliger les critiques souvent faites aux adeptes des focus groups et qui peuvent s'appliquer pour de tels ateliers. En effet, il s'agit lors de tels ateliers de ne pas ignorer les rapports de pouvoir locaux également enchâssés dans des rapports de genre, de jeunes-aînés... Il faut aussi prêter attention à la manière dont certains acteurs accaparent la parole (membres de l'association, notables, hommes/femmes).

### 1.3.7 « Retour du terrain » et traitement des données

#### Trajectoires archétypiques

Grâce à la diversité des ménages enquêtés et à la compréhension issue de l'immersion sur le terrain nous avons pu identifier des trajectoires dites « archétypiques ». Nous avons fait le choix de présenter ces trajectoires archétypiques sous forme de frises.

Jean Pierre Olivier De Sardan décrit la « *description archétypale* » comme une façon de construire « *composite, à partir de diverses descriptions de terrain, une description qu'on pourrait appeler « modale » et qui, bien que ne rendant compte d'aucune occurrence spécifique, les retient en quelque sorte toutes par un procédé de synthétisation plus ou moins délibéré* » (Olivier de Sardan, 2008).

Ces trajectoires dites archétypiques sont des constructions basées sur celles de plusieurs ménages qui pouvaient s'apparenter sur certains points. Nous tâcherons néanmoins de montrer les variations pouvant exister entre les trajectoires des ménages censés être représentés par cet archétype. Il ne s'agit donc pas de ménages archétypiques mais bien de trajectoires pouvant être considérées comme archétypiques.

## 2 Le sud-est marocain & la vallée de Todgha : une région marginalisée ?

La vallée de Todgha, notre zone d'étude, est située dans le sud-est marocain sur le versant sud de la chaîne du Haut-Atlas. Elle est aujourd'hui intégrée à la région du Draâ-Tafilalet (Cf. Figure 4), l'une des 12 régions marocaines, qui porte le nom des deux chapelets d'oasis principaux de cette région.

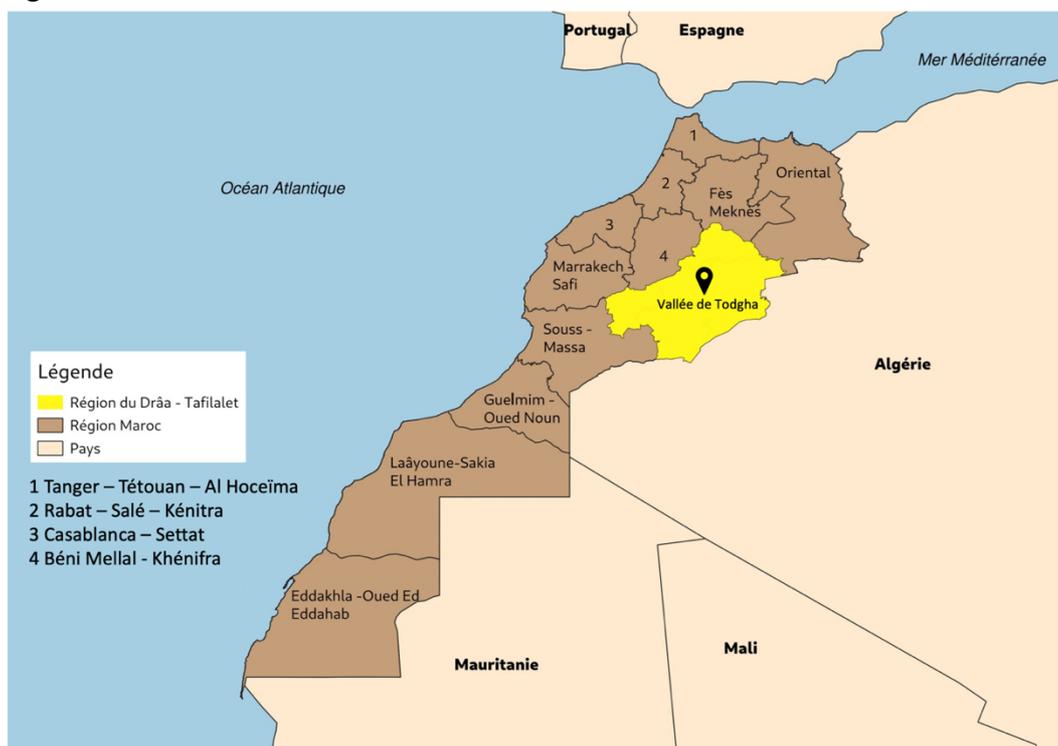


Figure 4 : Localisation de la vallée de Todgha dans la région Draâ-Tafilalet. (Kuper & Mazari, 2022)

Dans cette partie, nous relirons l'histoire du sud-est marocain et de la vallée de Todgha à travers leurs inscriptions dans « *des relations de pouvoir socialement construites [...] et interactions avec le « centre », l'« urbain » et le « global »* » (El Kahlaoui & Bogaert, 2019).

Le projet Massire décrit cette zone d'étude comme un territoire marginal. Nous considérons comme le fait Karen Rignall que la marginalité n'est pas le fruit d'un déterminisme environnemental comme cela transparaît souvent dans les discours de l'administration mais qu'il s'agit bien d'une production sociale (Rignall, 2012). Il nous paraît plutôt intéressant d'appréhender la marginalité non pas comme une condition mais plutôt comme « *un effet produit par les forces politiques et les inégalités de pouvoir* » (El Kahlaoui & Bogaert, 2019). Ainsi, parler de zone, territoire ou population marginalisée insiste sur la dimension processuelle de la création de marges.

## 2.1 Le sud-est du Maroc, une zone oasienne ?

Aujourd'hui, le sud-est marocain est décrit comme une zone oasienne, c'est-à-dire une zone où l'activité agricole oasienne le définit et structure le territoire. La nature des projets de développement dans cette zone et la nature des investissements en témoignent. L'ANDZOA, l'Agence Nationale des Zones Oasiennes et de l'Arganier, est l'agence créée par le ministère de l'Agriculture chargée de la sauvegarde et du « *développement intégré des espaces oasiens et de l'Arganeraie* ». Pour l'ANDZOA, la zone oasienne « *doit sa raison d'être à deux systèmes hydrographiques de surface qui dévalent les versants sud du Haut Atlas pour se jeter dans le Sahara, elle regroupe principalement 4 régions du Maroc, qui incluent en plus des bassins versants du Draâ, du Ziz et du Ghris les principales oasis sur le versant sud du Haut Atlas Central et Oriental.* »<sup>10</sup>. Les missions de l'ANDZOA concernant les zones oasiennes portent sur la protection et le développement des oasis et des palmiers dattiers<sup>11</sup>.

Cette vision de ces territoires nie la diversité des formes de vie qui existaient et existent encore aujourd'hui dans ces derniers. Larbi Mezzine souligne pour le Tafilalet l'importance du commerce transsaharien, qui rendait « *la vie possible dans ces contrées méridionales semi-désertiques* » (Mezzine, 1987). Il souligne également l'importance du pastoralisme dans cette région ; « *la différence de l'activité des pasteurs avec celle des sédentaires, et la complémentarité des produits des deux économies constituent la base des échanges locaux dans le sud-est marocain, et celle de la dynamique du changement dans cette région* » (Mezzine, 1987).

Dans le sud-est les groupes de pasteurs, ont pendant longtemps constitués des grandes confédérations de tribus puissantes qui contrôlaient des territoires allant du Sahara jusqu'aux plaines du Tadla et du Haouz au nord de l'Atlas. Ils étaient alors puissants et craints par les populations sédentaires avec qui ils concluaient des accords de protection leur permettant de s'installer aux marges des oasis (De Haas, 2003). L'absence totale de l'élevage pastoral dans les missions de l'ANDZOA reflète bien l'héritage des politiques de sédentarisation menées par l'état depuis la période coloniale.

---

<sup>10</sup> <http://andzoa.ma/fr/andzoa/zone-d'intervention/zone-oasienne/donnees-generales/> consulté le 06/09/2022

<sup>11</sup> <http://andzoa.ma/fr/andzoa/missions/> consulté le 06/09/2022

Aujourd'hui le sud-est marocain, est une région touristique importante pour le Maroc avec des « sites touristiques » attractifs comme les gorges du Todgha et du Dadès, les dunes de Merzouga, et les différents *ksours* et *agadirs* ; villages et greniers fortifiés. La région dispose également de ressources minières importantes. La mine d'Imider située à 30 kilomètres au sud-ouest de Tinghir est la plus grande mine d'argent d'Afrique.

### 2.1.1 La colonisation : marginalisation d'un Maroc « inutile »

L'année 1912 marque le début de l'occupation française et espagnole du Maroc. Il faudra toutefois attendre les années 1930 pour que les Français puissent prétendre contrôler le sud-est marocain. La pacification du pays prend fin avec la célèbre guerre de *Bougafér* ayant opposé des tribus de Aït Atta et les troupes françaises menées par les commandants Giraud et Catroux au printemps 1933.

La colonisation n'a pas seulement marqué la fin de l'autonomie des tribus par rapport au Makhzen. Celle-ci a également contribué à la déstructuration de l'économie, la sédentarisation des populations pastorales et la fin des routes commerciales transsahariennes déjà en déclin (De Haas, 2003).

Cette région a connu au cours du XX<sup>ème</sup> siècle une « intégration » et une « inclusion » politique et économique croissante. Ces bouleversements politiques et économiques ont notamment été synonymes de nouvelles opportunités pour les habitants du sud-est marocain. Loin de nier cette dynamique, nous considérons que l'intégration croissante qu'a connu le sud-est du Maroc depuis la colonisation a été accompagnée par sa marginalisation. En effet, la vision dualiste de la colonisation au Maroc va créer une division entre un « *Maroc qui se modernise, qui se développe rapidement et s'enrichit, le Maroc utile, et un Maroc inutile, composé essentiellement de marges et de poches de pauvreté.* » (Aït Hamza, 2012).

Le sud-est marocain et vallée de Todgha fait partie à l'époque du Protectorat de ce que l'administration désigne comme le « *Maroc inutile* ». L'administration coloniale se base sur les potentialités pédoclimatiques pour opposer un Maroc qualifié d'utile qui concentrera l'essentiel des investissements à un Maroc inutile largement délaissé par l'administration coloniale. Concernant l'agriculture, le Maroc utile fera l'objet de grands investissements hydro-agricoles et verra la création de grands périmètres irrigués notamment dans les plaines littorales. Le Maroc inutile regroupe les zones présahariennes et montagneuses. L'agriculture et l'élevage en grande partie pastoral y sont alors considérés comme improductifs. Le Maroc inutile contrairement à celui considéré comme utile sera largement laissé pour compte.

### 2.1.2 Depuis l'indépendance, accroissement des inégalités

Au lendemain de l'indépendance, en 1956, le Maroc se retrouve avec un héritage du protectorat qui dessine clairement, par les politiques d'investissement menées une fracture entre les Maroc utile et inutile.

Le Maroc, nouvellement indépendant, s'est à la fois attaché à « *consolider son unité territoriale* » et à instaurer une régionalisation du modèle de développement dans l'intention de réduire les disparités territoriales existantes (Aït Hamza, 2012).

Les politiques de « *développement socio-économique régional fut orchestré principalement par les institutions de l'État et par une participation timide des assemblées élues au niveau local et*

*régional. Par conséquent, les retombées de cette provincialisation du développement économique puis social n'ont pas parvenus à satisfaire la population locale. On parle d'une subordination ou d'une tutelle hiérarchisée de l'ensemble des organes décentralisés.* » (Far-Hat, 2016).

Mehdi Bennouna retrace l'histoire du mouvement armé révolutionnaire marocain des années 1963 à 1973 (Bennouna, 2017). En 1973, Les cadres de la révolution avaient mis en place dans l'Atlas et la région du sud-est des « *cellules clandestines* » comme celle de Tinghir. Le vendredi 9 mars 1973, les gorges du Todgha sont le théâtre d'échanges de coups de feu entre les membres de cette cellule et l'armée (Bennouna, 2017). Certaines personnes rencontrées expliquent la marginalisation de leur région par les dissidences qui l'ont secoué.

*« Les confins de ces montagnes arides ont fait naître des vocations nobles et guerrières qui se sont maintes fois élevées contre la corruption du pouvoir central. C'est probablement pour cette même raison que les maîtres successifs du Maroc, à l'autorité morale chancelante, lui dédièrent le sinistre rôle de destination d'exil et de détention secrète : Arbalou au temps du protectorat et, plus tristement célèbres, Tazmamart et Kelat M'gouna sous Hassan II »* (Bennouna, 2017).

Les tendances observées à la suite de l'indépendance ne sont pas allées vers une réduction des disparités territoriales. En effet, en dépit de l'annonce d'intentions de réduction des inégalités spatiales, celles-ci se sont accentuées. Cela s'explique toujours par une concentration des investissements au sein des régions du littoral atlantique « *pour les équipements structurants (ports, autoroutes, aéroports, barrages...) [et pour les] infrastructures socio-économiques (11 universités sur 14, la totalité des centres hospitaliers universitaires, la quasi-totalité des terrains de sports internationaux, etc.)* » (Aït Hamza, 2012)

Un bon nombre des habitants du sud-est rencontrés partagent un « *sentiment d'injustice alimenté par la marginalisation économique, la dépossession, le manque d'infrastructures et de services sociaux* » (El Kahlaoui & Bogaert, 2019). Ce sentiment peut s'exprimer par des discours concernant le coût de la vie ainsi que la médiocrité ou l'absence des services de base comme l'eau potable, l'assainissement, la santé ou encore l'éducation. Les mobilisations dans la région du sud-est sont souvent motivées par ce sentiment.

Le mouvement d'Imider est un exemple de mouvement de revendication des inégalités (El Kahlaoui & Bogaert, 2019). Imider est un douar de la province de Tinghir qui abrite la plus grande mine d'argent du continent. La mine d'Imider connaît des protestations depuis les années 1970 sur la base d'un conflit autour de l'eau avec le groupe exploitant la mine, filiale de la *holding* royale. Le mouvement d'Imider est qualifié de lutte des marginalisés pour une plus grande justice sociale (El Kahlaoui & Bogaert, 2019).

Le Plan Maroc Vert : une stratégie agricole reflétant la marginalisation de la région ?

Le Plan Maroc Vert (PMV) est la stratégie de développement agricole depuis 2008 jusqu'en 2020. Le PMV est structuré en deux piliers.

Le pilier I vise à « *développer une agriculture moderne, à forte valeur ajoutée, compétitive et adaptée aux règles du marché, grâce à une nouvelle vague d'investissements privés, organisés autour de nouveaux modèles d'agrégation* » (Akesbi, 2011)

Le pilier II vise quant à lui à accompagner dans une perspective solidaire la moyenne et petite agriculture des zones défavorisées et périphériques. Les agro-systèmes considérés comme au « *potentiel limité* » sont les zones arides et semi-arides ainsi que les zones montagneuses. Ils représenteraient les 2/3 de la SAU du pays et 70% des exploitations (Aït Kadi & Benoit, 2010). Concernant les investissements le Pilier I du PMV devait mobiliser près de 75 milliards de dirhams sur une dizaine d'années contre 20 milliards de dirhams pour le pilier II.

En règle générale, les investissements publics restent inégalement répartis entre les régions du pays. Ainsi, pour l'année 2021, un peu plus de 3 000 milliards de dirhams étaient dédiés à la région du Draâ-Tafilalet, soit un peu moins de 6 fois l'investissement de 17 000 milliards de dirhams consacré à la région de Casablanca-Settat (Royaume du Maroc, 2021)<sup>12</sup>.

On peut à juste titre relever que les deux piliers du PMV reprennent en d'autres termes la vision dualiste d'un Maroc utile et d'un Maroc inutile héritée de la période coloniale.

### 2.1.3 La place de la région de Draâ-Tafilalet dans le Maroc contemporain

La région Draâ-Tafilalet est aujourd'hui l'une des douze régions du Maroc. Avec un PIB annuel par habitant légèrement inférieur à 13 000 dirhams la région Draâ-Tafilalet est la moins riche du royaume. Celui-ci est près de trois fois inférieur à celui de la région de Casablanca-Settat considéré comme le « poumon économique » du pays (Royaume du Maroc, 2021).

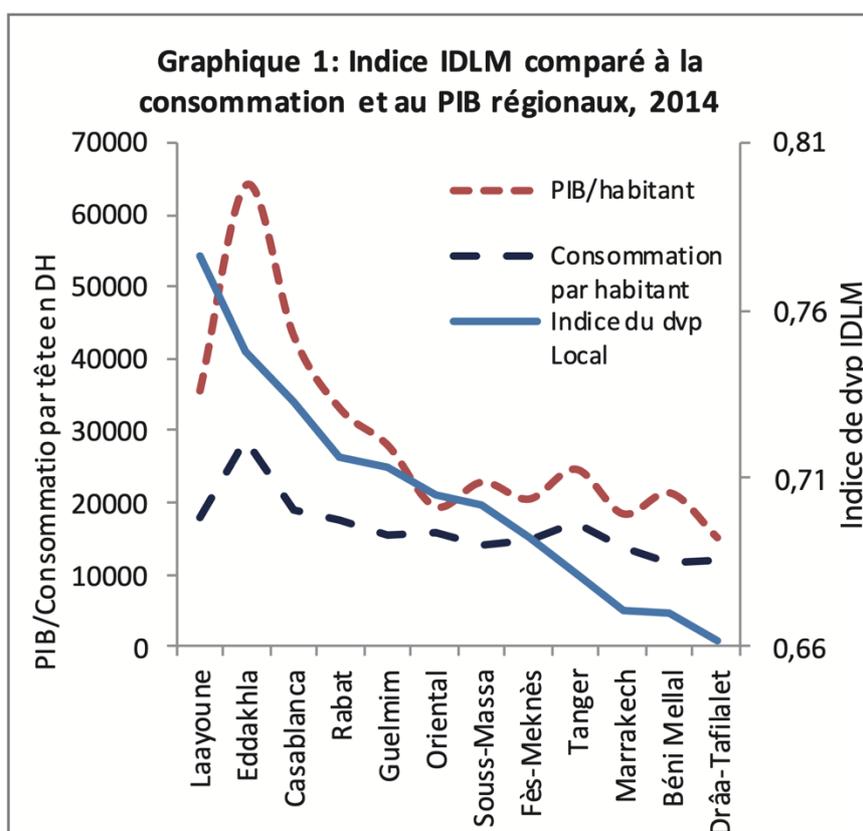


Figure 5 : « Indice IDLM comparé à la consommation et au PIB régionaux, 2014 » (ONDH, 2017),

<sup>12</sup> Le Dirham est la monnaie officielle du Maroc. 1 € représente habituellement un peu plus de 10 dirhams

L'Indice de Développement Local Multidimensionnel (IDLM) est un indice élaboré par l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH) basé sur une démarche élaborée par le PNUD (PNUD, 2013; ONDH, 2017). Cela consiste en l'agrégation d'indicateurs provenant du recensement conduit en 2014 pour le calcul d'indices dimensionnels.

Le détail de la méthodologie empruntée pour le calcul de l'IDLM est complexe et reflète notamment la vision du développement de l'état et de l'administration<sup>13</sup>. Nous pourrions développer ici une vision critique de cet indice et du choix des indicateurs pour représenter le développement local. Mais pour nous la valeur absolue de l'indice importe peu. Il s'agit davantage de mettre en évidence les disparités à l'échelle nationale.

Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessus la région de Drâa-Tafilalet est la région avec un IDLM de 0,663 qui le plus faible des douze régions marocaines. Les régions possédant les IDLM les plus élevés sont les provinces du sud (Laayoune-Sakia El Hamra, Eddakhla-Oued Eddahab et Guelmim-Oued Noun) ainsi que les deux régions côtières respectivement centres économique et politique du pays (Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra).

La présence des « provinces du sud » dans le haut du classement est le reflet des efforts de l'état en faveur de l'économie locale et des aménagements. Ces territoires ont été (ré)intégrés au territoire national en 1975 à la suite de la « marche verte », organisée par Hassan II. Les efforts consentis par l'état sont le témoin de la volonté de (ré)intégrer pleinement ces régions au territoire national. L'exemple du dynamisme économique de ces régions aussi nommées « provinces sahariennes » montre bien que la marginalité n'est pas un donné géographique mais bien une construction (Aït Hamza, 2012).

Il existe néanmoins des disparités de ce qu'on appelle « développement » au sein même de ces régions. La municipalité de Tinghir par exemple dispose d'un IDLM de 0,748 alors que pour la commune d'Ikniouen dans le massif du Saghro il est de 0,61 (ONDH, 2017).

## 2.2 La vallée de Todgha, une oasis en mutation

L'oued Todgha source d'eau permanente a permis la pratique pluriséculaire de l'agriculture irriguée au sein de ce territoire présaharien au climat semi-aride. L'oued Todgha prend sa source

---

<sup>13</sup> « Chacune de ces dimensions est mesurée par un indice composite calculé à partir d'un ensemble cohérent d'indicateurs. Les mesures dimensionnelles ainsi obtenues sont, par la suite, agrégées en un indice moyen du développement local multidimensionnel. Le qualificatif 'Local' vient du fait que le niveau de développement à l'échelle nationale, régionale et provinciale est une moyenne pondérée, par la population, des niveaux de développement observés dans les diverses communes. La dimension « état de santé » est mesurée par les chances de survie au-delà de 70 ans et l'espérance de vie à 60 ans; l'éducation par le taux d'alphabétisation, la proportion de la population connaissant l'arabe et le français et la proportion de la population ayant le niveau du collège, du lycée ou du supérieur; la décence de l'activité économique est mesurée par le pourcentage d'actifs occupés rémunérés, la condition de logement par le pourcentage d'habitat non sommaire, de villas et de maisons marocaines, de logements munis d'une cuisine ou de bain/douche et du nombre moyen de personnes par pièces; l'accès aux services sociaux par le pourcentage de ménages accédant, à l'échelle nationale, à l'électricité, à l'eau potable et, en milieu rural, à la route goudronnée; et, enfin, la cadre de vie est approché par le pourcentage de ménages disposant d'un ordinateur, téléphone, portable et/ou fixe, d'internet, d'une télévision, d'une antenne parabole et/ou d'un réfrigérateur. » (ONDH, 2017).

sur le versant sud du Haut-Atlas et alimente l'oasis de la vallée de Todgha sur une trentaine de kilomètres.

La vallée de Todgha est constituée de trois communes rurales (Todgha El Oulya, Todgha Essoufla, Taghzoute N'Aït Atta ) et une commune urbaine (Tinghir). Chaque commune est ensuite divisée en fractions elles même subdivisées en *douars*.

La vallée de Todgha et Tinghir son principal centre urbain font partie de la province de Tinghir créée en 2009. La province fait partie de la région de Drâa-Tafilalet, une des douze régions du royaume du Maroc.

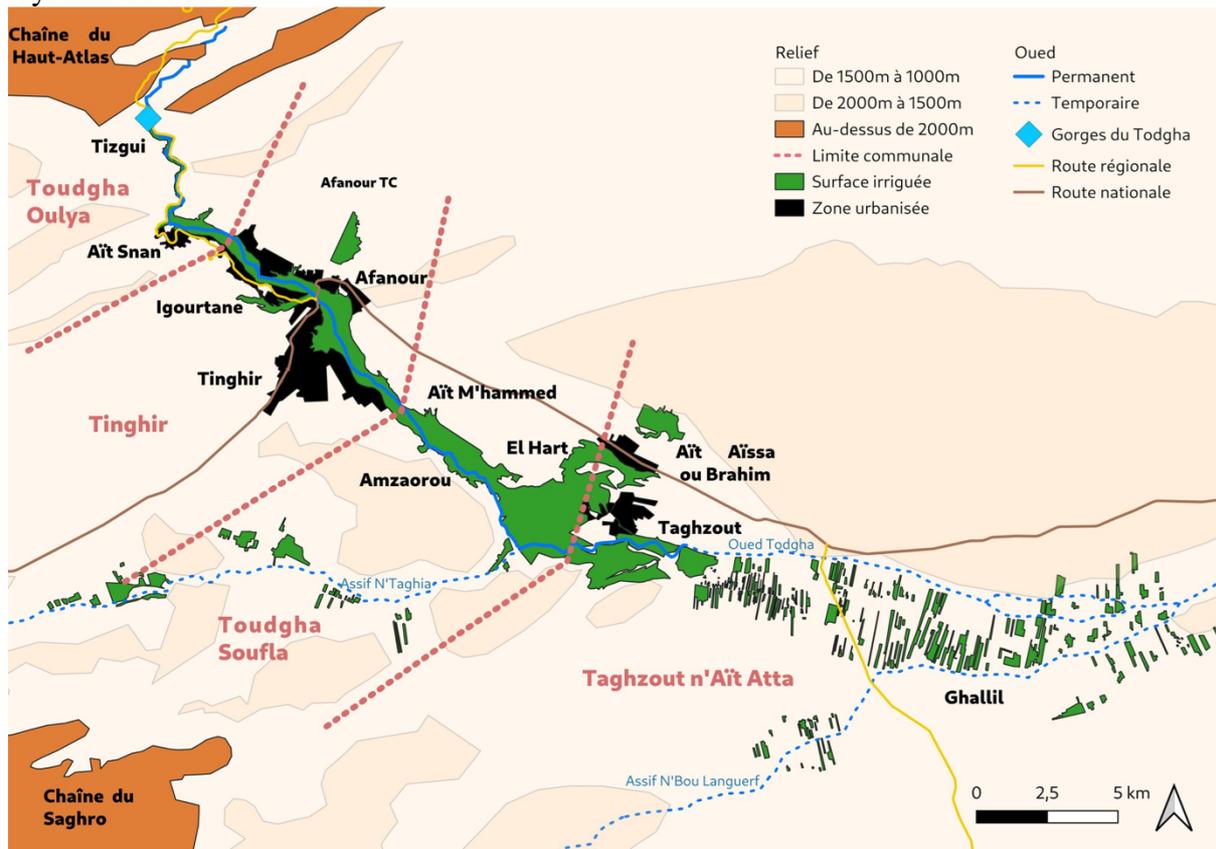


Figure 6 : La vallée de Todgha, division par communes. (Kuper & Mazari, 2022) Sources : données OSM et photographies aériennes ESRI octobre 2021

### 2.2.1 La vallée de Todgha, une oasis pluriséculaire

L'histoire de la vallée de Todgha est vieille de plusieurs siècles. À l'image d'autres oasis du Maghreb la complémentarité de l'agriculture vivrière, l'élevage pastoral et du commerce transsaharien ont longtemps été les raisons d'être de tels agro-systèmes. En effet, Tinghir dispose d'une position géographique stratégique sur la route des caravanes du commerce transsaharien. Tinghir devient alors un important carrefour commercial entre les massifs du Haut-Atlas et du Saghro et sur la route reliant le Tafilalet à Marrakech une des villes impériales du Maroc.

À partir des gorges de Todgha, l'oued s'écoule en surface et alimente l'oasis grâce à un complexe et ingénieux réseau d'aménagements hydrauliques. Cette oasis, très étroite au niveau des gorges, s'élargit peu à peu à mesure que la topographie le permet (Cf. Figure 6)

À partir de Tinghir et jusqu'à El Hart, l'irrigation est régie par un tour d'eau répartissant l'eau de l'oued entre les *igherm* en fonction des saisons.

Taghzoute est une zone de l'oasis peuplée par des tribus de la confédération de tribus des Aït Atta installés à l'aval de la vallée de Todgha depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle (De Haas, 2003). Ces derniers ne disposent pas d'accès à l'eau de surface, ils ont développé une agriculture basée sur les *khetaras*.

## 2.2.2 À partir des années 1930, profondes mutations

Si le protectorat a suscité d'importantes transformations qu'elles soient institutionnelles ou juridiques, la présence coloniale dans la vallée de Todgha est restée limitée contrairement aux régions du Maroc côtier. En effet, la présence coloniale dans la vallée de Todgha est devenue une réalité à partir des années 1930 contrairement au Maroc des plaines littorales occupées depuis 1912. De plus, faisant partie du Maroc qualifié d'inutile, les projets et investissements ont été peu nombreux.

Parmi les influences qu'a eu le protectorat au sein de la vallée de Todgha nous pouvons citer la division administrative du territoire en fractions et douars. Ce processus s'est accompagné d'une influence désormais directe du pouvoir central et de ses administrations au sein de ce territoire. L'autorité coloniale a également réalisé des aménagements du réseau routier contribuant à la connexion de la vallée avec le reste du Maroc.

Les transformations qu'a connu la vallée de Todgha se sont accentués après l'indépendance en 1956. La ville de Tinghir constituée en centre administratif de la région par l'administration coloniale connaît un important développement favorisé par l'amélioration du réseau routier avec notamment la construction de la route goudronnée entre Ouarzazate et Errachidia dans les années 1970. Le développement de la ville de Tinghir donne à nouveau à Tinghir son importance en tant que carrefour commercial entre le Haut-Atlas et l'Anti-Atlas et sur la route entre Ouarzazate et Errachidia. Ce développement ouvre de nouvelles opportunités économiques aux habitants de la vallée qui peuvent diversifier leurs sources de revenus. Cette période est également marquée par une augmentation rapide de la démographie contribuant à créer de nouveaux secteurs économiques (Cf. Figure 7).

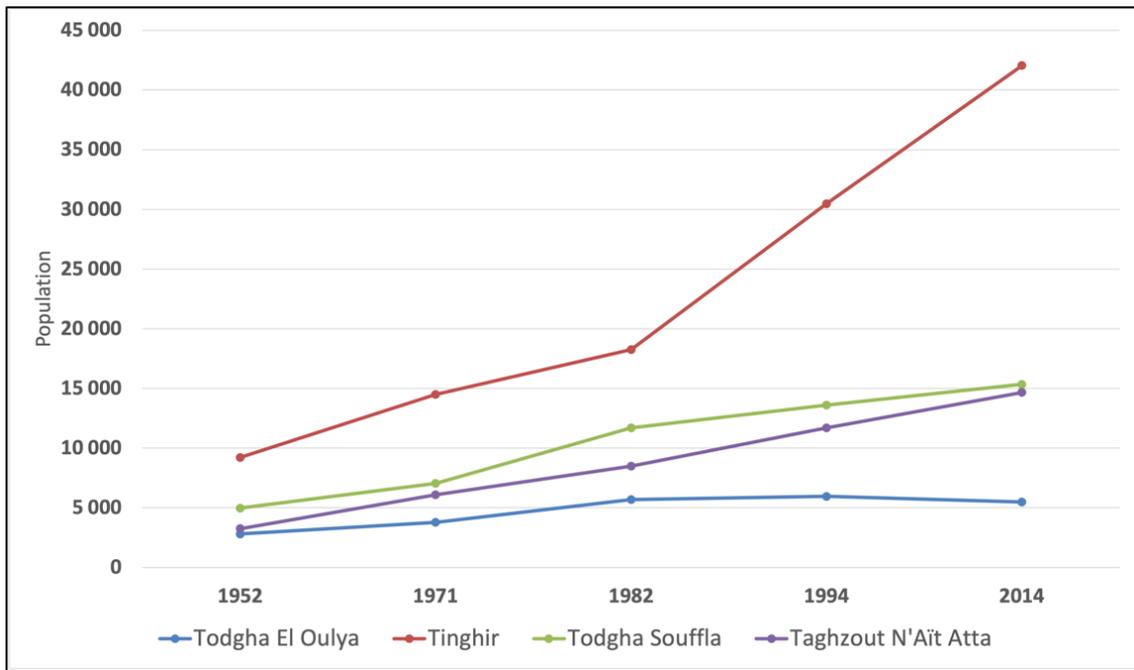


Figure 7 : Évolution de la démographie des quatre communes de la vallée de Todgha. Sources : RGPH 2014 et (De Haas & El Ghanjou, 2000a; basé sur Buchner, 1986) et les recensements de 1971, 1982, 1994

La vallée de Todgha a également connu une intensification des mobilités avec le reste du Maroc et la France principalement. En effet, les décennies 1960 et 1970 sont considérées comme celles de l'âge d'or de la migration dans la vallée de Todgha (De Haas, 2003). Les migrations sont favorisées par le contexte de prospérité que connaît la France à cette période. De nombreux habitants de la vallée de Todgha sont recrutés pour le travail dans les mines de charbon et les usines automobiles du nord et de nord-est de la France.

Tous ces facteurs ont eu des conséquences importantes sur l'agrosystème oasien et le rapport des habitants de la vallée à ce dernier. L'importance de l'oasis dans la vie des habitants de la vallée de Todgha a été centrale jusque dans les années 1950. À partir de cette période, l'agriculture a gardé une importance identitaire importante mais son importance dans la consommation des ménages et le montant et la part des revenus a connu une baisse progressive pour un grand nombre de ménage.

En effet, la place centrale qu'occupait l'oasis dans la vie des habitants est progressivement diminuée face à l'apparition de nouvelles opportunités totalement déconnectées de l'oasis comme la migration nationale et internationale ainsi que l'apparition d'activités commerciales à Tinghir.

De plus, la possibilité nouvelle d'acheter au *souk* des produits alimentaires issus de grandes régions agricoles marocaines a remis en cause la pertinence de certaines cultures pour les habitants. En effet, la concurrence de produits à faible coût a notamment entraîné l'arrêt de la culture de blé.

### 2.2.3 Le foncier au sein de la vallée de Todgha

#### Rappel des différents régimes fonciers au Maroc, fruit d'un vieil héritage

Le Maroc comme les autres pays du Maghreb se caractérise par un pluralisme des systèmes de normes régissant l'accès au foncier : (droit musulman, « droit coutumier », droit positif...) (Bouderbala, 1999). Il convient de ne pas en faire des systèmes clos en les essentialisant, car ils sont en perpétuelle recomposition et s'alimentent les uns les autres. De nombreux auteurs montrent notamment comment le prétendu droit coutumier est lié au droit positif et comment il a été institutionnalisé et réifié durant la colonisation (Berriane & Rignall, 2017).

Les régimes juridiques fonciers sont également caractérisés par un pluralisme. Ils sont habituellement classés en : *melk*, *habous*, *terres collectives* et *guich*. Chacun de ces régimes juridiques pouvant également faire l'objet de l'immatriculation (Bouderbala, 1999). L'immatriculation a été introduite « dès le début du protectorat (*dahir du 12 août 1913*) pour donner à la propriété coloniale une base juridique solide » (Bouderbala, 1999).

Les régimes juridiques actuels sont le fruit d'histoires longues. Toutefois, les histoires de l'évolution des régimes fonciers sont différentes en fonction des territoires et des groupes sociaux. Cette histoire racontée à l'échelle du Maroc comme le fait Négib Bouderbala omet la diversité des régimes fonciers qui ont pu exister. L'anthropologue David Hart décrit par exemple les régimes fonciers régissant le foncier chez les Aït Atta du Saghro (Hart, 1999). Ce groupe d'éleveurs pastoraux dispose de régimes fonciers dont la diversité et les particularités s'expliquent par la pratique de l'élevage pastoral.

#### Les quatre régimes fonciers au Maroc

Nous considérons ici quatre régimes fonciers principaux que sont les terres *habous*, *guich*, *melk* et *collectives*.

Le bien *habous* est « une institution de droit musulman qui se présente sous la forme d'un bien soustrait du commerce juridique par le constituant pour servir une œuvre religieuse charitable, humanitaire, sociale, voire même d'esthétique publique » (Filali Meknassi, 1991; cité par Mahdi, 2014).

Les terres *guich*, sont des terres de la propriété privée de l'État dont la jouissance a été concédée à des tribus dans le cadre de services militaires rendus (Bouderbala, 1999). On les retrouve le plus souvent en périphérie des villes impériales pour leur protection.

Le régime des terres *melk* est régi par le droit musulman de rite malékite. Ce régime a fait son apparition avec l'installation des Arabes au Maroc (Bouderbala, 1999). Ce régime s'apparente à la propriété privée de droit romain (*usus*, *fructus*, *abusus*). Même si comme nous l'avons mentionné, le protectorat a contribué pour beaucoup à réifier le régime *melk* en unifiant des régimes qui pouvaient s'y apparenter. Nous pouvons citer par exemple, le régime *bil khayr* chez les Aït Atta décrit par l'anthropologue David Hart. *Bil khayr*, peut s'apparenter à la possession et non à de la propriété. Il est alors possible d'hériter des droits sur ces terres mais les transactions comme la vente, l'échange ou la mise en gage sont interdits (Hart, 1999).

Les terres collectives est un régime crée par l'administration coloniale qui régit par le *dahir* du 27 avril 1919 le « droit de propriété des tribus, fractions, douars ou autres groupements ethniques sur les terres de culture ou de parcours dont ils ont la jouissance à titre collectif »

(Kadiri & Er-Rayhany, 2019). Ce dahir est resté en vigueur pendant un siècle jusqu'à la parution d'un nouveau dahir en juin 2019.

Ces dernières « *sont des territoires de tribus, transformés par la législation du protectorat (dahir du 27 avril 1919) en propriétés inaliénables de collectivités ethniques, soumises à la tutelle du Ministère de l'Intérieur* » (Bouderbala, 1999).

Si ce régime peut aujourd'hui être présenté par certains comme un héritage de traditions archaïques, Pierre Guignard souligne que le régime arch<sup>14</sup> en Algérie est une tradition inventée lors la colonisation (Guignard, 2013). Alain Karsenty, a quant à lui décrit pour le Maroc le processus de l'invention du régime des terres collectives basé sur une vision orientaliste et partielle de la diversité des situations existantes (Karsenty, 1988, 1995).

Les terres collectives sont considérées comme inaliénables car les droits sur ces terres ne peuvent être cédés transférés ou vendus. Leurs droits afférents sont également imprescriptibles car ils sont non définis dans le temps. Elles sont aussi insaisissables dans le cadre d'un recouvrement (Kadiri & Er-Rayhany, 2019). Il existe une diversité de modes d'accès aux terres collectives par les ayants droits qui peuvent également être transformées en terres *melk* (Mahdi, 2014).

#### Le foncier, dans la vallée de Todgha

Nous pouvons répartir la vallée de Todgha en deux compartiments quant aux régimes juridiques de la terre.

D'une part les zones d'oasis historiques ou le foncier et presque exclusivement sous régime *melk* avec quelques biens *habous* appartenant aux mosquées (De Haas & El Ghanjou, 2000a). Même si ce régime s'apparente à la propriété privée de droit romain (Bouderbala, 1999). Dans les oasis du Sud marocain ce régime juridique peut néanmoins faire l'objet de lois coutumières encadrant la vente de terres en interdisant notamment la vente aux étrangers à la tribu (Mahdane, 2009). De plus, dans le contexte oasisien les droits sur la terre peuvent être séparés de ceux portants sur les palmiers dattiers.

On considère, d'autre part, les zones dites d'extensions qui était ou sont encore sous le régime des terres collectives. Les terres collectives dans la vallée de Todgha étaient des terres de pâturage pour les habitants des douars de la vallée disposant de troupeaux, c'étaient également des pâturages pour les troupeaux des groupes de pasteurs Aït Atta qui deux fois par an transhumaient du massif du Saghro vers les montagnes du Haut-Atlas.

Depuis les années 1970-1980, l'accès à l'eau souterraine facilité par l'achat des motopompes rendu possible dans la plupart des cas par la migration a « révélé » un « potentiel » insoupçonné de ces espaces désertiques pour l'agriculture. Les douars de l'amont de la vallée ne disposent pas de terres collectives comme nous allons le voir ci-après. Ainsi, les migrants internationaux originaires de cette partie de la vallée ont cherché à investir dans le foncier agricole à l'aval de la vallée et même jusqu'à Tinjdad.

Ce « nouveau potentiel » couplé à la volonté d'investir des migrants internationaux a enclenché la dynamique de partage entre les ayants droits des terres collectives et l'individualisation des

---

<sup>14</sup> Équivalent au Maroc des terres collectives

droits permettant l'apparition d'un marché foncier. Si sur le papier les terres sont restées collectives dans bien des cas, il s'agit du point de vue des acteurs, de terres possédant l'ensemble des propriétés du *melk*, on peut alors désigner ce processus par *melkisation*. Les ayants-droits peuvent démarrer un projet agricole en construisant un puits, construire une maison ou même revendre leur lot à des étrangers de la « collectivité ethnique ». Ainsi, s'est développé à partir des années 1970-1980 de nombreuses transactions marchandes autour du foncier des terres collectives et sont apparues des ventes entre membres des *douars* et des étrangers à ces derniers.

## 3 La vallée de Todgha : un système socio-écologique

### 3.1 La vallée de Todgha en cinq compartiments

Pour réaliser cette analyse, nous avons découpé la vallée de Todgha en cinq compartiments en fonction des modes d'accès et de gestion de l'eau d'irrigation.

Pour réaliser ce zonage nous avons remarqué que les modalités d'accès et de gestion de l'eau diffèrent sur l'ensemble de la vallée. L'eau et sa gestion sont des éléments clefs des systèmes agricoles oasiens. En effet, il existe dans ces systèmes des liens très importants entre modes d'accès à l'eau et la manière dont est pratiquée l'agriculture ainsi que le type d'organisation sociale. C'est pour cela que nous avons considéré le mode d'accès et de gestion de l'eau comme le principal facteur permettant de réaliser un zonage de la vallée de Todgha.

Il ne s'agit pas de tout comprendre à l'aune des modes d'accès à l'eau et de faire de ce facteur celui qui permet d'expliquer les différences entre les localités de la vallée de Todgha. Le mode de gestion de l'eau a servi de base pour identifier les sous-systèmes socio-écologiques de la vallée de Todgha.

Nous avons néanmoins pris soin de détailler la pluralité des facteurs, qui en interaction permettent de comprendre les différents contextes de chaque zone de la vallée.

Nous avons donc défini cinq compartiments au sein de la vallée de Todgha des gorges à la plaine de Ghellil. Nous vous les présentons ici, au fil de notre descente de l'oued Todgha.

#### 3.1.1 Haute vallée (Todgha El Oulya)

La première zone identifiée se localise à l'extrême amont de l'oasis et représente la commune rurale de Todgha El Oulya. Cette commune, composée des deux fractions ; Tizgui et Aït Snane, peuplée d'Aït Todght. Elle se caractérise par une eau de surface abondante et l'absence de puits ou de forages pour l'irrigation. L'eau de surface est disponible dans cette zone sans restrictions pour les agriculteurs et n'est pas intégrée aux tours d'eau que nous retrouverons plus en aval dans la vallée.

Cette zone est la plus touristique de la vallée grâce notamment à l'attractivité des gorges du Todgha et de cette partie de l'oasis (Cf. Figure 2). Cette zone de l'oasis est limitée par le relief des montagnes environnantes, le périmètre des terres cultivables est faible et sans possibilité d'extension. La Surface Agricole Utile est de 100 hectares (CMV, 2016) se répartissant sur un peu moins de 10 kilomètres depuis les gorges du Todgha (Cf. Figure 6). L'ensemble des

propriétaires possède moins de 0,5 hectares répartis entre de nombreuses parcelles de plusieurs centaines de mètres carrés (CMV, 2016). L'unité pour mesurer les surfaces est le *ichr*, à peu près équivalent à 1/40<sup>ème</sup> d'hectare soit 250 mètres carrés. Les plus grands propriétaires disposent donc de vingt *ichr*.

Les terres pour la construction sont également très limitées. Celles-ci sont des terres collectives qui font l'objet de tensions au sein des douars et entre ces derniers. Les terres collectives des douars de l'amont sont très restreintes et ne peuvent pas faire l'objet de projets agricoles.

### 3.1.2 Moyenne vallée

La seconde zone identifiée représente la commune de Tinghir. Cette commune se caractérise par une disponibilité en eau de surface toute l'année organisée par un tour d'eau hivernal et estival et complétée par des puits et forages collectifs et individuels. Les tours d'eau répartissent l'eau de l'oued Todgha entre les douars. Ceux-ci disposant d'un nombre précis d'heures ou de jours pour une période de 41 jours pour le tour d'eau hivernal et de 21 jours pour le tour d'eau estival.

L'eau n'y est donc pas aussi disponible pour l'agriculture comme c'est le cas dans la haute vallée. Les surfaces de terres agricoles de l'oasis historique sont moins limitées dans ce compartiment. La SAU de 480 hectares est près de cinq fois plus importante que dans le compartiment de la Haute vallée. Si le nombre d'habitants est plus élevé, la surface des parcelles et des propriétés sont quand même plus importantes puisque 58 % des propriétaires possèdent moins de 0,5 hectares et 42 % possèdent entre 0,5 et 1 hectares (CMV, 2016).

La principale caractéristique de cette zone géographique est la présence de la ville de Tinghir (Cf. Figure 8) qui est devenue en 2009 le chef-lieu de la province portant son nom. Cette ville ne cesse de croître depuis le début des années 1990 et devient un lieu de migration pour les habitants du reste de la vallée de Todgha ou des montagnes avoisinantes et notamment le Saghro (De Haas, 2003).

Face à l'importante croissance urbaine qu'a connue Tinghir, le foncier autour de la ville de Tinghir est l'objet depuis une vingtaine d'années d'importantes spéculations. De nombreux migrants internationaux ont investi leur épargne pour la construction de maisons et d'appartements.



*Figure 8 : Oasis au niveau de la ville Tinghir en arrière-plan. T. Kuper, mars 2022*

### 3.1.3 Basse vallée (Todgha Essoufla)

La basse vallée comprend les zones historiques d'oasis de la commune de Todgha Essoufla. Ce compartiment est caractérisé par une surface de terres arables plus importante que pour les compartiments situés en amont. L'accès à l'eau de surface est quant à lui plus limité par rapport aux deux compartiments précédemment décrits. En effet, les douars de cette commune ont accès à l'eau de l'oued Todgha uniquement pendant le tour d'eau hivernal. Celui-ci répartit l'eau entre l'ensemble des douars de Aït Igourtane à ceux de El Hart suivant un calendrier s'échelonnant sur 41 jours (David, 2008). Dans certains douars visités comme Aït Mohammed le tour d'eau ne permet pas d'irriguer l'ensemble des terres du douars.

De nombreux puits ont été construits pour pallier le manque d'eau. L'agriculture lorsqu'elle existe repose en grande partie sur les eaux souterraines, notamment pendant la période estivale. Ainsi en fonction de la pluviométrie de l'année et de la disponibilité en eau des puits, la superficie des terres mises en culture varie. La priorité étant pour les agriculteurs d'assurer la survie puis la production des oliviers, palmiers dattiers et amandiers.



Figure 9 : Oasis du douar de Aït Mohammed (Todgha Essoufla). T. Kuper, mars 2022

*Nous pouvons voir les parcelles non cultivées cette année en raison du manque d'eau dans les puits. Les palmiers et oliviers à gauche dans l'arrière-plan présentent des signes de dessèchement.*

#### 3.1.4 Oasis de Taghzoute N'Aït Atta

Les douars de Taghzoute N'Aït Atta possèdent des particularités qui les différencient des autres douars de la basse vallée. Ils sont peuplés presque exclusivement par les Aït Atta (De Haas, 2003). Les Aït Atta est le dernier groupe ethnique à s'être installé dans la vallée du Todgha à partir du milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle (De Haas, 2003). Ils se sont alors installés à l'aval de l'oasis et des douars de El Hart après avoir conclu avec ces derniers des accords de protection. Les Aït Atta n'ont jamais eu de droit d'accès à l'eau de l'oued Todgha hormis pendant les crues. Ils ont été obligés de construire de nombreuses *khettaras* pour capter les eaux souterraines et ainsi pouvoir mener une agriculture d'oasis.

Ces différences de mode d'accès à l'eau justifient la création d'un compartiment supplémentaire comprenant les zones d'oasis historiques des douars Aït Atta.



*Figure 10 : Oasis historique à khetaras du douar d'Agoudim aujourd'hui irriguée par motopompes (Taghzoute N'Aït Atta). T. Kuper, mars 2022*

### 3.1.5 Les extensions

Le dernier compartiment concerne les zones d'extensions agricoles récentes. Il s'agit de terres mises en culture depuis une quarantaine d'années pour les plus anciennes. Les extensions sont principalement situées dans les communes de Todgha Essoufla et de Taghzoute N'Ait Atta, toutes deux situées à l'aval de la vallée de Todgha. En 2000, De Haas et El Ghanjou différenciaient deux types d'extensions. Ils distinguaient les extensions limitrophes des douars de Hart Niaamine et de Taghzoute N'Ait Atta d'une part et les extensions concernant la plaine de Ghellil d'autre part (De Haas & El Ghanjou, 2000a).

Depuis les années 2000 et les travaux de Hein De Haas d'autres extensions ont vu le jour. Parmi elles nous pouvons notamment citer les extensions sur les terres collectives situées au nord de Aït Aïssa Ou Brahim ou celles de Tangarfa<sup>15</sup> qui n'étaient pas encore réparties entre les ayants-droits dans les années 2000 (De Haas & El Ghanjou, 2000a). On peut également mentionner le projet collectif d'extensions porté par une association du douar d'Afanour. En termes de surfaces, la comparaison des SAU de 1996 et 2016 permet d'avoir une idée des ordres de grandeur en question. En comparant les SAU entre 1996 et 2016, pour la commune de Todgha Essoufla, la SAU a connu 45 % d'augmentation soit 290 hectares ( De Haas & El Ghanjou,

---

<sup>15</sup> La plaine de Tangarfa est une nouvelle zone d'extensions située à l'est du douar d'Afanour. Ce sont des terres collectives qui ont été réparties entre certains douars Aït Atta de l'aval de la vallée de Todgha.

2000a basé sur CMV, 1996; CMV, 2016). Concernant la commune de Taghzoute, nous pouvons dire que les extensions ont augmenté de 460 hectares est donc de 31 % de la SAU<sup>16</sup>. A l'échelle de la vallée nous pouvons estimer une augmentation de la SAU d'un peu moins de 900 hectares entre 1996 et 2016, en prenant en compte les quelques extensions récentes de la commune de Tinghir comme le projet Afanour de 100 hectares.

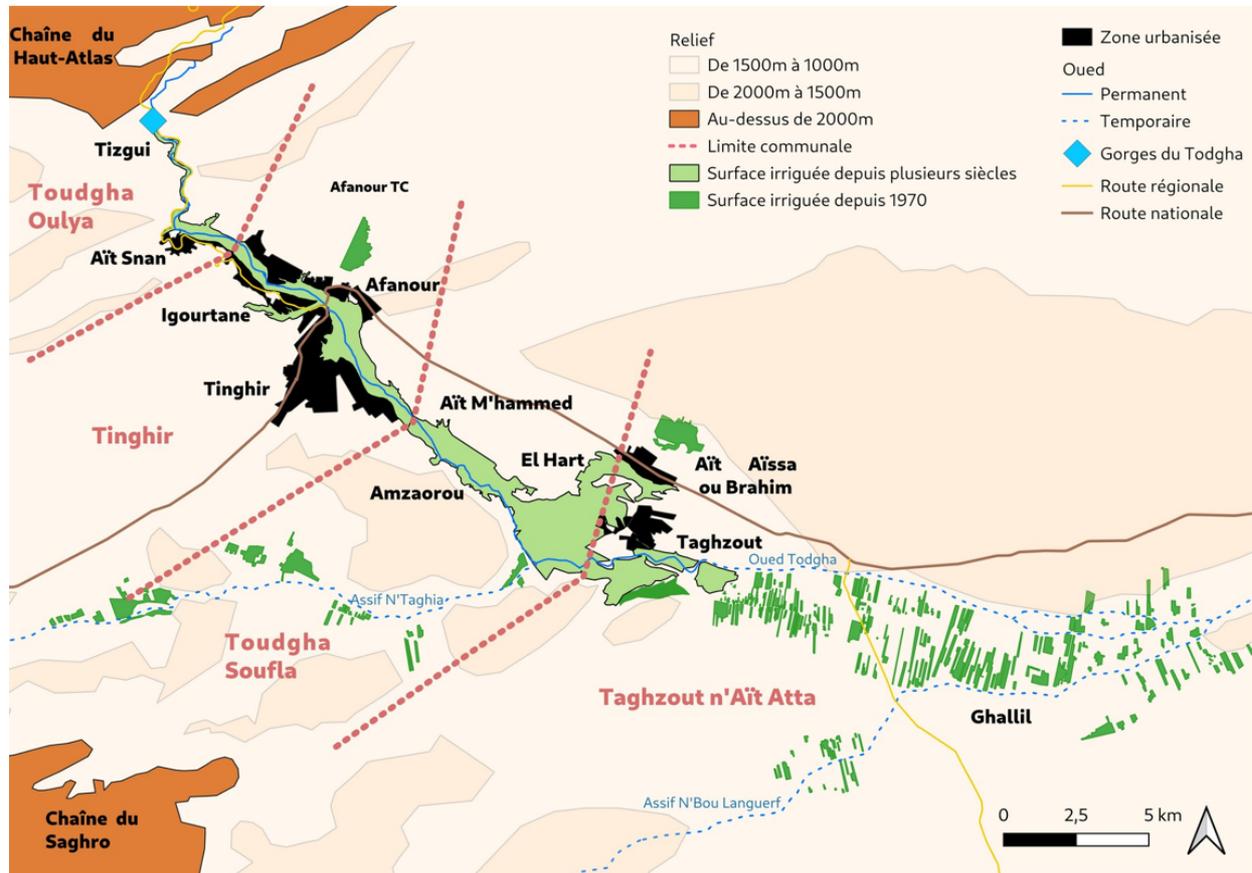


Figure 11 : Localisation des extensions agricoles à l'oasis historique. (Kuper & Mazari, 2022). Sources : données OSM et photographies aériennes ESRI octobre 2021

<sup>16</sup> Nous considérons que l'augmentation de la SAU ne concerne pas l'oasis historique et s'explique essentiellement par les extensions hors de l'oasis. Ce qui permet de comparer les SAU directement pour pouvoir faire apparaître l'évolution des surfaces d'extensions.



Figure 12 : Un projet d'extension en périphérie du douar d'Agoudim (Taghzoute N'Aït Atta). T. Kuper, mars 2022

*Hassan est un habitant du douar il est maçon. Il a acheté ce terrain pour construire une maison et développer son activité agricole. Il a planté des variétés de palmier à « haute valeur » : Majhoul et Boufgous, ceux-ci sont destinés pour la commercialisation des dattes quand ils arriveront à maturité. Il a également planté d'autres arbres fruitiers : amandiers, abricotiers qui sont destinés pour la consommation familiale. La luzerne sert pour l'alimentation du bétail (2 vaches et quelques moutons). Sa femme et sa sœur s'occupent de la fauche journalière et de l'irrigation. Pour des travaux considérés comme plus « physiques » (creusement d'un puits, réalisation des casiers d'irrigation...) il paye un travailleur journalier.*

Les terres de cultures s'étendent sur les terres collectives qui étaient auparavant dédiées au pâturage, sans mise en défens saisonnière comme les *igudaln* (Hart, 1999). Ces terres sont appelées *khla* ce qui désigne en arabe les plaines désertiques jouxtant l'oasis dites « vides ».

Les extensions agricoles reposent sur l'exploitation de l'eau souterraine pour la mise en culture des anciennes terres collectives le plus souvent dédiées au pâturage. Dans la plupart des cas dans la vallée de Todgha les extensions concernent des surfaces ne dépassant pas une vingtaine d'hectares. Les extensions reprennent des éléments des systèmes de production issus des zones historiques d'oasis tout en apportant certaines nouveautés. En effet, les personnes mettent en place des systèmes basés sur une complémentarité des cultures et de l'élevage. Les cultures reposent sur une diversité (palmier dattier, olivier, amandier, maraîchage, céréales et fourrages) qui caractérise les systèmes de production oasiens (Cf. Figure 12). Les extensions apportent néanmoins des nouveautés comme la mobilisation de l'eau souterraine par pompage, l'utilisation du goutte-à-goutte ou encore la culture d'espèces destinées uniquement à la vente (pastèque, melon...).

## 3.2 Un choix de deux douars pour l'analyse de la résilience

Il existait un découpage précédent de la vallée du Todgha en 3 compartiments : Todgha El Oulya ou la Haute vallée, La basse vallée composée de Tinghir et Todgha Souffla ainsi que celle des extensions. Nous avons jugé nécessaire de décomposer ce qui était défini comme la basse vallée en 3 différents compartiments devant la trop grande hétérogénéité que présentait ce dernier. Les 3 nouveaux compartiments sont la moyenne vallée, la basse vallée et l'oasis de Taghzoute N'Aït Atta comme précédemment décrits.

La volonté initiale était de se concentrer sur un douar par compartiment. Le zonage de la vallée de Todgha en cinq compartiments nous oblige par contrainte de temps de réaliser des choix quant aux zones à investiguer.

Nous faisons d'abord le choix de nous intéresser à au moins deux zones contrastées en termes d'enjeux locaux et de risques ou chocs. Nous souhaitons également faire le choix de nous intéresser à deux douars où les dynamiques foncières sont des enjeux importants pour les acteurs interrogés. Il s'agit des douars où les acteurs mentionnent d'eux même le foncier comme un élément important de la trajectoire collective du douar et celles des individus et des ménages. Le compartiment des extensions connaît une importante dynamique qui pose des questions en termes de soutenabilité. Il nous paraît donc pertinent de nous intéresser à la plaine de Ghellil, zone où le manque d'eau est l'adversité structurante de l'agriculture et de la vie des habitants. À Ghellil, le foncier est également une question structurante pour les habitants puisque c'est notamment l'accès au foncier qui a permis un « déverrouillage » des trajectoires en lien avec l'accès à l'eau souterraine. L'étude de l'histoire des transformations foncières à Ghellil permet de comprendre les trajectoires individuelles des ménages.

Parallèlement à l'étude menée sur la plaine de Ghellil, il nous semble pertinent de nous intéresser au compartiment de l'amont de la vallée. Ce compartiment se distingue du précédent par la diversité des chocs (crues, incendies, bayoud...). Il se distingue également par l'absence totale de l'adversité liée au manque d'eau pour les ménages de la plaine de Ghellil. Le choix a été fait de s'intéresser à ce compartiment car dans le discours des acteurs le morcellement du foncier agricole apparaît à chaque discussion. Au sein de ce compartiment, le douar de Aït Aritane a été choisi pour sa particularité d'avoir une association de développement représentant un modèle de réussite pour les acteurs de l'ensemble de la vallée de Todgha.

## 4 Aït Aritane et Ghellil : deux situations contrastées



*Figure 13 : Jardins de l'oasis et douar de Aït Aritane, T. Kuper, juillet 2022*



*Figure 14 : Parcelle abandonnée et amandiers desséchés à Ghellil, T. Kuper, juillet 2022*

## 4.1 Aït Aritane

Aït Aritane se situe à l'amont de la vallée de Todgha, c'est le dernier douar de la commune de Todgha El Oulya (Cf. Figure 6). Ce douar est dominé par une colline où les militaires français avaient construit un fortin dont les plus anciens se racontent le dur labeur que représentait sa construction.

A ce niveau de la vallée, l'oasis est large de plus de 500 mètres. L'eau provenant de l'oued Todgha, s'écoule continuellement dans les séguias ou elle est accessible sans restrictions pour les habitants du douar.

### 4.1.1 Une histoire collective liée à l'oasis

#### Jusqu'à l'indépendance

Jusqu'à l'indépendance, les habitants vivaient principalement des cultures de l'oasis destinées à leur consommation personnelle. L'oasis dans ce douar est un bon exemple de l'étagement de la végétation en trois strates qui est caractéristique de ces agrosystèmes.

Le palmier domine l'oasis en procurant ombrage aux strates inférieures. La strate arborée est constituée d'arbres fruitiers et d'oliviers (Cf. Figure 13). La strate herbacée était jusqu'à l'indépendance destinée uniquement à la consommation de la famille. Le blé et le maïs revêtaient une grande importance, ils étaient alors associés au sein d'une rotation qui dominait l'assolement. La disponibilité de l'eau d'irrigation en saison estivale rend possible la culture de maïs dans ce douar et cette partie de la vallée. Pour l'alimentation quotidienne, les légumes comme le chou, la carotte, la pomme de terre ou encore la tomate étaient également cultivés.

L'élevage à cette période était d'une grande importance pour les habitants. Il contribuait de manière essentielle à l'alimentation des familles et jouait un rôle important pour la fertilisation des *igerane*. Les ovins et les caprins étaient les plus nombreux et chaque famille disposait également d'un ou deux bovins pour la consommation quotidienne de lait et de beurre. Les troupeaux étaient conduits sur les pâturages attenants à l'oasis. Certains enquêtés se rappellent encore avoir conduit les animaux sur les pâturages durant leur enfance.

Les habitants du douar étaient également engagés dans des migrations saisonnières pour la récolte des céréales plus tardive au Moyen-Atlas. Rémunérés grâce à une part de la récolte de blé ils revenaient ainsi chargés de céréales pour l'année.

#### De l'indépendance à nos jours

Durant les années 1950 et 1960 le mode de vie des habitants d'Aït Aritane s'est progressivement transformé. À partir des années 1960, Aït Aritane a connu « *l'âge d'or* » de la migration. Nous avons pu rencontrer quelques habitants du douar ayant été recrutés par Félix Mora pour se rendre dans « les mines du Nord et à Forbach ». Ce phénomène migratoire est à l'image de l'intégration économique et politique croissante de la vallée au sein d'un Maroc nouvellement indépendant. Ce désenclavement progressif de la vallée et d'Aït Aritane est accéléré par la construction d'infrastructures par l'État marocain. En 1970, la route goudronnée dessert Aït Aritane, en 1980 le douar est électrifié. L'intégration croissante du douar et l'augmentation des revenus ne provenant pas de l'oasis ont marqué la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle à Aït Aritane. Tous ces changements permettent d'expliquer les transformations qu'a connu l'agrosystème oasien à cette période.

Le changement majeur concernant l'agrosystème oasien a été l'arrêt progressif du blé au profit de la luzerne. En 1999, le blé avait entièrement disparu (De Haas & El Ghanjou, 2000a), alors qu'il constituait avant les années 1950 l'une des principales cultures. Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer cette transformation majeure.

Premièrement, l'intégration croissante dans l'économie nationale a entraîné l'apparition sur le marché de céréales à faible coût produites dans les zones céréalières du Maroc. La concurrence entre les produits issus de la « grande agriculture » marocaine et ceux de l'oasis concerne également les légumes. Les revenus issus de la migration permettaient alors l'achat des produits agricoles au souk hebdomadaire.

Les surfaces de céréales ont été progressivement remplacées par de la luzerne. Cela s'explique notamment par l'absence des hommes partis en migration. En effet, la luzerne est une culture qui permet de ne pas bousculer la répartition du travail entre les hommes et les femmes à l'heure de la migration internationale. Le labour, une activité considérée comme masculine est réduit avec la culture de luzerne (De Haas & El Ghanjou, 2000a) puisque celle-ci est implantée pour une durée de trois ou quatre ans. Le reste du travail quotidien comme le désherbage ou la fauche peut être mené par les femmes. La menthe est également devenue une culture importante à Aït Aritane. La grande disponibilité de l'eau rend cette culture possible et la commercialisation au souk ou dans les nombreux cafés de Tinghir est intéressante. Elle est devenue la culture commerciale caractéristique de cette zone de la vallée.

Ce changement d'assolement s'est accompagné de la réduction de la taille des cheptels et l'arrêt progressif de l'élevage pastoral confronté à une baisse des ressources pastorales et du nombre de bergers potentiels. Les soins quotidiens du troupeau familial est également considéré comme une tâche féminine. La réduction de la taille des cheptels contraint aujourd'hui les familles à acheter la fumure animale aux *rahals* qui traversent la région à certaines périodes de l'année.

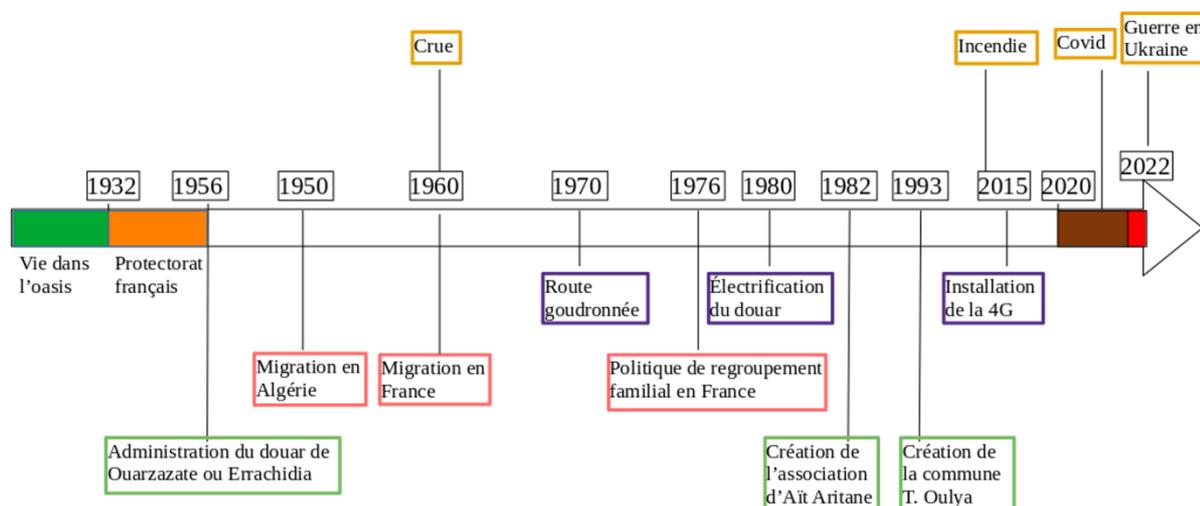


Figure 15 : Histoire collective de Aït Aritane : une intégration progressive ? (Kuper & Mazari, 2022)

#### 4.1.2 Dynamiques foncières à Aït Aritane

Aït Aritane à l'amont de la vallée de Todgha est une zone d'oasis historique où le foncier est limité par les montagnes surplombant. Ainsi, l'intégralité des personnes ayant accès à la terre possèdent moins de 20 *ichr* soit 0,5 hectares. Le douar dispose également de terres collectives dont la délimitation avec les douars voisins n'est pas établie et fait l'objet de procédures judiciaires avec ces derniers. La définition des limites des terres collectives pourrait marquer le début d'une nouvelle dynamique les concernant.

D'après certains acteurs du développement local originaires de l'amont de la vallée, le morcellement du foncier est l'une des problématiques importantes qui peut selon eux expliquer l'abandon progressif présumé de l'activité agricole.

Le douar de Aït Aritane est en conflit avec les douars avoisinants sur les limites de leurs terres collectives. Des réflexions ont lieu au sein des *ighsan*<sup>17</sup> et du douar sur l'avenir de ces terres une fois que leurs limites seront établies. Selon les habitants douars, les terres collectives sont inadaptées à l'agriculture car elles sont situées sur un plateau rocheux avec un accès à l'eau souterraine trop compliqué. Ces terres collectives pourraient toutefois servir à la construction comme nous pouvons l'observer à la périphérie de Tinghir sur les terres collectives du douar de Ouaklim. Certains acteurs influents souhaitent réaliser un projet collectif ayant trait au tourisme.

## 4.2 Ghellil

Ghellil est située à l'extrême aval de la vallée de Todgha. L'eau de surface de l'oued ne l'atteint que lors des rares crues. Jusqu'à la division des terres collectives dans les années 1970, cette plaine servait principalement au parcours des troupeaux.

Les années 1980 ont vu s'installer à Ghellil les premières familles pour vivre et débiter une activité agricole. Il faut considérer l'accès à la terre pour ces familles dans une perspective plus large en lien avec leur capacité à accéder à l'eau souterraine par le pompage et à s'installer à Ghellil pour ceux étrangers à la vallée de Todgha.

Les importantes transformations qu'ont connues la plaine de Ghellil nous paraissent intéressantes à étudier pour comprendre les trajectoires de vie des ménages qui se sont installés à Ghellil.

### 4.2.1 Histoire de Ghellil : une plaine convoitée,

La plaine de Ghellil est située à l'extrême aval de la vallée de Todgha. La plaine de Ghellil est bordée au Nord par l'oued Todgha et au sud par l'oued Bou Anguerf. La plaine s'étend sur plus de 15 km, elle est délimitée à l'ouest par la colline Taourirt Ghellil, qui accueillait l'ancien poste militaire Beaurepere remplacé aujourd'hui par des antennes téléphoniques. Le Jebel Asdaf marque à l'est sa limite et celle de la province de Tinghir également (Dorange, 1954)

---

<sup>17</sup> Pluriel de *ighs* qui désigne un groupe de familles partageant un ancêtre en commun (De Haas, 2003). Même si dans certains cas ce sont des entités ouvertes pouvant accueillir de nouvelles familles.

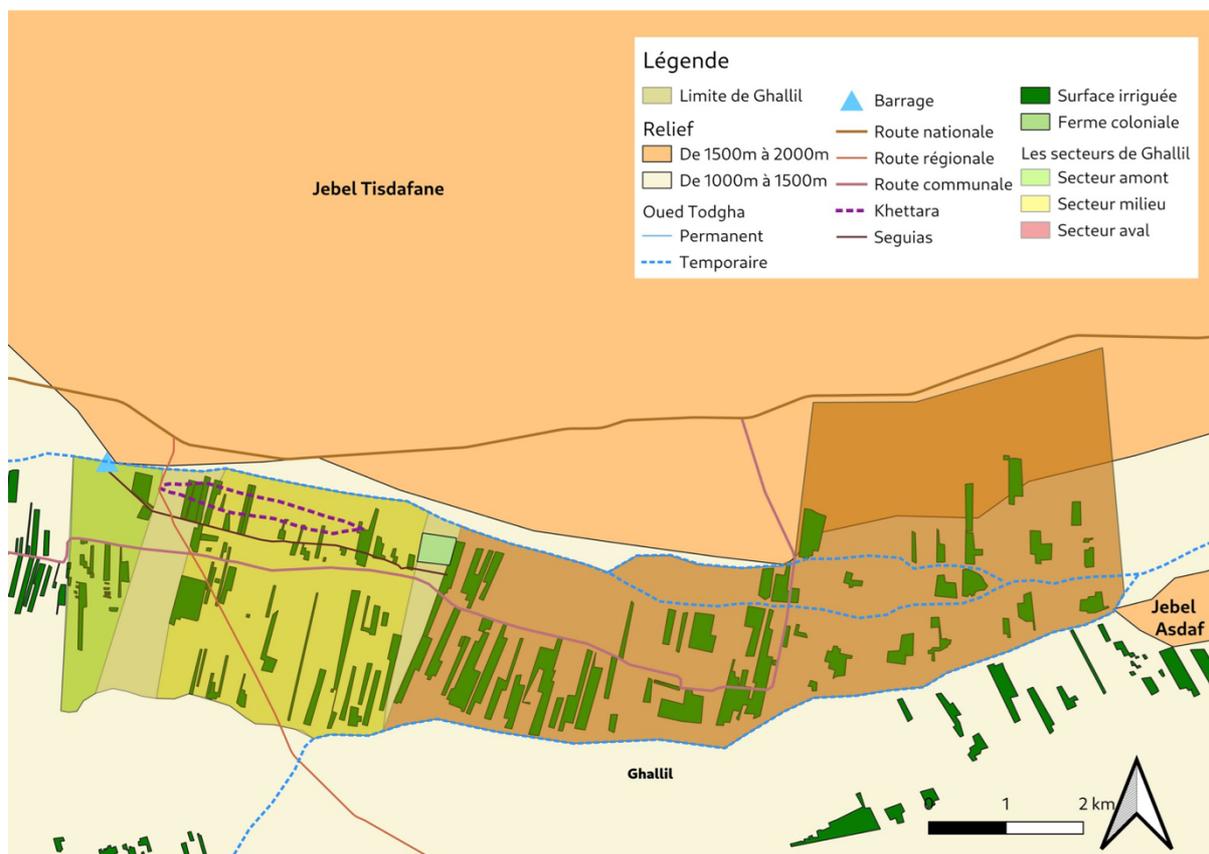


Figure 16 : Carte de localisation et délimitation de Ghellil et des différents secteurs. (Kuper & Mazari, 2022). Sources : données OSM et photographies aériennes ESRI octobre 2021

Le territoire de Ghellil a été convoité par différents groupes au cours du temps. Toutefois il est attesté que les terres ont appartenu à la *zaouia* du Hadj ‘Amar de Hart El Mourabitin. Vers le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle la fraction Ait Aïssa ou Brahim appartenant à la confédération de tribu des Ait Atta s’installe à la marge aval de l’oasis de Todgha (De Haas, 2003). Ils acquièrent ce droit en échange de la protection des villages de Hart El Mourabitin contre d’autres confédérations de tribu et d’autres fractions Aït Atta comme les Aït Isfoul, les Aït Aïssa Ou Brahim ont acquis le droit de s’installer à la périphérie des douars de El Hart. Dans le cadre de cet accord, ils ont également acquis des droits sur la moitié des terres de Ghellil. Les premières installations à Ghellil ont débuté au début du XX<sup>ème</sup> siècle pour occuper la plaine et la protéger des tribus qui la convoitait. Cet endroit s’appelle *imzdagh*.

Jusqu’au XX<sup>ème</sup> siècle la plaine de Ghellil a été utilisée presque exclusivement pour le pâturage des troupeaux. La plaine de Ghellil a également servi pour la culture de céréales en *bour* (agriculture pluviale) combinée à l’irrigation par l’eau de crues grâce à un barrage de dérivation et à des *seguias* (Dorange, 1954). Cette pratique ressemble à ce qui a été décrit pour d’autres oasis au Maroc et désignée comme une forme de culture de décrue (Mouret *et al.*, 2005; Capel, 2016). On peut donc questionner la pertinence de nommer ces terres comme des terres *bour*.

#### La plaine de Ghellil à l’heure de la colonisation

D’une superficie de 3 000 hectares, « *plate* » et « *recouverte d’une épaisse couche de terre arable* » (Dorange, 1954), elle a depuis longtemps constitué un espace convoité. La plaine ainsi que toute la vallée de Todgha a fait l’objet de premières recherches hydrogéologiques en 1940-1941 par l’administration coloniale. Il était déjà question à l’époque de « *la création de ressources en eau supplémentaires pour mettre en valeur la plaine de Rhellil* » (Margat, 1952).

Le capitaine De Monts avait décidé en 1947 la création d'une ferme à Ghellil à titre expérimental en vue de donner à Ghellil « une vocation agricole ». Cette ferme était équipée d'un « *puits maçonné* » d'une profondeur de 8 mètres 50, d'un bassin et d'un réseau de séguias irriguant 6 hectares. Les vestiges de cette initiative sont visibles encore aujourd'hui comme l'attestent la photographie ci-dessous.



*Figure 17 : Installations de la ferme coloniale : bassin et séguia principale. T. Kuper, mai 2022*

Des essais concernaient les types de cultures comme le coton, l'arachide, le maraichage et les arbres fruitiers (Dorange, 1954). Le capitaine De Monts avait aussi réussi à faire modifier les tours d'eau pour octroyer à la plaine de Ghellil six à dix jours d'eau pour chaque cycle d'irrigation. Cela permettait de cultiver une centaine d'hectares de céréales à Ghellil. À la même époque, l'administration coloniale a décidé de la construction d'un barrage pour dériver les eaux de l'oued Todgha grâce à une *seguia* principale et ainsi pouvoir réaliser de l'épandage de crues. Les habitants de Aït Aïssa Ou Brahim et de El Hart ont été enrôlés pour la construction. Ce barrage (Cf. Figure 18) est toujours fonctionnel, même si aujourd'hui la plaine ne voit couler l'eau que lors des rares épisodes de crues.



Figure 18 : Barrage et seguia de Ghellil au pied de Taourirt N'Ghellil. T. Kuper, mai 2022

Il est intéressant de voir qu'en 1954, le capitaine Dorange alors chef de l'annexe a une vision totalement différente de celle de ses prédécesseurs concernant « *l'orientation à donner à la plaine de Rhellil* ». Pour lui, l'étude hydrogéologique de la plaine de Ghellil montrait déjà le peu d'eau du sous-sol disponible pour l'agriculture. Il suggère alors de « *renoncer à tenter la mise en valeur agricole de la plaine de Rhellil* » et que celle-ci retourne à « *sa vocation pastorale* ». Il propose de mettre en place une mise en défens, un plan de boisement et la conversion de la ferme expérimentale en pépinière (Dorange, 1954).

Depuis l'indépendance du Maroc (1956)

Après l'indépendance du Maroc en 1956, l'activité agricole de la ferme coloniale s'est arrêtée. La terre est redevenue une terre collective dont la moitié appartient aux Aït Aïssa Ou Brahim et l'autre au douar de Hart El Mourabitin. L'activité a repris dans les années 1970 lorsque l'administration marocaine souhaitait réaliser une ferme expérimentale à son tour. L'État aurait également fait construire plusieurs khetaras dont on retrouve les vestiges encore aujourd'hui (Cf. Figure 19). Toutefois leur construction n'a pas abouti et elles n'ont jamais été utilisées.



Figure 19 : Vestiges d'une khetaras traversant un champ d'oliviers à Ghellil. T. Kuper, mai 2022

#### Division du foncier de la plaine de Ghellil en 1974

David Hart décrit la division des *igudaln* chez les Aït Atta (Hart, 1999). On opérait dans un premier temps à la division de l'espace en différents secteurs le long de la rivière. On divisait ensuite chaque secteur en *taggourt*, des bandes rectangulaires de largeur égale perpendiculaires à l'oued. Chaque ayant-droit recevait lors du partage un *taggourt* dans chacun de ces secteurs. Nous verrons que le découpage de la plaine de Ghellil suit ces grands principes de division avec des différences importantes avec le processus tel qu'il est décrit par David Hart.

Le partage des terres de Ghellil entre les ayants-droits a été effectué en 1974. La plaine a été divisée en trois secteurs que l'on peut localiser sur la carte présentée Figure 16.

Le secteur amont est délimité par la colline Taourirt Ghellil à l'ouest et par le pont sur l'oued Todgha de la route menant à Alnif à l'est. Le secteur du milieu est situé entre le « *branchement* » et le « *Jarda* ». Le « *branchement* » correspond au carrefour de la route menant à Alnif avec celle traversant Ghellil. Le *Jarda* désigne l'endroit où était installée la ferme coloniale. Le secteur aval s'étendait du *Jarda* au Jebel Asdaf qui marque également la limite orientale de la plaine de Ghellil.

Chaque secteur a été divisé à parts égales entre les Aït Aïssa Ou Brahim et El Hart. Dans chaque secteur la partie amont a été attribuée aux Aït Aïssa Ou Brahim et celle aval aux ayants droits de El Hart.

Pour les deux premiers secteurs, les ayants droits sont ceux qui ont contribué aux travaux du barrage. Ainsi, des hommes étrangers aux deux collectivités ont pu accéder à la propriété alors

que ceux issus de ces collectivités n'ayant pas participé à la construction ont été exclus. En fonction du nombre d'hommes fournis pour la construction du barrage chaque famille a reçu le nombre de lots correspondants dans chacun des deux premiers secteurs. Un lot s'étend entre les deux oueds et la largeur est fixe, on appelle ce mode de répartition *ametroug*. La largeur des *ametroug* a été déterminée en divisant la largeur de chaque secteur par le nombre ayants-droits de chaque tribu. Ainsi les deux premiers secteurs ont des *ametroug* de 1,4 et 2,5 mètres.

Le secteur à l'aval du Jarda a été réparti selon le système Ait Atta du *taggourt* pour le secteur Aït Aïssa Ou Brahim et selon le système *ametroug* pour la partie de El Hart.

Les *taggourt* sont des lots de terre d'une largeur fixe de 7,5m pour ce secteur. En fonction du nombre d'hommes et donc de fusils fournis pour la lutte contre les autres tribus, chaque famille reçoit le nombre de lots correspondants. La partie de El Hart à l'aval a été divisée selon le système *ametroug* en fonction du nombre d'hommes adultes par famille.

Ainsi une famille peut recevoir différents lots dans les trois secteurs. Dans les deux premiers secteurs car leurs pères ont participé à la construction du barrage et dans le secteur aval Aït Aïssa Ou Brahim parce qu'ils ont fourni des fusils et combattu.

Depuis 1974 : nouvelles dynamiques foncières & occupation progressive de la plaine

Le lotissement des terres collectives de Ghellil en 1974 correspond à une individualisation des droits sur la terre. Celle-ci permet aux ayants-droits propriétaires d'un lot de creuser un puits, cultiver, construire une maison ou même vendre leur lot. L'apparition des motopompes dans les années 1970, a rendu possible l'agriculture dans la plaine de Ghellil. C'est ce qui explique le lotissement à ce moment-là des terres de Ghellil qui représentent alors un intérêt pour les ayants droits de Aït Aïssa Ou Brahim et de Hart El Mourabitin.

La division du foncier a ouvert la voie à l'installation des ayants-droits et à la vente par ces derniers de leurs parts à des familles Aït Atta venant du Saghro (De Haas & El Ghanjou, 2000b). Les Aït Aïssa ou Brahim sont très peu nombreux à s'être installés à Ghellil, ils représentent 5 % des habitants de Ghellil (De Haas & El Ghanjou, 2000b). Ils ont vendu dans la plupart des cas leurs lots à des Aït Atta du Saghro qui représentent près de la moitié des habitants de la plaine. Cela s'explique parce que les Aït Aïssa Ou Brahim préfèrent investir dans l'oasis proche de leurs douars et ils possèdent également des terres collectives à proximité de leurs douars. Les ayants droits de Hart El Mourabitin ce sont plus largement implantés à Ghellil. Ils représentent un tiers des habitants de la plaine (De Haas & El Ghanjou, 2000b), ils sont cantonnés au secteur situé à l'aval de la plaine (Cf. Figure 16).

Les Aït Atta du Saghro constituent aujourd'hui la grande majorité des ménages de Ghellil. Ces familles vivaient autrefois au Saghro, où leur activité principale était l'élevage transhumant. Ils menaient également de l'agriculture sur des surfaces très limitées par la faible disponibilité de l'eau (El Fasskaoui, 2005). Ils vivaient dans des conditions qu'ils décrivent pour la plupart comme très difficiles. Ils décrivent l'éloignement aux services de base (santé, éducation...) et les conditions de vie difficiles de leur *tamazirt* (manque d'eau, absence de transport...).

Les ménages s'installant à Ghellil mettent en place une agriculture destinée à la vente mais qui répond à l'ensemble des besoins alimentaires de la famille. Les amandiers et les oliviers sont les principaux arbres plantés. Les ménages mettent en place une diversité de cultures : céréalières, fourragères et maraîchères. Les principaux produits agricoles à destination des *souks* de la région sont les amandes, les olives, les cultures maraîchères (courges, carottes, pastèques, melons...). L'élevage est également une activité importante pour les ménages. Le mode de conduite a évolué de l'élevage transhumant qui était pratiqué au Saghro à un élevage

en stabulation dont l'essentiel de l'alimentation provient des cultures fourragères et céréalières produites au sein de « l'exploitation ».

Selon De Haas et El Ghanjou, l'installation des « exploitants » s'est faite par vagues. Il y en a eu une première entre 1981 et 1985 et une deuxième plus importante entre 1994 et 1998. En 2000, les auteurs estiment la population de la plaine à 2000 personnes. Ce nombre ne semble pas avoir augmenté car le recensement dénombrait en 2014, 1953 personnes. Cela peut néanmoins cacher une variation entre les deux dates.

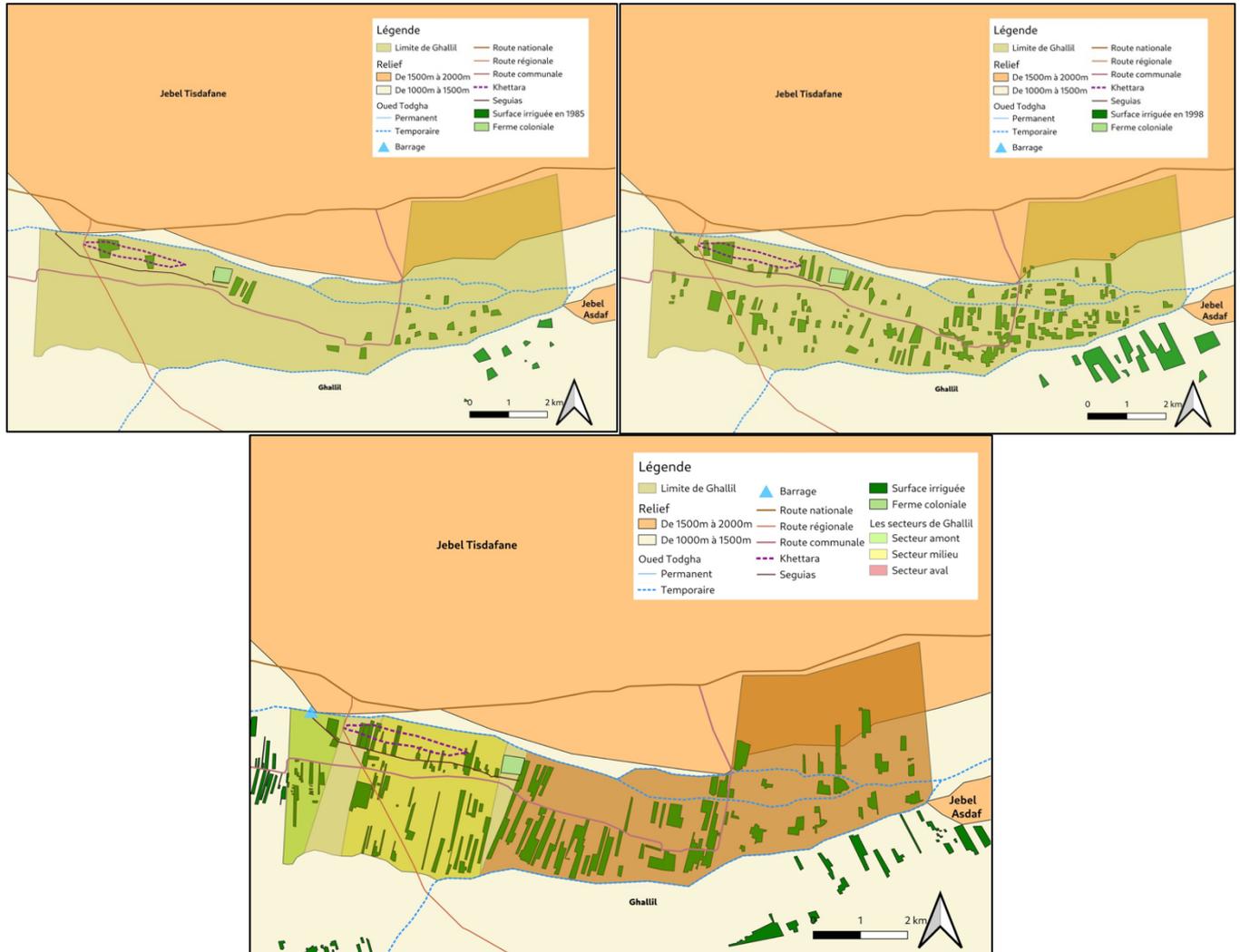


Figure 20 : Cartes montrant l'évolution des surfaces irriguées à Ghellil entre 1985, 1998 et 2021 (Kuper & Mazari, 2022). Sources : photographies aériennes ESRI de décembre 1985/1998 et octobre 2021.

Les familles se sont installées à Ghellil dans l'optique de démarrer une activité agricole commerciale. La surface moyenne des « exploitations » était de 7,79 hectares dans les années 2000 (De Haas & El Ghanjou, 2000b). La plus petite exploitation agricole comptait 1,5 hectares alors que la plus grande couvrait 55 hectares. Il faut néanmoins préciser que ces surfaces comptent l'ensemble des surfaces possédées par un ménage ou individu. En réalité seule une petite surface de ces « exploitations » est réellement mise en culture et celle-ci évolue en fonction notamment de la disponibilité en eau.

Les cartes présentées, Figure 20, montrent l'évolution des surfaces cultivées entre 1985, 1998 et 2021. On peut voir qu'en 1998 s'était développée une agriculture irriguée sur de nombreuses surfaces dont la taille était limitée. Chaque surface correspond à une *firma*, à une « exploitation ». L'année 2021 est une année qui se caractérise par une baisse importante des

quantités d'eau disponibles à Ghellil. Nous pouvons remarquer qu'entre les cartes de 1998 et 2021 le nombre « d'exploitations » à Ghellil a diminué mais que la taille moyenne de celles-ci a augmenté.

La frise ci-dessous retrace de manière synthétique les grandes transformations qu'a connues la plaine depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle que nous avons exposé précédemment.

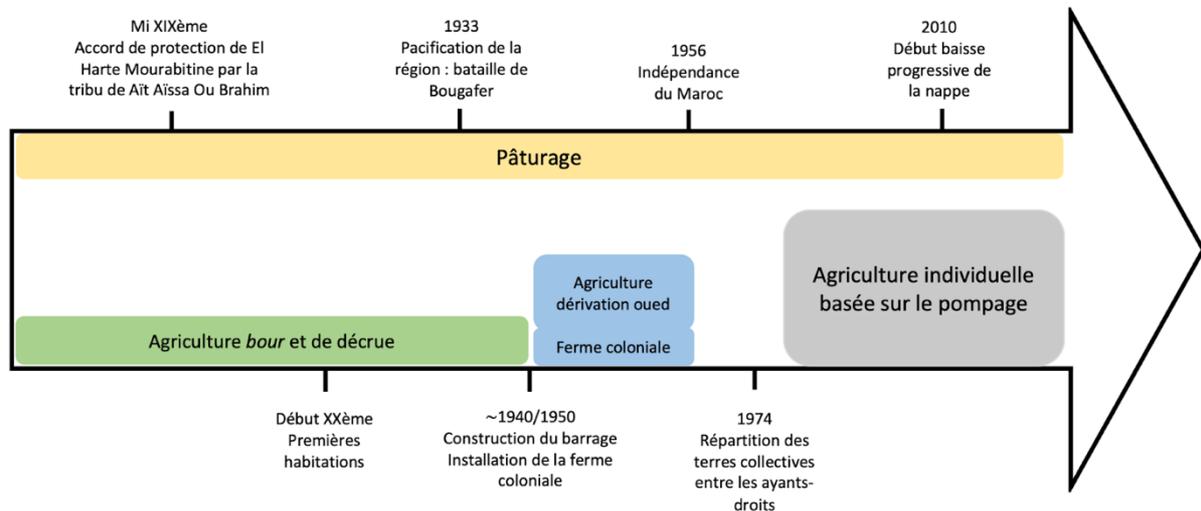


Figure 21 : Frise chronologique des grandes transformations qu'a connu Ghellil. (Kuper & Mazari, 2022)

## 5 La résilience des ménages de Aït Aritane

### 5.1 L'adversité à Aït Aritane dans une perspective historique (frise des chocs à l'échelle du douar)

Nous nous proposons maintenant de décrire l'adversité vécue par les ménages de Aït Aritane. Schématiquement, l'adversité peut concerner l'oasis et donc l'activité agricole (crues, incendies, pathogènes...) ou alors les ménages directement (accident, COVID-19, inflation...). L'adversité concernant l'oasis affecte assez logiquement les ménages pour qui le travail dans l'oasis représente une activité importante (autoconsommation, revenus...).

#### 5.1.1 Adversité relative à l'oasis et à l'activité agricole

Parmi les chocs concernant l'oasis nous pouvons citer les épisodes de crues de l'oued Todgha. Cette perturbation a pour impact d'endommager les parcelles ainsi que les séguias. Dans le passé, cela a également pu endommager les habitations. Un barrage en cours de construction au niveau de Tamtetoucht (en amont de cette zone) construit pour alimenter en eau potable différentes communes de la vallée devrait, selon les acteurs du développement local, les prémunir de toutes les prochaines crues. Les phénomènes de crues, en tant que chocs épisodiques récurrents paraissent assez anciens dans cette zone géographique. En comparaison, d'autres chocs épisodiques comme les incendies semblent plus récents et s'expliquent grâce à différentes transformations de la vallée.

En effet, d'après les enquêtés, ces incendies se déclenchent à cause du manque d'entretien des palmiers et notamment la taille des palmes sèches. En effet, l'entretien des palmiers empêchait jusqu'alors la propagation rapide des incendies. Ce manque d'entretien s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, le gaz largement subventionné au Maroc, aurait remplacé les palmes sèches comme source principale d'énergie (cuisson, chauffage...). D'autre part, l'augmentation de la présence de palmes serait symptomatique d'un manque d'entretien général de l'oasis dans cette zone dû au détournement des habitants (en particulier des jeunes) de l'oasis. Un désintérêt pour l'oasis que les enquêtés expliquent par une monétarisation progressive de la vie, au cours de laquelle les produits agricoles ne se récoltent plus dans l'oasis mais s'acquièrent par l'achat au souk. L'oasis et ses cultures ne seraient plus centrales dans le mode de vie des habitants.

L'un des facteurs de cette transformation serait l'intensification des migrations internationales à partir des années 1960. La migration vers la France s'intensifie s'expliquant par la demande importante en main d'œuvre (mines, usines, bâtiment...). Félix Mora, un ancien officier du bureau des Affaires Indigènes est une figure importante de cette période. Il a effectué de nombreux recrutements d'habitants de la vallée de Todgha pour le compte des mines de charbon du nord de la France. La décennie 1960-1970 s'avérera être « *l'âge d'or* » de la migration internationale, accélérant le désenclavement de la région (De Haas, 2003).

Un autre facteur s'explique par une croissance démographique de la zone étudiée pour laquelle la taille limitée des parcelles ne réussirait pas à satisfaire les besoins alimentaires de toute la population. Un dernier choc concernant l'oasis que nous avons pu recenser dans cette zone est l'apparition du Bayoud, un champignon affectant les palmiers dattiers. C'est la principale cause de l'importante diminution du nombre de palmiers dans la vallée.

Un « problème » décrit par les habitants du douar serait le vol des productions au sein de l'oasis. Ils considèrent ces actes comme ceux de personnes ne souhaitant pas mener d'activité agricole mais ayant recours au vol pour se procurer des revenus. Ce problème accentuerait la dynamique d'abandon de l'activité agricole car il découragerait les habitants à continuer cette activité après avoir été victimes de vols de leurs récoltes.

### 5.1.2 Pratiques relatives à l'adversité concernant l'oasis

Si cette adversité touche toute la population de Aït Aritane, comme nous l'avons déjà mentionné, l'adversité qui concerne l'oasis et l'activité agricole impacte davantage les ménages pour qui l'activité agricole revêt un caractère important (revenus, autoconsommation, identitaire...). En effet, les ménages disposant des revenus d'un père fonctionnaire sont désolés par les chocs que peuvent subir l'oasis à laquelle ils sont pour la plupart très attachés. Toutefois, cela ne remet pas en cause leurs conditions de vie et aisance financière.

Les chocs historiques caractéristiques de cette zone de la vallée sont les crues. Les habitants du douar mentionnent qu'autrefois un travail collectif permettait après les crues de réparer les *seguias*, les chemins d'accès ou encore les ponts endommagés. La *twiza* est le système qui organisait le travail collectif des habitants du douar. Chaque maison était alors obligée de fournir un travailleur sinon elle était soumise à une amende (De Haas, 2003).

Aujourd'hui les acteurs décrivent ce système comme en crise car la mobilisation du douar est de plus en plus difficile pour opérer ces travaux. Ils expliquent cette difficulté par le manque de volonté des habitants pour travailler dans l'oasis : « *aujourd'hui plus personne ne veut travailler dans les jardins* » s'exclament avec dépit des anciens du douar. Ils décrivent également des comportements de « *freerider* », d'habitants bénéficiant du système d'irrigation collectif sans vouloir participer à son entretien.

Les crues importantes ne sont plus apparues depuis plus de cinq ans. Les habitants espèrent aujourd'hui que le barrage construit en amont des gorges du Todgha permettra de protéger l'oasis contre les inondations.

La fusariose vasculaire, appelé *Bayoud*, est un agent pathogène qui concerne les palmiers dattiers. Les palmiers dattiers revêtent une grande importance dans l'agrosystème oasien de la haute vallée de Todgha. Outre le fait qu'ils représentent une source de revenus importante pour les ménages, ils sont une part intégrante des systèmes de culture oasien procurant un microclimat rendant possibles les cultures fourragères, céréalières et maraîchères. Face à cette adversité, les personnes interrogées considèrent que : « *le seul remède face au Bayoud est de planter deux palmiers pour chaque palmier atteint du Bayoud* ».

Les incendies concernent également en grande partie les palmiers. Face à la recrudescence de ce « problème ». Les incendies peuvent être déclenchés accidentellement mais les habitants de Aït Aritane attribuent la cause des incendies de 2021 à un acte intentionnel. Pour lutter contre ce phénomène, le caïd de Tinghir en lien avec le moqqadem du douar ainsi que l'association de Aït Aritane a mis en place un système de gardiennage au sein de l'oasis du douar. Ce gardien servirait également à protéger les cultures des habitants du douar contre le vol.

### 5.1.3 Le morcellement du foncier agricole, une adversité structurante ?

Comme nous l'avons mentionné le morcellement du foncier est considéré par les acteurs du développement comme un problème majeur dans la haute vallée et à Aït Aritane. Nous parlons d'acteurs aussi divers que les membres d'associations de développement, de la commune... Ils décrivent alors les faibles surfaces disponibles comme l'un des principaux facteurs permettant d'expliquer les migrations et le « désintéressement des jeunes » vis-à-vis d'une agriculture qui ne permettrait pas de dégager suffisamment de revenus. Hein De Haas, critique ces arguments qui pourraient s'apparenter au cadre de pensée « *push-pull* » issu des théories néo-classiques (De Haas, 2003). Ce cadre de pensée suggère que la migration est le fruit de crises malthusiennes autour des « ressources naturelles et agraires » (*push*) et l'attrait que représentent les conditions économiques promises par les centres urbains et les pays industrialisés (*pull*) (De Haas, 2003). La lecture de la migration comme fuite d'un territoire en prise avec un morcellement trop important est commune mais par trop simplificatrice. Hein De Haas souligne que les migrants internationaux appartiennent généralement aux ménages les plus aisés et des plus grands propriétaires. Selon cet auteur près de la moitié des migrants internationaux sont des « grands propriétaires » (De Haas, 2003) .

Parmi les entretiens réalisés avec des hommes partis dans les années 1960 très peu avancent la faible disponibilité en terres comme cause de leur départ. La migration a plutôt constitué pour eux une opportunité pour améliorer leurs conditions matérielles d'existence et celle de leur famille restée au douar. Selon De Haas, les années 1960 et 1970 ont été marqués par une dé-agrarisation de la vallée, liée à de nouvelles opportunités de diversification des sources de revenus. Nous considérons plutôt qu'il s'agit d'une mutation de l'agro-système comme nous l'avons décrit précédemment. Ainsi, on peut dire que la faible disponibilité en terres n'est pas un « problème » pour l'ensemble des habitants de Aït Aritane.

En fonction des types de ménages nous verrons que les processus d'héritage peuvent influencer les trajectoires de ces derniers.

La dispersion des parcelles fruit du morcellement est également un « frein à la mise en valeur » pour ces mêmes acteurs. En effet, elle empêcherait la mécanisation et l'aménagement de l'oasis (routes, séguias...). Quelques anciens du douar qui pratiquent toujours l'agriculture soulignent plutôt les avantages de la dispersion des parcelles. Celle-ci permet selon eux « *de ne pas mettre*

*tous les œufs dans le même panier* » et ainsi de limiter les risques. L'administration et les acteurs du développement souhaitant réaliser des remembrements se heurtent dans certains cas aux visions des habitants. En effet ces derniers ont une compréhension très fine des spécificités de parcelles (type de sol, pentes, orientation...) pouvant sembler équivalentes pour les acteurs institutionnels.

#### 5.1.4 Adversité : COVID et inflation

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'adversité peut concerner l'ensemble du douar indépendamment de l'oasis. Nous pouvons citer le COVID-19 pour exemple.

Le COVID-19 a été un choc pour les ménages présentant une combinaison d'activités qui ont subi l'arrêt de leurs activités. L'impact de la pandémie sur la pluriactivité a déjà été identifié par Ftouhi *et al* dans la vallée du Drâa (Ftouhi *et al.*, 2021). La pluriactivité est basée sur les travaux de construction et le travail dans les petits commerces de Tinghir (cafés, épicerie...) située à moins de 10 kilomètres du douar. Ftouhi *et al* identifient également l'impact du COVID-19 sur le tourisme. Le tourisme est une activité particulièrement importante à Aït Aritane et pour la commune de Todgha El Oulya en général étant donné sa proximité avec les gorges de Todgha, un site touristique très attractif.

À Aït Aritane, la pluriactivité dépasse l'échelle de la région étant donné que certains habitants sont investis dans des migrations circulaires nationales ou même des migrations internationales. Les migrations nationales circulaires désignent des migrations temporaires vers les grandes villes du Maroc, pour le travail de construction, dans la plupart des cas. Les déplacements sont notamment rythmés par la disponibilité du travail, les besoins financiers du ménage... Le COVID-19 a surtout impacté les ménages et les personnes investies dans des migrations nationales circulaires car les restrictions sanitaires ont rendu les déplacements pour le travail impossible. La pandémie a également impacté ceux en situation précaire ou d'illégalité à l'étranger car non couverts par les systèmes de protection sociale de leurs pays d'accueil.

On comprend donc bien que les activités comme la construction, la restauration et le travail dans les cafés des grandes villes ont été particulièrement touchées par les restrictions liées à l'épidémie de COVID-19. Une enquêtée souligne que : « *Le Corona, c'était difficile pour tout le monde sauf pour les fonctionnaires* ». En effet, le fonctionariat est plutôt un facteur de stabilité financière. Cela souligne bien qu'il faille préciser la nature des activités des familles dites pluriactives. L'argument de pluriactivité qui est considéré dans la littérature comme facteur de résilience est ici largement remis en question. Cela montre la distinction qu'il est nécessaire de faire entre une pluriactivité dans des secteurs peu qualifiés offrant souvent peu de sécurité au Maroc et une pluriactivité basée sur le fonctionariat vue comme un facteur de stabilité.

La guerre en Ukraine et ses répercussions sont des sujets de préoccupation particulièrement importants pour les ménages de l'ensemble de la vallée. Lors d'un repas chez une personne originaire de l'amont de la vallée, la télévision allumée devient soudain le centre de l'attention lorsque apparaissent les chars russes à l'écran un certain vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022. Les répercussions sont nombreuses et de nouvelles pourraient encore survenir dans le contexte géopolitique et macroéconomique actuel. Le principal impact sur les ménages concerne leur portefeuille avec l'augmentation des prix de l'essence, et de tous les produits alimentaires de base comme l'huile de cuisson et la farine. L'augmentation du prix de l'essence a également une répercussion sur l'augmentation du prix des fruits et légumes provenant des régions agricoles du Maroc comme celle du Souss.

L'inflation touche également les matériaux de construction comme l'acier. Selon des professionnels de ce secteur cela a ralenti le rythme des chantiers qui attendent la baisse des cours pour reprendre une activité normale. Cela affecte donc les personnes investies dans ce type d'activité.

### 5.1.5 Pratiques relatives à l'adversité relative au COVID et à l'inflation

Comme nous l'avons mentionné le COVID-19 et ses restrictions ont été un choc important pour les ménages pluriactifs dans des secteurs peu formalisés et offrant peu de sécurité aux travailleurs. L'essentiel des personnes investies dans ce type d'activité ont été contraints au retour au douar pendant cette période. Ce que certains enquêtés appellent le « *retour dans l'oasis* » a pu constituer une réponse à la crise qu'ils pouvaient traverser. Le « *retour dans l'oasis* » désigne le fait que les personnes ayant perdu leur activité à la suite du COVID-19 investissent davantage l'oasis pour cultiver les terres dont ils sont propriétaires. De plus, les personnes enquêtées décrivent la période du COVID comme une période où l'oasis connaissait une plus grande activité et où celle-ci était « *mieux entretenue* » car le travail dans les jardins était l'une des seules occupations possibles aux temps du COVID. Un habitant de Aït Aritane rapporte : « *Pendant le Corona, le douar était plein, tous ceux qui ont perdu leur travail sont revenus au tamazirt. Les jardins [igerane], c'était le seul endroit où on pouvait sortir. On n'avait pas le droit d'aller aux cafés ou au souk à Tinghir donc tout le monde descendait dans les jardins. Pendant le Corona on en a profité pour entretenir les chemins d'accès et on a refait le pont qui traverse la rivière* ».

Certains ménages ont également pu obtenir une aide financière de leurs proches installés en Europe. Celle-ci a pu leur permettre de couvrir leurs besoins.

Une aide a également été mise en place grâce à l'association de Aït Aritane. L'association a pu récolter des dons auprès des personnes originaires de Aït Aritane qui avaient acquis une certaine aisance financière (migration internationale, fonctionnaires dans les grandes villes...). Le douar de Aït Aritane, dispose d'un groupe *WhatsApp* qui regroupe l'ensemble des hommes du douar. Une forme de Jmaâ virtuelle, qui est utilisée pour mobiliser les personnes originaires du douar situées à l'étranger ou dans les grandes villes marocaines. Les dons récoltés ont servi à l'achat et à la distribution de paniers contenant les produits de base (farine, sucre, thé, huile...) pour les ménages qui étaient considérés comme nécessitant cette aide.

L'inflation à la suite du conflit en Ukraine constitue une adversité importante pour les ménages qui ont vu leurs revenus se réduire pendant la crise du COVID-19 et à la perte d'emploi associé. Pour faire face au doublement du prix du blé et dans la continuité du « *retour dans l'oasis* » certains ménages ont (re)planté du blé. Cette céréale constitue à travers le pain une base de l'alimentation dans cette région. Elle a toutefois cessé d'être cultivée au sein de l'oasis depuis les années 1970-1980 à cause des prix des céréales cultivées dans les régions céréalières du Maroc. La mise en concurrence du blé produit localement avec le blé d'autres régions produit à un coût inférieur a causé l'arrêt de la production locale du blé. Cela a donc conduit les habitants à se fournir en céréales au souk.

Cette année en considérant que le doublement des prix des céréales sur le marché rendait intéressante la culture du blé dans leurs jardins, certains habitants de Aït Aritane ont franchi le pas. De nombreuses personnes interrogées considèrent cette pratique comme intéressante et envisagent l'année prochaine de réaliser ce choix de cultures si les prix du blé ne diminuent pas.

Il faut toutefois mentionner qu'il faut d'importantes surfaces foncières pour réaliser cette culture de blé. Cultiver du blé pour faire face à la hausse de son prix sur le marché est une

pratique qui n'est accessible qu'aux propriétaires fonciers disposant de suffisamment de jardins dans l'oasis.

### 5.1.6 Chocs familiaux et pratiques

Lors des entretiens avec les ménages on peut comprendre la survenue d'un accident ou d'un décès d'un membre de la famille comme un choc. Cet événement peut fortement modifier la structure de la famille et mettre en danger la stabilité financière de celle-ci. Nous avons pu rencontrer une famille qui avait connu la mort du père de la famille. Celui-ci était chargé avec la mère de la culture dans les jardins et il travaillait dans le bâtiment pour subvenir aux besoins de la famille. Lors de son décès deux des quatre garçons ont été contraints de quitter l'école au collège pour pouvoir assurer la survie de la famille. On comprend bien que ce décès peut s'apparenter à un choc pour avoir profondément influencé la trajectoire du ménage.

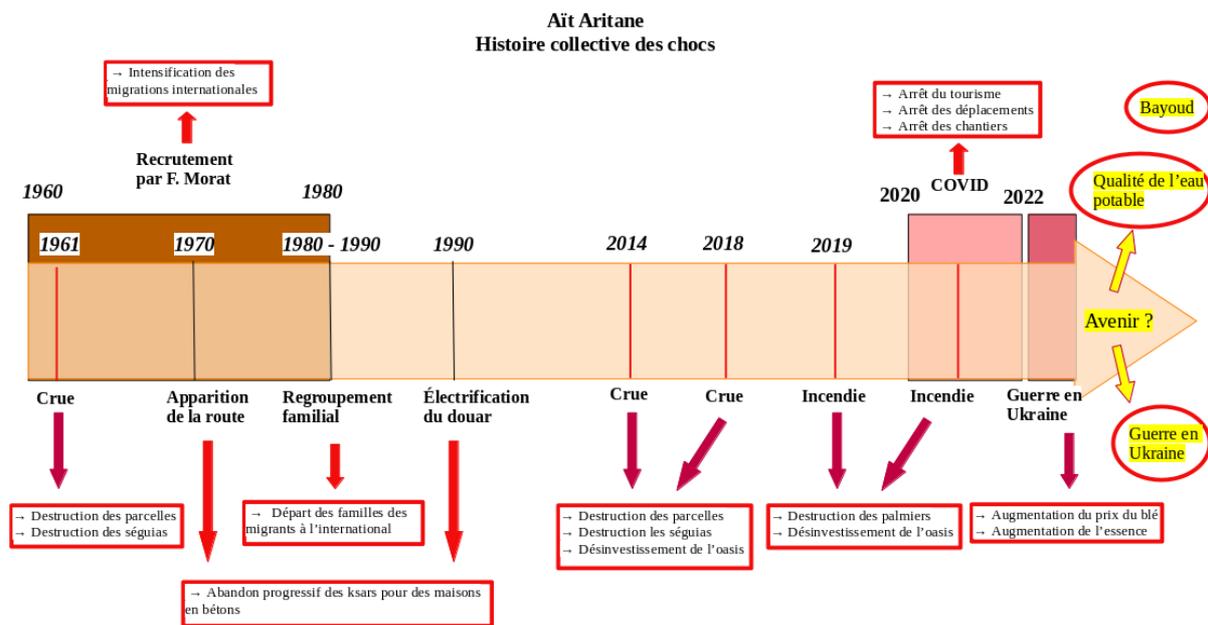


Figure 22 : Aït Aritane : Histoire collective des chocs. (Kuper & Mazari, 2022)

## 5.2 Analyse des trajectoires archétypiques identifiées

### 5.2.1 Une résilience acquise grâce à la migration internationale ?

Le premier type de ménage présenté sont les ménages ayant un ou plusieurs membres investis dans des migrations internationales. La frise présentant la trajectoire de ce type de ménage est disponible ci-dessous.

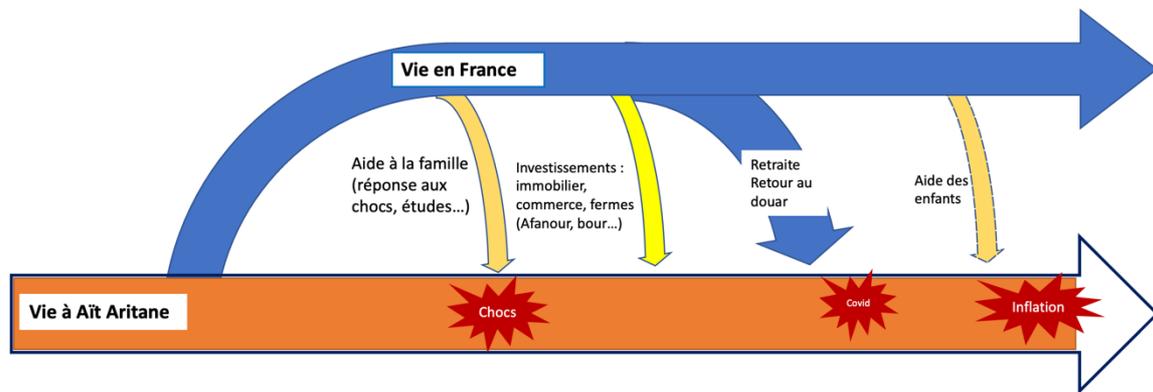


Figure 23 : Trajectoire archétypique de ménages de Aït Aritane : « partir pour rester », (Kuper & Mazari, 2022)

Les migrations internationales se sont intensifiées à partir des années 1960 avec le recrutement de mineurs pour les mines de charbon du nord de la France. Les secteurs du bâtiment et des travaux publics étaient aussi très demandeurs de main d'œuvre dans le contexte des Trente Glorieuses. De nombreux jeunes hommes de Aït Aritane ont migré vers la France durant cette période. Les enquêtés racontent que leur travail en France servait principalement à soutenir le reste de la famille restée au *tamazirt*. Dans certains cas la femme et les enfants ont pu rejoindre le mari et le père en France au cours des périodes de l'application de la politique du regroupement familial.

Ces ménages ont réalisé des investissements dans leur territoire d'origine pour améliorer leurs conditions de vie et préparer leur retour envisagé pour leur retraite. Les investissements ont concerné l'immobilier à Tinghir, les terres agricoles hors de l'oasis et toutes sortes de petits commerces dans la vallée. Cette dynamique d'investissement a accéléré la dynamique de lotissement des terres collectives à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle dans la vallée de Todgha.

Ils peuvent investir dans le foncier agricole hors de l'oasis comme à Ghellil, au *Bour* à Tinjdad depuis la fin des années 1970 ou plus récemment dans l'extension du projet de l'association *Afanour pour le développement*. Cette volonté d'investir dans les terres agricoles dans la vallée de Todgha et ses environs a largement contribué aux dynamiques de partage et à l'individualisation des terres collectives de pâturage. Cela a permis aux habitants de la vallée d'acheter des terres dans des localités dont ils étaient étrangers. Mohammed Naciri montre pour Tinjdad comment suite la sécheresse de 1979-1986 a contribué à « l'éclatement des *qsours* » et au changement des modes de propriété et à l'ouverture du marché foncier. Il montre également que ce sont essentiellement les habitants de la vallée de Todgha qui ont pu acheter des terres à Tinjdad puisqu'ils avaient une « *avance dans l'émigration* » par rapport aux habitants de Tinjdad (Naciri, 1986). Certains habitants du douar ont également investi dans le foncier au Moyen-Atlas ou ils avaient des liens liés à leur ancienne activité d'ouvrier agricole.

Ces terres pouvaient être cultivées par un membre de la famille resté à Aït Aritane grâce aux investissements du père en France (motopompe, puits...), les terres pouvaient aussi n'être cultivées qu'au retour au pays du migrant. Ils pouvaient également avoir recours aux contrats d'*akhemmes*. Historiquement le *akhemmes* ou *khammès* signifie littéralement un cinquième en arabe. Il désigne un contrat à part de fruit, ou le propriétaire « *fournissait la terre, les semences et souvent l'attelage* », le *khammès* ou métayer fournissait quant à lui sa force de travail en échange du cinquième de la récolte (Hibou & Tozy, 2007). Le terme *akhemmes* revêt une connotation péjorative et discriminante fruit d'une histoire liée à la « stratification ethnique » historique des oasis du sud marocain (Ilahiane, 2001). Nous pouvons nous questionner sur la pertinence de désigner ce type de contrat par le terme de *takhmmast* face aux importantes

évolutions qu'ont connu les sociétés du Sud du Maroc. Ce terme ne désigne plus du tout la même nature du contrat et de rapport de pouvoir entre propriétaire et métayer. Aujourd'hui le métayer ne reçoit plus le cinquième de la récolte mais plutôt le tiers.

Cela leur a permis de diversifier leurs sources de revenus pour compléter la retraite une fois « rentrés » au douar. Nous pouvons observer que pour ces ménages l'objectif est de diversifier leurs investissements (agriculture, immobilier, locaux commerciaux...). Dans le cas de ce type de ménages nous pouvons dire que la résilience a été acquise grâce à la migration du père en France car cela a permis de réaliser différents investissements (immobilier, foncier agricole ou commerces...) qui sont aujourd'hui des facteurs importants de résilience pour la famille.

Nous pouvons dire que cette volonté d'investir sur le foncier agricole ou péri-urbain pour la construction a favorisé la dynamique d'individualisation des droits sur la terre. En effet, cela a commencé à représenter des sources de revenus pour les ayants-droits des différentes localités de l'aval de la vallée de Todgha qui pouvaient désormais vendre leurs lots à des migrants internationaux.

L'encadré ci-dessous présente la trajectoire de Oualid et de sa famille qui illustre par son cas la trajectoire archétypique qui viens d'être présentée.

Aït Aritane, 17 mai 2022, 10h30

Nous voyons un homme remonter des jardins avec son âne chargé de luzerne destinée au bétail. Ce monsieur, Oualid, est un *chibani* aux cheveux blancs du douar de Aït Aritane qui a passé la majeure partie de sa vie en France.

O.: Salam aleikoum

T: Aleikoum Salam al haj, kidayr, labass?

O: Labass, Lhamdoullah, allah y barek fik

T : Lhamdoullah

O : Ntouma mn fransa ? Mnin f fransa ? (Vous êtes de France ? Ou ça en France ?)

T : Aah mn fransa. Ana mn Montpellier (Je suis de Montpellier)

P : Ana mn Marseille (Je suis de Marseille)

O : (en français) Ah mais je connais bien Montpellier, j'habite là-bas moi. La Paillade, Petit Bard, Plan Cabanes tout ça je connais. Vous faites quoi ici vous êtes en voyage ou pour le travail ?

P : On est des étudiants français et on fait un stage dans la vallée de Todgha. On essaye de comprendre l'histoire et les transformations de la vallée : de l'oasis, de la vie etc...

O : Je vais décharger mon âne et après on va à la maison pour le thé et pour partager le tajine ça vous va ? On peut discuter après, je vous raconte ma vie si ça vous intéresse...

[...]

Oualid est originaire de Aït Aritane ou il y est né en 1945. Il a vu Mora venir recruter les jeunes hommes dans la vallée en 1963 pour les mines du nord de la France. Il n'a pas pu se faire recruter car il a été jugé trop jeune. Il part finalement pour la France en 1965. Il travaille d'abord dans le Calvados avec un groupe de personnes originaires de Tinghir. Il se rend ensuite à Montpellier où il trouve du travail dans le bâtiment et les travaux publics. Il y travaille un peu moins de 40 ans. Depuis sa retraite en 2005 il vit entre Aït Aritane et Montpellier où il retourne pour renouveler son titre de séjour et pour ses examens médicaux.

Au début de sa vie en France il a vécu seul. Pour lui l'objectif était d'économiser le plus d'argent possible pour pouvoir envoyer de l'argent à sa femme et ses parents pour qui il était fils unique.

Ses enfants sont nés au Maroc. Sa famille l'a rejoint par la procédure du regroupement familial en 1982. Ils ont 5 enfants qui vivent aujourd'hui en France.

Lors de sa vie en France il a pu épargner suffisamment d'argent pour pouvoir dans un premier temps agrandir leur maison d'origine. La maison d'origine était en pisé sur un seul étage qu'il a pu agrandir en construisant deux autres étages en utilisant le béton. Cette maison qui domine les jardins de l'oasis fait sa fierté. Il a pu également acquérir un logement à Tinghir qu'il loue.

En 2018, il a acheté deux lots auprès d'ayants-droits de l'association Afanour de nom d'un douar de la vallée de Todgha. L'association de ce douar a réparti 100 hectares de terres collectives entre les ayants-droits du douar, c'est-à-dire les hommes majeurs. L'objectif était de créer un projet collectif pour l'installation et la gestion du réseau d'irrigation. « *J'ai acheté 800 m<sup>2</sup> pour un prix de 3 millions pour chaque lot donc 6 millions au total* ». Les millions correspondent ici à des millions de centimes. 6 millions de centimes correspondent à 60 000 dirhams.

Sur les lots achetés Oualid explique qu'il a « planté 28 palmiers Majhoul pour un prix de 1250 dirhams par plant. C'est une très bonne variété, ça se vend très cher, plus de 100 dirhams le kilo. Et j'ai planté des amandiers aussi, 40 amandiers, ce n'est pas cher à planter et ça se vend bien ».

O : « Ce pays [La vallée de Todgha / Aït Aritane] c'est bien pour la retraite, c'est tranquille, il n'y a pas de problèmes. Je vais tous les jours aux jardins pour cultiver. Soit dans les jardins (*igerane*) soit à Afanour. Ça permet de passer le temps et de rester en forme. Moi je n'aime pas aller dans les cafés pour rester toute la journée à rien faire. »

[...]

T. & P. : Choukran bezaf si l'Haj, tanmirt

Oualid : Ça m'a fait plaisir ! À bientôt les jeunes, Allah i 'aoun

## 5.2.2 La migration circulaire : survie ou résilience ?

Le deuxième type de trajectoire est celui de ménages dont un ou plusieurs membres sont investis dans des migrations circulaires entre Aït Aritane et les grandes villes du Maroc. La frise présentant la trajectoire de ce type de ménage se trouve ci-dessous.

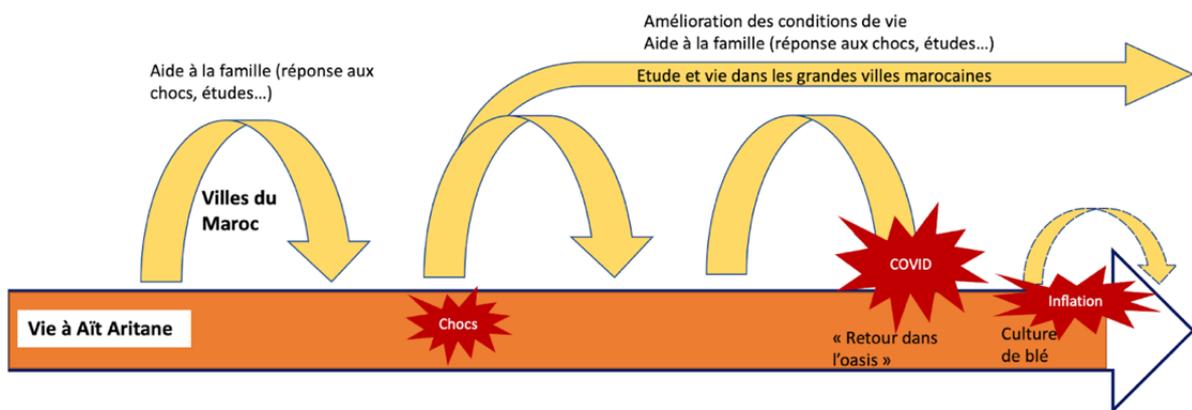


Figure 24 : Trajectoire archétypique de ménages de Aït Aritane : migrations circulaires (Kuper & Mazari, 2022)

Il s'agit dans ce cas du père ou de l'un des fils qui effectue des migrations temporaires vers les grands pôles urbains marocains (Rabat, Casablanca, Marrakech, Agadir...). Il s'agit principalement de travail dans le bâtiment ou les travaux publics.

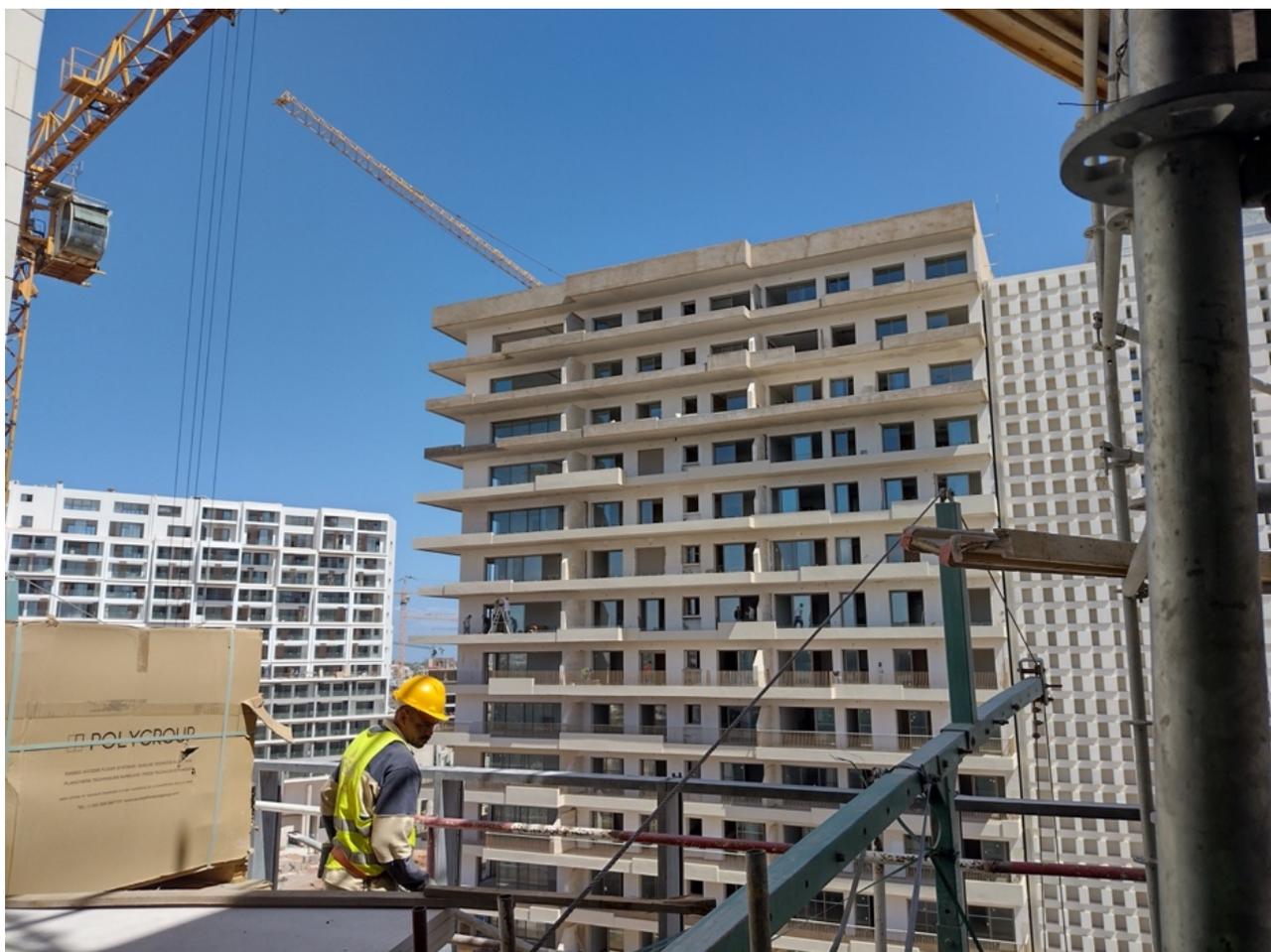


Figure 25 : Photographie de Hassan, un ouvrier dans le bâtiment à Casablanca originaire du sud-est marocain (Errachidia). T. Kuper août 2022

En parallèle, le reste du ménage encore au douar cultive les jardins situés dans l'oasis. Dans ce cas, l'oasis contribue à fournir l'alimentation nécessaire à la famille et peut procurer certains

revenus au moment de la récolte des dattes. Pour ces familles, l'éducation des enfants paraît primordiale. Elle est considérée comme une « porte de sortie ».

Le COVID-19 et les restrictions de déplacements ont été un choc très important pour ces familles dont le recours à la mobilité était un facteur de résilience important. Ainsi l'impossibilité de se déplacer a été un choc très important pour ces ménages qui ont perdu l'essentiel de leurs revenus. Ils ont alors davantage investi l'oasis pour réduire les dépenses liées à l'alimentation et dans certains cas tirer des revenus de leurs jardins. C'est ce qu'un enquêté a appelé « *le retour dans l'oasis* ». Ces familles ont aussi sollicité certains membres de leur famille proche ou éloignée dans une meilleure situation pour une aide financière. Aujourd'hui encore les mobilités de ces personnes sont perturbées.

Au COVID-19 vient s'ajouter le choc de l'inflation déclenché entre autres par la guerre en Ukraine. Cela cause une pression supplémentaire sur le portefeuille des ménages déjà en difficulté. L'inflation sur les prix du blé est celle qui perturbe le plus ces ménages car les prix de la farine de blé, base de l'alimentation, a plus de doublé laissant les ménages en grande difficulté. Certains ménages ont réalisé en 2021 des cultures de blé dans l'oasis. C'est une nouveauté car cette culture avait été abandonnée dans les années 1980 car s'approvisionner en céréales au souk était devenu plus intéressant. Aujourd'hui, quelques ménages font le choix de cultiver du blé et nous en avons rencontré davantage qui voient cette initiative d'un regard intéressé et envisagent de réaliser la même chose l'année prochaine. De plus, L'inflation concerne également les matériaux de construction et rend donc les opportunités de travail dans ce secteur plus rare. Aux restrictions de déplacement succède la baisse de l'offre de travail. Cela affecte donc encore les personnes et les ménages reposant sur ces migrations de travail.

Les ménages ont reposé sur le travail dans les jardins pour faire face à l'adversité liée au COVID-19 et à l'inflation des prix. La propriété d'un nombre important de jardins constitue dans ce contexte une forme d'ultime sécurité face à la réduction des revenus et les incertitudes liés à cette période.

Les ménages investis dans des migrations circulaires et saisonnières ne sont pas capables, dans la plupart des cas, d'investir dans l'immobilier ou le foncier agricole hors de l'oasis. On comprend alors bien que d'une part l'arrêt des mobilités de travail a constitué un choc très important puisque cette activité était la source quasi-exclusive de revenus et d'autre part l'incapacité d'investir n'a pas amélioré les capacités à surmonter ce choc.

### 5.2.3 L'activité agricole comme source de résilience ?

Le troisième type de trajectoire est celui de ménages pour qui l'activité agricole est une activité source de résilience investis. La frise présentant la trajectoire de ce type de ménage est présentée ci-dessous (Cf. Figure 26).

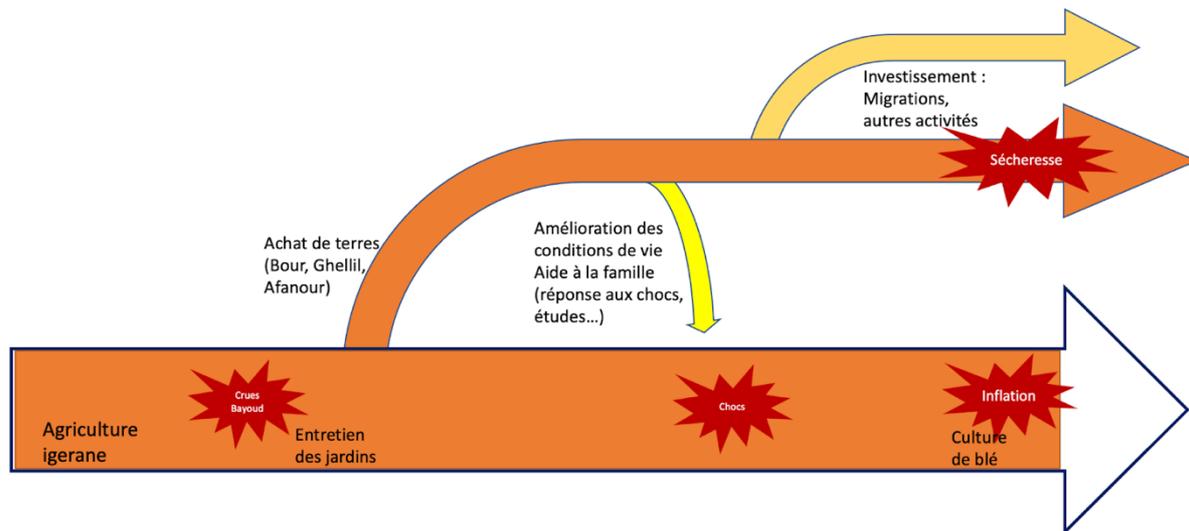


Figure 26 : Trajectoire archétypique de ménages de Aït Aritane : développement d'activités agricoles

Ces familles sont des propriétaires possédant des jardins dans l'oasis. Certains d'entre eux peuvent louer des jardins auprès d'autres membres du douar pour développer leur activité agricole. Les cultures des jardins dans l'oasis ont à la fois une vocation commerciale et une vocation à nourrir la famille. Ces familles disposent encore de quelques têtes de bovins procurant lait et beurre. Ils réalisent des cultures maraîchères (tomates, carotte, pommes de terre...) et aromatiques (menthe, persil, coriandre...) destinées à la vente au souk de Tinghir.

La migration n'a pas constitué une opportunité pour ces ménages, ils ont longtemps vu leur avenir dans l'agriculture. Ils arrivent grâce à l'épargne de l'ensemble de la famille et l'aide de membres de la famille élargie à investir dans le foncier agricole hors de l'oasis (Ghellil, Bour, Afanour...). Cette activité agricole hors de l'oasis a une vocation commerciale (palmiers variétés Majhoul, lait, maraîchage...).

Cette nouvelle activité agricole permet de surmonter les chocs concernant la famille et ceux concernant les jardins situés dans l'oasis. Elle peut également permettre aux enfants de poursuivre leurs études dans le supérieur de diversifier les activités du ménage (petits commerces, taxis...) ou encore « investir » dans la migration internationale d'un des membres du ménage.

L'activité agricole dans les extensions est toutefois sujette aux épisodes de sécheresse, ce qui la rend vulnérable. Pour ceux ayant investi à Ghellil ou au Bour cela représente une adversité importante. Ils peuvent alors s'appuyer le cas échéant sur d'autres sources de revenus ou de l'aide financière de membres du ménages partis en migration.

Pour ce type de ménage, l'inflation peut être un choc plus ou moins important en fonction de l'impact de la sécheresse dans la ferme située dans les extensions. En effet, dans certains cas l'inflation survient dans un contexte où la sécheresse contraint à réduire les surfaces de blé qui garantissait au ménage une part plus ou moins importante d'autosuffisance.

Nous avons pu rencontrer Omar et sa famille originaires de Aït Aritane dont la trajectoire permet d'illustrer cet archétype.

Aït Aritane, 16 mai 2022, 15h00

Omar : « Mon père a acheté la terre au *Bour*. Nous étions trois frères, mes 2 frères ont pris de l'argent et moi j'ai hérité de la terre au *Bour*. La terre à *Bour* est très bonne, on peut dire que 5 hectares là-bas c'est mieux que 10 hectares à Ghellil. J'ai débuté une activité agricole à *Bour* en 1992. J'ai creusé le puits à la main pour commencer l'agriculture. Ensuite j'ai planté 80 palmiers de Boufgouss. On faisait de la luzerne et du blé pour nourrir le bétail. J'avais presque une centaine de moutons et sept vaches. Avec la sécheresse on a réduit les surfaces de ces cultures et vendu beaucoup d'animaux. On fait aussi, s'il y'a de l'eau des oignons, de la pastèque, du melon et des carottes ».

« Les animaux c'est intéressant parce que je peux vendre le lait tous les jours à la coopérative de lait de Tinghir (il n'y en a pas à *Bour*). Cette année je vais vendre 10 moutons au souk de Tinghir pour l'Aïd Kebir. »

« Je vais là-bas [ferme du Bour] plusieurs fois par semaine et quelquefois je reste y dormir quand il y'a beaucoup de travail. Mais j'ai un *akhemmes* qui travaille tous les jours là-bas, il vit sur la ferme avec sa famille. Il récupère un tiers des produits de la ferme ; les récoltes et l'argent de la vente des animaux et du lait. »

« J'ai aussi des jardins dans l'oasis, c'est surtout pour nourrir la famille et les animaux. On a des moutons et deux vaches qui nous donnent du lait pour faire du beurre. Ce lait ce n'est pas pour le vendre c'est pour la maison, nous on n'achète pas de lait ». C'est la femme, Khadija qui s'occupe du travail dans les jardins concernant la fauche quotidienne de la luzerne et le soin des animaux. Les enfants ne travaillent pas dans l'oasis l'un deux a un café à Tinghir et son petit frère l'aide.

Par rapport aux projections dans le futur Omar considère que « Bour ça va remarcher s'il pleut. L'eau va revenir Inchallah ». Son fils Ayoub ne veut pas travailler dans l'oasis : « mon objectif c'est de partir en Allemagne. En ce moment je prends des cours sur internet pour apprendre l'allemand. Je vais passer un examen pour avoir le niveau B1, ça obligatoire pour obtenir un contrat de travail en Allemagne ».

#### 5.2.4 Ménages et trajectoires non représentés

Nous sommes conscients que nous ne présentons pas l'ensemble des « archétypes » de trajectoires. Nous connaissons l'existence de ces ménages même si nous n'avons pas pu réaliser d'entretiens permettant de retracer leur trajectoire.

Ménage : fonctionnaire

Le père est fonctionnaire à Tinghir ou dans d'autres villes du Maroc. Il peut travailler dans les ministères ou être enseignant par exemple. Il fait la fierté de sa famille élargie et du douar comme symbole de la réussite scolaire d'une grande importance à Aït Aritane.

Ces ménages reviennent au *tamazirt* le temps des principales fêtes (Aïd Al Fitr, Aïd Al Kebir...) et pendant les grandes vacances. On peut néanmoins s'interroger à terme s'ils continuent à être des ménages de Aït Aritane si tout le ménage vit à Rabat. Le lien au *tamazirt* n'est plus que celui identitaire et d'aide aux proches et au douar à travers les collectes de dons.

Parmi les ménages les plus précaires, ils sont souvent des petits propriétaires fonciers ou alors ils ne disposent pas au départ d'accès au foncier au sein de l'oasis. Ils vendent leur force de travail pour les travaux agricoles : semis, labour, irrigation... Ils peuvent également être reconnus pour leurs compétences spécifiques concernant l'entretien et la pollinisation des palmiers. Ces personnes peuvent être rémunérées en argent ou à part de fruit notamment pendant la récolte des dattes.

Le marché de la location de la terre au sein de l'oasis est parfaitement intéressant pour ces ménages. En effet, à Aït Aritane la location des terres de l'oasis s'effectue selon les habitants à un prix dérisoire alors que la vente de terres est rare et mobilise des grands montants. Ces ménages arrivent à regrouper une surface importante en louant des jardins auprès de plusieurs propriétaires. Ils cultivent aujourd'hui sur ces terres des cultures maraîchères (tomates, carotte, pommes de terre...) et aromatiques (menthe, persil, coriandre...) qu'ils peuvent vendre au marché hebdomadaire de Tinghir.

## 6 La résilience des ménages de Ghellil

### 6.1 L'adversité à Ghellil : le manque d'eau structurant

Le manque d'eau est une adversité particulièrement importante pour les ménages à Ghellil en lien avec l'histoire des ménages qui se sont installés depuis les années 1980. En effet, ces ménages comme nous l'avons précédemment expliqué ont pour la plupart migré des montagnes du Saghro pour s'installer à Ghellil pour mener une activité agricole. Les chocs liés à l'activité agricole ont donc des conséquences très importantes pour ces ménages.

Le manque d'eau est d'abord lié à des tendances structurelles de baisse du niveau de la nappe liée à l'intensification de son utilisation liée à l'extension des surfaces agricoles à Ghellil et à l'aval de la vallée en général. Dans les années 1950, la ferme coloniale installée à Ghellil disposait d'un puits de 8,50 mètres pour irriguer 6 hectares d'arbres fruitiers. Au printemps 1954 l'eau aurait même atteint 4 mètres de profondeur (Dorange, 1954). Un enquêté rapporte que l'eau était disponible à 12 mètres lors de son arrivée à Ghellil en 1979. Dans les années 2000, la profondeur des puits atteignait 29 mètres (De Haas & El Ghanjou, 2000b). De Haas et El Ghanjou décrivaient néanmoins déjà un phénomène de rabattement de la nappe qui obligeait les habitants à creuser des puits plus profonds ou même de réaliser des forages. Aujourd'hui, la technique du forage est utilisée jusqu'à des profondeurs de 100-150 mètres dans la plupart des cas avec des exemples pouvant aller jusqu'à plus de 200 mètres. À la baisse structurelle du niveau de la nappe, peut s'ajouter des épisodes de sécheresse. Le manque d'eau est une adversité importante à Ghellil où les ménages dépendent plus qu'ailleurs de la seule activité agricole. De la même manière, certains chocs comme les maladies affectant les cultures peuvent constituer une adversité importante pour ces ménages.

#### 6.1.1 Impacts de la diminution de la quantité d'eau disponible

Les impacts de la diminution de l'eau disponible sont multiples. Progressivement quand la quantité d'eau disponible diminue les ménages réduisent les surfaces de cultures annuelles destinées à la vente (maraîchage principalement). Ils réduisent ensuite la surface des cultures fourragères et la taille de leur cheptel par la même occasion. Si la quantité d'eau disponible diminue encore, ceux-ci réduisent la surface de leur jardin destiné à la consommation du ménage.

L'impact de la réduction des surfaces de cultures annuelles peut s'observer de deux manières différentes que l'on peut résumer par ce *verbatim* : « *avant on vendait des légumes au souk et maintenant on est obligés de les acheter là-bas* ». Les ménages que nous avons rencontrés produisaient auparavant pour leur propre consommation et vendaient une partie de leurs récoltes (plus ou moins importante selon les ménages). Certains ménages produisaient également des cultures exclusivement destinées à la vente comme la pastèque par exemple. La baisse des surfaces cultivées a eu un impact sur les revenus des ménages. L'agriculture fournissait auparavant des revenus aux ménages rencontrés par le biais de la vente des productions maraîchères notamment. Aujourd'hui pour la plupart des ménages rencontrés, l'agriculture ne procure plus aucun revenu. La baisse des surfaces de cultures annuelles a également forcé les ménages à se fournir en légumes au *souk*.

Ainsi la diminution de la quantité d'eau disponible a à la fois entraîné une baisse des revenus des ménages qui vendaient leurs productions agricoles au souk et contraint également les ménages à augmenter leurs dépenses pour pouvoir se procurer les légumes qu'ils produisaient jusqu'alors.

Ensuite, lorsque la quantité d'eau diminue davantage, les ménages se voient contraints d'arrêter l'irrigation de leurs arbres fruitiers (amandiers, oliviers, grenadiers principalement) et de leurs palmiers. Si la période où les arbres ne sont pas irrigués se prolonge, les ménages peuvent voir les arbres mourir. Cela constitue un choc important pour les ménages, la vente des amandes et olives étant leur principale source de revenus agricoles.



*Figure 27 : Anciennes parcelles abandonnées, vestiges d'amandiers. T. Kuper, juillet 2022*

La sécheresse qui sévit depuis 2019, n'est pas la première sécheresse à survenir depuis les années 1980 et l'installation des premiers ménages à Ghellil. Cela montre que cette dynamique n'est pas irréversible. En effet, certains enquêtés racontent qu'après la dernière sécheresse sévère dans les années 1998-2000 ils avaient recommencé une activité agricole qu'ils avaient réduite. Ils avaient donc recommencé leurs cultures et avaient même pour certains plantés des arbres (amandiers, oliviers) quelques années après.

## 6.1.2 Réponses des ménages

La plupart des personnes interrogées parlent du capital financier comme seule réponse à la diminution de l'eau disponible. En effet, le capital financier permet d'augmenter la profondeur des puits ou alors de réaliser des forages et ainsi atteindre jusqu'à 150 mètres de profondeur. Une personne rencontrée va jusqu'à dire, d'un ton amer que « *pour ceux qui ont de l'argent il n'y a pas de sécheresse* ». Le capital financier peut provenir d'autres activités menées par le ménage. Les membres de la famille situés à l'étranger peuvent également selon les cas contribuer pour ces investissements.

Concernant l'activité agricole, le palmier dattier est vu comme une certaine sécurité vis-à-vis de l'incertitude de la disponibilité de l'eau. En effet, selon les enquêtés ce dernier est capable de résister près d'un an sans irrigation. Sa résistance plus importante au manque d'eau que les oliviers et les amandiers pousse désormais les agriculteurs à ne planter que les palmiers.

Nous avons néanmoins pu rencontrer des ménages qui avaient adopté d'autres activités pour répondre à la baisse du niveau de l'eau. La principale réponse est la diversification des activités et notamment le travail hors du secteur agricole pour pouvoir survivre. Cela accélère également les projets de migrations. La pluriactivité et les transferts d'argent issus de migrants existent dès le début de l'installation à Ghellil pour grand nombre de familles dans des proportions moins importantes qu'à Aït Aritane néanmoins. Il existait une complémentarité entre ces ressources et l'activité agricole. Les autres activités pratiquées et les transferts d'argent permettaient de couvrir les coûts de la campagne agricole (pompage, engrais, semences...) avant que le ménage puisse recevoir l'argent de la vente des produits agricoles. Selon un enquêté, nombreux sont parmi les habitants de Ghellil originaires de El Hart à être retournés vivre au douar de Hart El Mourabitin après ce dernier épisode de sécheresse (2019- ?). En effet, ces personnes ont la particularité de pouvoir retourner vivre au douar pour pouvoir y mener d'autres activités. Ils viennent alors occasionnellement à Ghellil pour « *faire la marche* », c'est à dire mettre en route la pompe pour irriguer ce qui peut l'être en fonction de la quantité d'eau disponible. Ce même enquêté rappelle qu'après la dernière sécheresse en 2007, les personnes sont revenues vivre à Ghellil avec le retour de l'eau dans les puits.

Ainsi, la baisse de la nappe renforce une situation inégalitaire où les ménages capables d'investir dans le forage peuvent accéder à la ressource alors que les ménages qui n'ont pas cette capacité se voient contraints de réduire leur activité agricole et de mener une autre activité.

## 6.1.3 COVID-19 et inflation

Récemment comme l'ensemble du pays, la plaine de Ghellil a subi les conséquences de l'épidémie de COVID-19 et l'inflation, liée principalement au conflit en Ukraine. Ces deux chocs viennent s'ajouter à celui du manque d'eau particulièrement important depuis l'épisode de sécheresse que connaît la zone depuis 2019. C'est la conjonction de la tendance structurelle de rabattement de la nappe, d'un épisode de sécheresse et le COVID-19 et l'inflation après le début de la guerre en Ukraine qui crée une situation d'adversité sans précédent pour les ménages de Ghellil.

Le COVID-19 a également constitué un choc pour Ghellil. Historiquement la pluriactivité est moins importante à Ghellil que dans le reste de la vallée car l'agriculture représente une activité importante pour les ménages en termes de temps de travail et de revenus. Toutefois, depuis 2019, l'agriculture est rendue plus difficile par manque d'eau pour un grand nombre de ménages.

La sécheresse a augmenté l'importance de la pluriactivité pour les ménages et accélère le départ des jeunes du ménage. C'est pour cela que le COVID-19 a été un choc particulièrement important pour les familles dépendants davantage de la pluriactivité. Car au cours d'une période de sécheresse l'activité agricole est réduite et ne permet plus de subvenir aux besoins de la famille.

Le COVID-19 et son impact sur le secteur touristique n'a pas affecté les habitants de Ghellil car la plaine est excentrée des principaux sites touristiques (gorges et oasis du Todgha).

Le conflit en Ukraine et l'inflation sont des chocs très importants pour les ménages de Ghellil. Cela ajoute une pression supplémentaire sur le portefeuille des ménages de cette zone. L'augmentation des prix des produits alimentaires a des conséquences d'autant plus importantes car les familles sont forcées de se fournir au souk les produits qu'elles ne peuvent plus cultiver elles même par manque d'eau. L'adversité de l'inflation survient dans un contexte déjà difficile pour les ménages en raison du manque d'eau.

#### 6.1.4 Réponse au COVID-19 et à l'inflation

Le COVID-19 et l'inflation ont été des périodes très difficiles pour un grand nombre de ménages qui souffraient déjà d'une faible disponibilité de l'eau due à la sécheresse ayant débuté en 2019-2020. Les ménages auraient réduit leurs dépenses et vendu leur cheptel par impossibilité de l'alimenter correctement et pour se procurer du liquide. Certains ménages auraient également réduit les dépenses pour survivre. Nous avons pu rencontrer Khadija, une épicière qui a un *hanout* à Ghellil. Elle relate la montée des prix des produits de base. Selon elle, « *le Corona et la guerre en Ukraine, c'est dur pour tout le monde. Les gens n'achètent plus rien. Celui qui n'a pas un fonctionnaire à la maison c'est difficile (ichka)* ».

Ainsi, dans certains cas, les enquêtés mentionnent qu'ils ont pu obtenir l'aide des proches exerçant des activités stables (migration, fonctionnaires...). Nous pouvons néanmoins affirmer que l'histoire de la migration est différente de celle de Aït Aritane. En effet, Aït Aritane a connu une migration ancienne à l'époque de l'âge d'or de la migration (1960-1970).

Les habitants de Ghellil originaires de Hart El Mourabitin ont également connu cette histoire migratoire. Les habitants de ce douar sont connus pour s'être rendus principalement à Montpellier. C'est la raison pour laquelle ils sont désignés ironiquement les « *Aït Montpellier* ». C'est souvent dans le cadre de la migration que les « pères » ont pu acheter la terre à Ghellil.

Les douars Aït Atta de l'aval de la vallée (Aït Aïssa Ou Brahim, Agoudim...) ont connu une migration plus tardive à partir des années 1980-1990. Ceux-ci ont souvent émigré de manière illégale pour les pays du sud de l'Europe qui étaient plus accessibles comme l'Espagne ou le Portugal (De Haas, 2000b). Dans les années 2000, au total 28 % des ménages de Ghellil étaient « *impliqués dans la migration internationale soit directement ou indirectement* ». C'est à dire que 11 % des ménages disposait d'un de leurs membres à l'étranger. Et 5 % des ménages disposaient de « *remigrés* » et « *d'autres membres de la famille (généralement un frère)* » présents à l'étranger (De Haas & El Ghanjou, 2000b). En comparaison, De Haas estime que la quasi-totalité des ménages « *Todghaouis* » sont investis dans la migration qu'elle soit internationale ou domestique. Pour illustrer cela, nous pouvons indiquer que en 1975 les migrants internationaux représentaient 13,39 % de la population de Aït Snane (Todgha El Oulya) et 4,53 % à Taghzoute N'Aït Atta. Alors que en 1998 ces mêmes zones disposaient de 6,81 % et 8,57 % de leur population investie dans la migration internationale (De Haas, 2003). De plus on peut supposer que si la migration est en nombre moins importante, la précarité des migrations illégales permet avec moins de facilités l'aide de la famille au *tamazirt*.

Ainsi, on comprend bien que l'histoire de la migration dans ces deux zones permet de donner des éléments d'analyse des trajectoires de résilience. En effet, le recours à l'aide de membres de la famille à l'étranger est un facteur important de résilience et de survie à Aït Aritane. Cela est également vrai pour la partie de Ghellil habitée par les personnes originaires de El Hart.

Pour les habitants originaires du Saghro, l'aide de proches situés à l'étranger est plus rare car la migration internationale a été moins importante que à l'amont de la vallée. De plus, les conditions de départ et d'arrivée étaient plus précaires, ce qui rend la capacité à aider le reste de la famille plus difficile.

L'inflation combinée à la sécheresse précipite le départ des jeunes. La migration internationale est vue comme l'objectif ultime même si dans bien des cas, ces derniers se contentent de la migration vers les grandes villes du Maroc. En effet, le contexte ne favorise pas les départs de manière légale notamment vers la France qui a durci récemment ses conditions d'accès. Ce qui est vu comme un facteur de l'amélioration des conditions de vie, est, le plus souvent, de l'ordre du rêve que de la réalité. Les habitants de Ghellil sont confrontés aux difficultés de se rendre en Europe en obtenant un visa. Le *hrag*, émigration clandestine et l'achat de contrats de travail sont souvent les seules manières de franchir la Méditerranée pour ces populations marginalisées. Les contrats de travail sont proposés par des entreprises françaises ou européennes en quête de main d'œuvre (saisonniers agricoles, bâtiment...) par le biais d'intermédiaires. Ces contrats peuvent être achetés localement pour des sommes très importantes pouvant dépasser les 10 000 € selon les destinations et la nature du contrat.

## 6.2 Analyse des trajectoires archétypiques identifiées

### 6.2.1 Diversification tardive

Le premier type de trajectoire identifié pour Ghellil est celle de ménages de Aït Atta originaires du Saghro s'étant installés à Ghellil à la suite de l'achat de terres. Leur trajectoire est présentée grâce à la frise exposée ci-dessous.

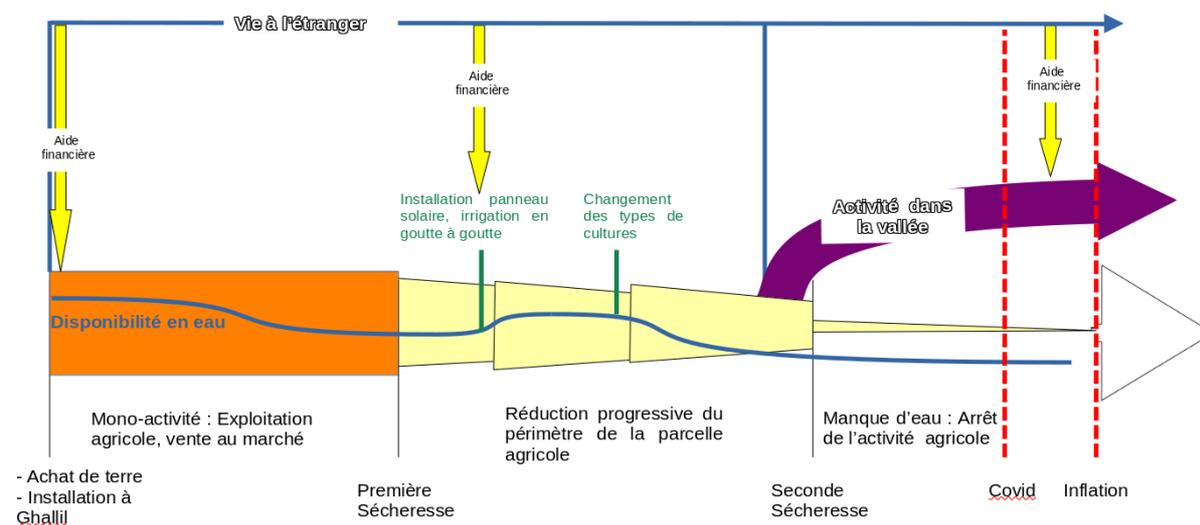


Figure 28 : Trajectoire archétypique de ménages de Ghellil : les « perdants » de la « course à la profondeur » forcés de quitter l'agriculture et de se diversifier. (Kuper & Mazari, 2022)

Ces ménages sont originaires du Saghro, montagnes arides situées au sud de la vallée du Todgha. Ils vivaient autrefois de la petite agriculture irriguée et de l'élevage pastoral. Ils

décrivent la vie dans leur douar d'origine (Loukamane, Tazelaft, Ikniouen...) comme une vie de labeur dans des conditions très difficiles. Ils ne disposaient pas d'eau courante et d'électricité et souffraient des distances au souk et aux services de base (école, soins...). De plus, l'élevage pastoral connaît une grande crise au cours de la sécheresse très importante des années 1980 contribuant à paupériser ces populations.

La répartition des terres collectives de Ghellil 1974 représente une réelle opportunité pour les habitants du Saghro. L'achat de terres pour démarrer une activité agricole constitue un investissement important qui est vu comme source d'amélioration des conditions de vie pour le futur. Celui-ci est peut-être mené par plusieurs membres d'une famille, en faisant participer la famille élargie. L'investissement représentait des sommes importantes pour ces familles : *« les gens rassemblaient l'argent ou ils pouvaient, certaines femmes ont même vendu leurs bijoux pour pouvoir acheter la terre à Ghellil »*.

Ils mènent alors une activité de polyculture élevage commerciale basée sur l'irrigation par pompage. Les propriétés représentent le plus souvent entre 10 et 20 hectares. Toutefois une faible partie de cette surface sont cultivés en raison des faibles moyens dont disposent les ménages (capital, main d'œuvre...). Les ménages ont été confrontés à un rabattement progressif de la nappe conjugué à des périodes prolongées d'absence de précipitations. Les impacts de la diminution de la quantité d'eau sur l'agriculture ont été précédemment décrits. Ces ménages ne sont pas très intégrés aux migrations internationales permettant d'investir dans des forages plus profonds. Face à l'incapacité de poursuivre une activité agricole lors des périodes de sécheresse ces ménages ont cherché à diversifier leurs activités.

Pour ces ménages, l'accès au foncier et à l'eau souterraine ont constitué les clés d'une amélioration des conditions de vie. Mais à l'heure où l'eau vient à manquer, ils considèrent avec dépit que l'investissement réalisé pour acheter la terre et installer des motopompes s'avère n'être d'aucune utilité car ils ne peuvent pas revendre leur terre pour se réinventer une vie ailleurs ou investir dans la migration internationale.

L'encadré ci-dessous présente la trajectoire de Abdallah et de sa famille. Celle-ci permet d'illustrer cette trajectoire archétypique.

Ghellil, 2 avril, 14h00,

Nous sommes à la recherche de la maison de Abdallah, que l'on décrit souvent comme le « Géo Trouvetou » local. Il convertit entre autres les vieux moteurs diesels en pompe compatibles avec le gaz ou avec des panneaux solaires. Il construit également des machines pour fabriquer l'aliment pour le bétail.



Figure 29 : Abdallah devant un moteur Ford qu'il a converti en motopompe à gaz. T. Kuper, avril 2022

Le père de Abdallah est un Aït Atta de Ikniouen dans le Saghro. Il est arrivé à Ghellil en 1979 pour démarrer une activité agricole. Il a acheté 29 *ametroug* d'une largeur de 2,5 mètres en rassemblant ainsi 72,5 mètres de large.

Ils cultivaient une diversité de cultures associés avec de l'élevage. Les cultures principales étaient des céréales (blé et orge) ainsi que de la luzerne pour le bétail. La majeure partie du troupeau était constitué de petits ruminants mais ils possédaient également un ou deux bovins. Ils disposaient également d'amandiers et de d'oliviers dont les récoltes constituaient l'essentiel de leurs revenus.

Aujourd'hui vivent à Ghellil les parents de Abdallah et son frère qui est conducteur d'engins. Abdallah vit avec sa femme et ses deux enfants dans une maison qu'il a construit lui-même.

Avec la diminution de la quantité d'eau disponible dans leur puits dès 2010 ils ont été contraints de réduire leur activité agricole en réduisant les surfaces cultivées et en vendant progressivement leur bétail.

Le forage pour tenter de trouver une quantité intéressante d'eau représentait un investissement trop important pour la famille.

*« Ça coute 300 dirhams par mètre pour forer et il faut descendre plus de 100 mètres pour avoir une chance de trouver de l'eau. En plus il y'a un risque de ne pas en trouver du tout comme beaucoup de voisins qui ne forent souvent pour rien ».*

La famille a tenté de diversifier ses activités ; le frère de A, est devenu conducteur de « mini pelle » sur des chantiers dans la région. A, a débuté une activité de mécanique et son petit frère est parti en 2019 en destination de l'Espagne en brulant ses papiers (*hrag*) et en payant un passeur pour traverser la Méditerranée. Depuis cette date, il n'a pas vu sa famille, il travaille aujourd'hui sur des chantiers en Espagne de manière non déclarée.

A. a choisi de débiter une activité de mécanique pour diversifier ses revenus et par intérêt pour ce domaine qui le passionne. Il récupère des moteurs de voitures accidentées qui sont acheminés en camionnette depuis l'Europe pour en faire des motopompes adaptées aux agriculteurs de Ghellil et des environs. Il adapte ces moteurs pour pouvoir utiliser des bonbonnes de gaz butane qui sont fortement subventionnées et donc largement utilisés par les agriculteurs depuis les années 2000. Depuis les années 2012, il équipe ces moteurs de panneaux solaires qui font leur apparition dans la région.

Il vend selon les années 4 à 5 moteurs d'un prix d'environ. Il constate que l'achat de motopompes est lié au niveau de la nappe. Pendant, les périodes de sécheresse il vend moins de motopompes parce qu'il existe une incertitude quant à la probabilité de trouver de l'eau en forant. Depuis quelques années, il propose aux agriculteurs d'estimer le débit maximum qu'il est possible de tirer de leurs forages. Cela permet ensuite d'installer un moteur plus ou moins puissant et ainsi ne pas augmenter inutilement les coûts de la motopompe et des panneaux solaires.

A. est toujours actif pour concevoir de nouvelles machines. En s'inspirant de ce qu'il voit sur Internet notamment il a conçu une machine capable de broyer toutes sortes de matières premières pour réaliser de l'alimentation du bétail.

Il se projette dans le futur puisqu'il rêve de faire l'acquisition d'un tour pour pouvoir réaliser des machines qu'il imagine aujourd'hui.

## 6.2.2 Une combinaison d'activité

La deuxième trajectoire présente des ménages pour lesquels l'activité agricole a été maintenue malgré la baisse de la quantité d'eau disponible. La frise présentant la trajectoire de ce type de ménage est disponible ci-dessous (Cf. Figure 30)

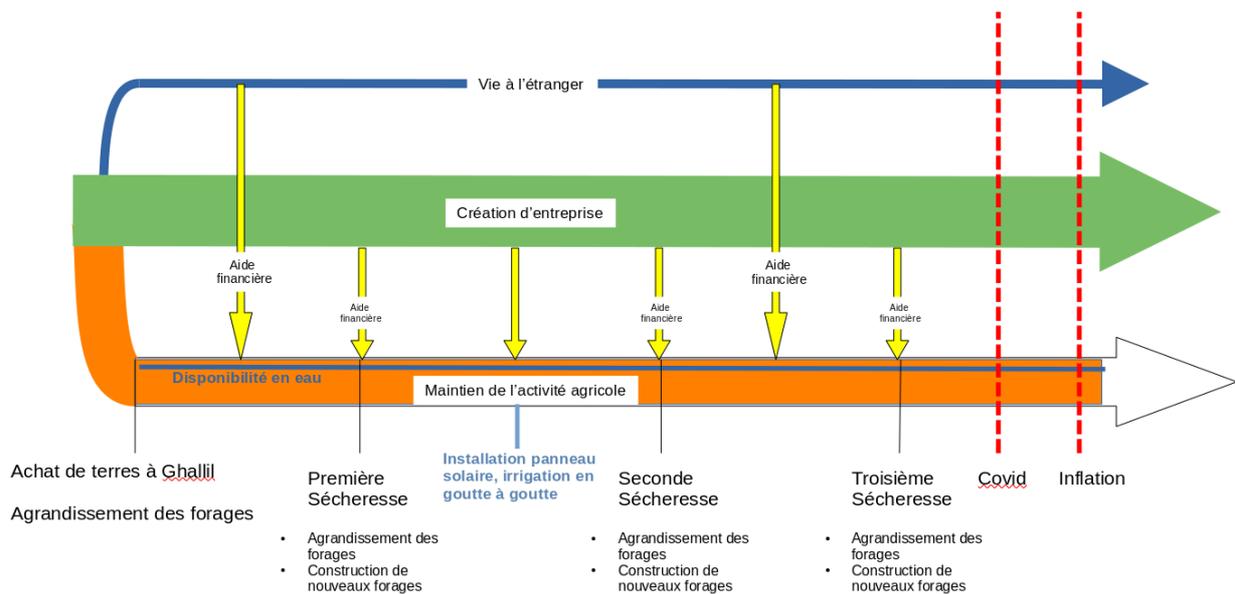


Figure 30 : Trajectoire archétypique de ménages de Ghellil : une combinaison d'activités résiliente ? (Kuper & Mazari, 2022)

Ces ménages sont eux aussi originaires du Saghro, ils disposaient dès leur arrivée de plus de ressources financières et ont ainsi pu investir parallèlement dans l'agriculture à Ghellil et une autre activité rémunératrice (taxi, transport, entreprise de construction...). Dès qu'ils observent une baisse de la quantité d'eau disponible ils approfondissent les puits ou en réalisent de nouveaux. Les ménages les plus fortunés réalisent depuis une dizaine d'années des forages plus profonds. Les plus récents dépassent des profondeurs de 150 mètres.

De plus, dans certains cas, leur autre activité rémunératrice peut prendre une plus grande importance relative face à une agriculture rendue trop contraignante par le manque d'eau.

### 6.2.3 Origine de El Hart

Cette trajectoire archétypique concerne les ménages originaires du douar de El Hart, des ayants-droits qui ont pu acquérir d'autres lots pour pouvoir s'installer à Ghellil. Ces ménages sont localisés à l'aval de Ghellil, au niveau du secteur aval de la carte présentée en Figure 16. Il faut néanmoins souligner que cette trajectoire archétypique ne représente pas la diversité des ménages de Ghellil originaires de El Hart. Nous présentons ici la frise de ménages pour qui l'appartenance à El Hart différencie leur trajectoire. Vous trouverez cette frise ci-dessous :

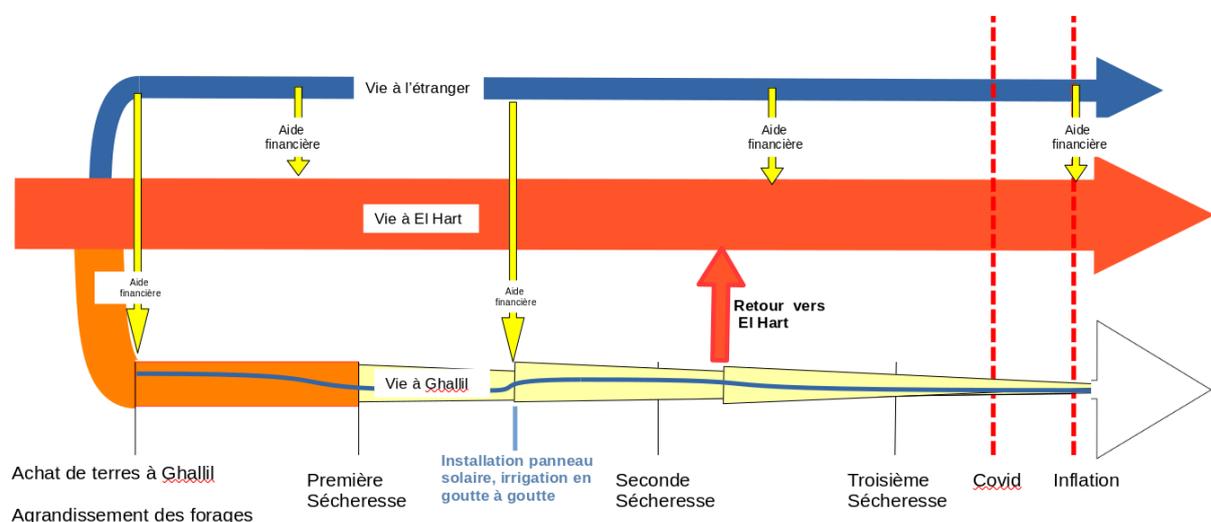


Figure 31 : Trajectoire archétypique de ménages de Ghellil : originaires de Hart El Mourabitin. (Kuper & Mazari, 2022)

Les habitants de El Hart sont connus dans la vallée de Todgha pour avoir migré vers Montpellier à partir des années 1970. Les habitants de Hart El Mourabitin sont également des ayants-droits qui ont pu acquérir des lots de terre lors du partage de 1974. Néanmoins les particularités du parcellaire laniéré oblige les ayants droits à acquérir plusieurs lots pour permettre la construction d'une habitation et le démarrage d'une activité agricole. Ainsi, grâce à l'aide de leur famille en migration les ménages originaires de El Hart ont ainsi pu acquérir suffisamment de terre et réaliser les investissements pour s'installer à Ghellil.

Toujours grâce à l'aide de leur famille à l'étranger ces ménages peuvent pendant un temps poursuivre l'activité agricole malgré la baisse de la quantité d'eau disponible. En effet, ils reçoivent de l'aide pour approfondir les puits ou creuser des forages.

Depuis 2019, les enquêtés rapportent que la quantité d'eau disponible dans cette zone de Ghellil est très faible. Les coûts pour pouvoir creuser suffisamment profondément et ainsi « trouver de l'eau » est trop important pour ces ménages. De plus, malgré l'investissement le risque de ne pas trouver de l'eau est de plus en plus important.

Face à cette incapacité à réunir les ressources financières pour forer à de grandes profondeurs (150-200 mètres) et à l'incertitude de la réussite de ces forages certains membres de ces ménages reviennent au douar de El Hart. Selon les cas l'ensemble du ménage retourne au douar d'origine. Ils-y retournent car la vie y est plus facile, le douar étant moins enclavé que Ghellil. Au douar de El Hart ils disposent de l'eau courante et sont à proximité des petits commerces, de l'école... De plus, la proximité avec Tinghir permet d'exercer une autre activité dans le bâtiment par exemple. Le retour de ces ménages à El Hart n'est le plus souvent pas définitif. En effet, ils imaginent revenir s'installer à Ghellil pour exercer l'agriculture si les précipitations permettaient de suffisamment recharger la nappe.

Toutefois, face à cette incertitude les enfants au sein de ces ménages cherchent à migrer si possible à l'étranger. Ils sont encouragés par leurs parents qui peuvent parfois mobiliser des ressources pour mener à bien ces projets.

#### 6.2.4 Ménages et trajectoires non représentés

Nous sommes conscients que nous ne présentons pas l'ensemble des « archétypes » de trajectoires à Ghellil. Nous connaissons l'existence de ces ménages même si nous n'avons pas pu réaliser d'entretiens permettant de retracer leur trajectoire.

##### Ayants-droits initiaux

Comme nous l'avons mentionné, parmi les ayants-droits initiaux de Aït Aïssa Ou Brahim une faible part s'est installée à Ghellil. Il sera intéressant dans le futur de s'intéresser aux ménages de Aït Aïssa Ou Brahim ayant vendu leurs lots à Ghellil. Les terres étaient vendues à un prix légèrement supérieur à 10 000 dirhams par hectares. A-t-elle constitué une opportunité pour ces ménages ? Comment la vente de leurs lots a influencé leur trajectoire ?

##### Ménages originaires de Hart El Mourabitin

Nous avons conscience de ne pas avoir pu rencontrer suffisamment de ménages de Ghellil originaires de El Hart pour pouvoir présenter la diversité des trajectoires. Nous faisons l'hypothèse que en s'intéressant davantage à cette zone de Ghellil nous pourrions présenter de nouvelles trajectoires que nous n'avons pas identifiées.

De la même manière que pour Aït Aïssa Ou Brahim, il serait intéressant de rencontrer les ayants-droits initiaux originaires de El Hart ayant vendu leurs lots. La vente des lots aurait pu constituer une opportunité qui influence la trajectoire de ces ménages.

#### Agriculteurs « entrepreneurs »

Ces agriculteurs disposent de ressources financières importantes par rapport aux autres ménages de Ghellil. Ils peuvent alors investir pour réaliser plusieurs forages d'une grande profondeur. Ils disposent également de capital social leur permettant d'accéder aux subventions du PMV pour le goutte-à-goutte notamment. Les subventions du PMV depuis 2010 ont favorisé l'apparition de cette nouvelle forme d'agriculture à Ghellil.



*Figure 32 : Plantation de palmiers à Ghellil, T. Kuper, avril 2022*

*Cette plantation de Majhoul, sur près de 8 hectares est celle d'un entrepreneur originaire de Ghellil. Il possède une entreprise de travaux publics à Ouarzazate où il habite le plus clair de son temps. Il a débuté ce projet agricole à Ghellil depuis 2019. Il a réalisé un bassin et 7 forages d'une profondeur de 150 mètres environ. Les motopompes sont alimentées par des panneaux solaires. Et l'irrigation se réalise grâce au goutte-à-goutte subventionné par le PMV.*

## 7 Discussions

### 7.1 *Melkisation* des espaces de parcours et résilience des ménages

Le partage et l'appropriation individuelle des espaces collectifs de parcours à Ghellil en 1974 n'est pas une dynamique isolée. Elle a été décrite dans d'autres régions du sud-est marocain (Jaafar, Yesseef & Ramdan, 1996; Bourbouze *et al.*, 2009). « *Au Maroc, où l'État se refuse à tout dépeçage des terres pastorales collectives, le statu quo semble persister, mais seulement en apparence, car on observe partout dans le paysage des mises en culture illégales, tantôt selon un lent grignotage, tantôt par coups de force* » (Bourbouze *et al.*, 2009). Le partage des terrains collectifs de parcours et leur appropriation individuelle peut être désigné par *melkisation* puisque cela traduit, dans les faits, le passage à une propriété de type *melk* (Bessaoud, 2013). Les ayants-droits peuvent alors débiter une activité agricole en aménageant leur lots (puits, motopompes...), construire une maison ou même vendre leurs lots. Il faut noter que la privatisation est une manière parmi d'autres pour accéder aux terres collectives. À Boudnib par exemple, les terres collectives ont été appropriées par différents types d'acteurs selon diverses modalités ne passant pas nécessairement par la privatisation de ces terres. L'accès aux terres collectives a notamment été rendu possible par des baux de location longue durée aux ayants droits ainsi qu'à des investisseurs privés (Aloui *et al.*, 2019).

Dans la vallée de Todgha, la *melkisation* des anciennes terres de pâturage a débuté en périphérie des douars de l'aval de la vallée (Hart, Taghzoute N'Aït Atta). Cette dynamique répond à la volonté des ménages d'étendre leurs surfaces de cultures hors de l'oasis ce qui a été rendu possible par l'accès à l'eau souterraine par pompage. La particularité de la vallée de Todgha réside dans l'importance de la migration internationale comme vecteur des dynamiques d'extension des surfaces agricoles hors de l'oasis. En effet, les migrants internationaux ont eu un rôle important dans l'investissement pour l'achat de terres agricoles et de motopompes (De Haas, 2003). Les terres collectives pour la construction ont également fait l'objet de *melkisation* face à la volonté d'investir des migrants internationaux et face à la croissance démographique que connaît Tinghir depuis les années 1980 (Cf. Figure 7).

Historiquement, dans la vallée du Todgha et les autres oasis du sud-est marocain l'accès à l'eau fait l'objet d'une gestion collective fruit d'un long héritage. Chez les Aït Atta, le concept du *taggourt* désigne un « *portfolio* » de terre et de droits d'accès à l'eau qui définit la contribution annuelle à la maintenance du réseau collectif d'irrigation (Ilahiane, 1996). On dit alors que dans la vallée de Todgha la terre et les droits d'eaux sont mariés (De Haas, 2003). Le partage et l'appropriation individuelle des espaces collectifs de parcours a également bouleversé les modes d'accès à l'eau. Dans les oasis, le forage individuel est rare, il existe plutôt des forages gérés de manière collective (*jmaâ*, AUEA...). Cela suppose de réutiliser ou réinventer le *orf* (« droit coutumier ») à l'heure de la motopompe pour définir les règles d'usage et de gestion. La privatisation des terres collectives et l'apparition de l'accès individuel à l'eau souterraine par le pompage sont intimement liées.

À Ghellil, proportionnellement, peu de migrants ont investi dans la terre pour débiter une activité agricole. Cela s'explique par la distance qui sépare Ghellil des douars de l'aval de la vallée et par le fait qu'il existait des terres « disponibles » avoisinant ces douars. Ainsi, le partage des terres collectives de Ghellil rendu intéressant pour accéder aux eaux souterraines a créé une dynamique d'installation de ménages non originaires de la vallée.

En effet, le partage des terres de Ghellil en 1974 a constitué une opportunité intéressante pour les Aït Atta du Saghro, anciens éleveurs pastoraux confrontés aux mutations de leur activité

depuis le protectorat et à la terrible sécheresse des années 1980 (Kharoufi, 1983). Ils constituent aujourd'hui l'essentiel des habitants de Ghellil.

Le développement de l'agriculture à Ghellil à partir des années 1980 pourrait s'apparenter à une forme de « *révolution silencieuse* » qui est l'œuvre d'agriculteurs aux capitaux limités (Llamas & Martínez-Santos, 2005). En effet, les Aït Atta du Saghro, anciens éleveurs pasteurs et petits agriculteurs sont des ménages avec très peu de capitaux développant une agriculture irriguée limitée à de petites surfaces. La carte de 1998 présentée en Figure 20, montre bien que Ghellil a d'abord accueilli un grand nombre de ménages pratiquant une petite agriculture irriguée. Cette nouvelle forme d'agriculture permise par la *melkisation* des terres collectives et l'apparition des motopompes ont constitué des opportunités importantes pour de nombreux ménages. Elle a permis à bon nombre de ménages issus de groupes marginaux comme les habitants originaires de Hart El Mourabitin et ceux originaires du Saghro de débiter une activité agricole commerciale.

Si ces ménages ont connu une importante augmentation de leurs revenus et une amélioration flagrante de leurs conditions de vie surtout pour les personnes originaires du Saghro, ils sont confrontés depuis 2019 à un manque d'eau sans précédent. Les ménages ayant investi une importante partie de leur capital pour s'installer à Ghellil n'ont dans bien des cas pas développé une combinaison d'activités leur permettant de surmonter aisément ce choc.

Pour nous, il n'y a pas eu d'exclusion des plus faibles par le jeu du marché foncier dans ce cas-là. Nous avons vu que les ménages Aït Atta du Saghro et les populations marginales au sein des douars de l'aval de la vallée ont pu avoir accès au foncier à Ghellil. A court terme l'accès au foncier en lien avec l'accès à l'eau souterraine a permis à ces populations marginales d'améliorer leurs conditions de vie. On verra ci-dessous que l'exclusion des populations les plus marginales intervient en « cours de route » pour ceux plus capables de suivre la « course à la profondeur ».

## 7.2 Résilience des ménages et soutenabilité du territoire

### 7.2.1 La résilience des uns aux dépens de celle des autres ?

Les ressources en eau ont longtemps permis la vie et le développement dans cette vallée. Depuis les années 1980, les usages de l'eau dans la vallée de Todgha se sont multipliés avec : l'urbanisation croissante, le développement des installations hôtelières dans la vallée, le développement de la mine d'Imider ainsi que l'accroissement des surfaces agricoles hors de l'oasis et l'apparition de systèmes de cultures plus gourmands en eau.

La croissance du centre urbain de Tinghir accentue la pression sur la ressource en eau. En effet Tinghir a connu une croissance importante qui s'est intensifiée depuis les années 2000-2010 avec la création de la province de Tinghir en 2009 (Cf. Figure 7). Cela a conduit à une multiplication des usages de l'eau.

Concernant l'agriculture, la consommation en eau a également augmenté notamment par l'extension des surfaces agricoles hors de l'oasis rendu possible grâce à la diffusion des motopompes à partir des années 1980 et le lotissement des terres collectives devenues « attractives ». Les politiques agricoles du PMV à partir de 2010, ont également favorisé l'augmentation des surfaces hors de l'oasis et ainsi développé une agriculture basée sur l'eau souterraine. En effet, le PMV en subventionnant les investissements pour le pompage et l'irrigation au goutte-à-goutte a favorisé l'apparition et le développement de nouvelles formes

d'agriculture comme le maraîchage destiné à la vente (pastèques, melons, courges, courgettes, carottes...).

À Boudnib le PMV a accéléré la dynamique d'installations d'exploitations d'une centaine d'hectares reposant sur le modèle de la monoculture de palmiers. Celles-ci sont apparues dans les années 2000 mais étaient cantonnées à quelques centaines d'hectares. Le PMV débuté en 2010 avait pour objectif de planter 17 000 hectares de palmeraies basées sur les variétés *Majhoul*. En 2015 les surfaces d'extensions à Boudnib étaient estimées à 2 400 hectares et en 2018 elles étaient passées à 3 900 hectares. Contrairement à Ghellil, l'extension des surfaces est essentiellement l'œuvre de grands groupes privés.

De nombreux auteurs montrent comment le libre usage des eaux souterraines peut créer une course à la profondeur que certains agriculteurs faute de moyens sont contraints d'abandonner (Shah & Singh, 2004; Mukherji, 2006; Ameer et al., 2017b, 2017a). Aditi Mukherji explique que les « *bénéfices d'un accès sans restrictions au pompage des eaux souterraines sont accaparés de manière disproportionnée par les grands exploitants agricoles qui disposent du capital nécessaire pour forer plus profondément, tandis que les agriculteurs les plus pauvres sont mis hors course et en viennent à dépendre de ces grands propriétaires de forages pour leur livelihood* »<sup>18</sup> (Mukherji, 2006).

Dès le départ l'accès est inégal, car ceux pourvus en capital financier et en capital social sont capables d'investir sur de larges surfaces. Ils peuvent depuis 2010 accéder aux subventions du PMV pour l'installation de l'irrigation au goutte-à-goutte. Ainsi, ceux mieux pourvus en capitaux prélèvent de plus grandes quantités d'eau souterraine et contribuent davantage au rabattement de la nappe. Toutefois à Ghellil et dans la vallée de Todgha en général les inégalités de départ entre les différents agriculteurs « en course » sont plus faibles que dans d'autres zones du sud-est marocain. À Boudnib, située à l'est d'Errachidia, coexistent par exemple des extensions de 5 hectares d'agriculteurs oasiens originaires de la zone avec des exploitations de monoculture de palmiers dattiers sur des centaines voire milliers d'hectares œuvres des capitaux de grands groupes privés (Aloui *et al.*, 2019). Ce genre d'exploitation typique est caractérisée par des contrats fonciers sur les terres collectives, des forages profonds et des autorisations de pompages auprès de l'agence de bassin, un « *package technique standard* » subventionné par le PMV (vitroplants *Majhoul*, forages profonds, irrigation au goutte-à-goutte...) (Aloui *et al.*, 2019).

À Ghellil, l'extension des terres agricoles est l'œuvre de ménages ruraux de la région disposant de ressources financières limitées. Ainsi, les exploitations ne dépassent pas quelques dizaines d'hectares dont une faible part des surfaces peut être mise en culture. Ils mettent en place des systèmes reposant sur une diversité de cultures (amandiers, oliviers, maraîchage) complémentaires avec l'élevage. À Ghellil, le PMV a exercé une influence limitée comparée à des zones comme Boudnib et ce car en 2010 la plaine avait déjà fait l'objet d'installations depuis plus de 30 ans. En 2010, le niveau de la nappe avait déjà connu une importante baisse ce qui a limité l'apparition d'un modèle d'exploitation tel qu'il a été décrit pour Boudnib. Quelques exemples de telles fermes existent à Ghellil mais elles sont peu nombreuses et sont restreintes à des surfaces inférieures à quelques dizaines d'hectares. La *firma* présentée en Figure 32, est un exemple de ce genre d'initiatives favorisées par le PMV.

Par rapport à Boudnib, la « course à la profondeur » à Ghellil a concerné des acteurs peu différenciés. Celle-ci, a néanmoins contribué à révéler et accentuer les inégalités entre les différents ménages de Ghellil. En effet, avec le rabattement de la nappe, certains ménages sont

---

<sup>18</sup> Traduit de l'anglais

capables de mobiliser un capital financier leur permettant de réaliser un ou plusieurs forages grâce à d'autres activités ou à un appui financier de membres de leur famille à l'étranger. Cela leur permet de commencer ou de poursuivre une activité agricole. Alors que les ménages ne pouvant pas réunir ce capital financier ou ne pouvant pas se permettre l'incertitude que représente un forage, se voient contraints de réduire ou même d'arrêter leur activité agricole. Les cartes présentées en Figure 20, permettent de se représenter l'évolution des surfaces irriguées entre 1998 et 2021 et permettent également de visualiser spatialement la « course à la profondeur ». On y observe en parallèle une réduction du nombre des petites fermes incapables de suivre la course à la profondeur et l'augmentation de la surface moyenne d'exploitations subventionnées par le PMV.

Il existe un seuil financier en deçà duquel le forage représente un investissement impossible pour certains ménages. Ce seuil correspond au coût réel du forage et de l'installation d'une pompe. Au-delà de cela, il existe un intervalle au sein duquel les ménages ayant le capital financier nécessaire ne réalisent pas le forage car il y a un risque important de ne pas trouver de l'eau en quantité suffisante pour pouvoir rentabiliser les coûts du forage. Ces ménages ne peuvent pas se permettre de réaliser de tels investissements face au risque de ne pas trouver d'eau. Aujourd'hui, même les ménages les plus aisés renoncent à construire de nouveaux forages devant une telle incertitude.

Ainsi, la rente que représente l'eau souterraine a été inégalement répartie entre les ménages leurs capacités à investir dans l'activité agricole. Pour les ménages les plus aisés les bénéfices de l'agriculture ont servi à « investir » dans l'éducation, la migration ou encore des activités génératrices de revenus hors de l'agriculture. Pour ceux-là la baisse de la nappe est vécue comme une adversité moins importante relativement aux ménages les plus faibles n'ayant pas pu développer d'autres « issues de secours ». Aussi, les ménages les plus aisés sont capables d'investir dans de nouveaux forages plus profonds et cela renforce donc une situation inégalitaire où les ménages qui n'ont pas cette capacité se voient contraints de « survivre » en réduisant leur activité agricole et de mener une autre activité.

### Questions de soutenabilité

La multiplication des usages de l'eau pose également des questions de soutenabilité à l'échelle de la vallée de Todgha et à celle de la région entière. De plus en plus de ménages n'ont pas suffisamment d'eau dans leurs puits pour les usages domestiques pendant la période estivale. L'association de Ghellil a réalisé deux forages dont un atteignant plus de 200 mètres de profondeur. Malgré cela, celle-ci est contrainte lors de la période estivale d'organiser une distribution d'eau potable avec des citernes d'eau provenant des douars voisins.

La multiplication des usages de l'eau crée également une pression sur la ressource à Tinjdad et l'oasis de Ferkla située en aval de Ghellil au sein du même bassin versant. En 2005 déjà, Hein De Haas suggérait que l'intensification du l'usage de l'eau par le « *développement des nouvelles extensions agricoles qui sont apparues dans le bas Todgha, la plaine de Ghallil et le Bour Tinejdad* » aurait causé l'abandon de larges surfaces de cultures en aval (Ferkla) (De Haas, 2005).

Il ne s'agit pas de faire porter la responsabilité aux ménages marginaux, qui auraient, en s'installant à Ghellil pour améliorer leurs conditions de vie, conduit à un rabattement de la nappe. Comme nous l'avons déjà mentionné le rabattement de la nappe est liée à la multiplication des usages dans leur ensemble (croissance urbaine, tourisme, mine d'Imider, agriculture)

## 7.3 Perspectives de recherche

### 7.3.1 Propositions méthodologiques

#### Contraintes méthodologiques

Le mode d'échantillonnage des ménages est intéressant puisqu'il permet d'avoir une certaine diversité de ménages du douar et de pouvoir présenter des trajectoires dites « archétypiques ». Malgré tout, ce mode d'échantillonnage ne permet pas d'avoir une vision d'ensemble des trajectoires d'un douar. Une manière d'y pallier pourrait être de compléter ces entretiens par des questionnaires auprès de l'ensemble des ménages des douars d'étude.

Les ménages originaires de Ait Aritane vivant à Tinghir ou dans d'autres villes du Maroc sont des exemples de ménages avec lesquels nous n'avons pas pu faire d'entretiens. Même s'ils n'habitent pas au douar ils procurent une aide à leurs proches y vivant encore et peuvent contribuer à des actions collectives menées par l'association. Certains peuvent également avoir la perspective de revenir pour leur retraite. Ils investissent alors dans la vallée de Todgha pour préparer leur retraite. Nous avons pu rencontrer ces ménages lors de leur retour au douar pour les festivités comme celles de l'Aïd Kébir. Nous avons eu des discussions informelles avec ces personnes mais pas d'entretiens permettant de retracer fidèlement leur trajectoire.

Pouvoir réaliser les entretiens en *darija*, sans avoir recours à un traducteur comporte de nombreux avantages. D'une part cela permet de créer un lien de confiance avec les personnes et de discuter plus aisément de manière informelle. Cela permet également de réduire les biais liés à la traduction tout en en créant d'autres. Utiliser le *darija* plutôt que le *tachelhit* peut rendre la discussion moins fluide lorsque l'enquêté fait appel à des catégories de pensées ou concepts provenant du *tachelhit* et intraduisibles en *darija*. Nous avons pu surmonter ce biais en identifiant les termes clés en *tachelhit* à maîtriser. La principale limite liée à ces entretiens est qu'ils ont été le plus souvent réalisés avec des hommes. Nous avons pu rencontrer les femmes pour les ménages que nous visitons pour la seconde fois. Nous n'avons eu avec elles uniquement des discussions informelles. Nous n'avons pas pu réaliser d'entretiens avec les femmes car celles-ci dans bien des cas sont difficilement accessibles et pour certaines ne maîtrisent que partiellement le *darija*. Il faudrait à l'avenir prévoir d'avoir recours à une traductrice pour pouvoir mener des entretiens avec les mères et les filles. Cela pose néanmoins des difficultés pour trouver une personne pouvant se déplacer dans la vallée de Todgha et maîtrisant suffisamment le français ou l'anglais pour assurer la traduction.

Si l'unité de ménage telle qu'elle a été définie semble adaptée dans le contexte de la vallée de Todgha pour comprendre les choix et pratiques (De Haas, 2003). Il ne faut pas réifier cette catégorie comme unité de prise de décision homogène et consensuelle. Il faut en effet garder à l'esprit que l'approche par les ménages peut cacher des rapports de pouvoirs et inégalités dans la prise de décisions. Dans notre cas les dimensions intrafamiliales n'ont pu être abordées qu'à la marge. Nous pensons que l'unité du ménage reste pertinente et qu'il faudrait à l'avenir davantage s'intéresser aux dimensions intrafamiliales.

#### Propositions méthodologiques

Il nous semble intéressant de réfléchir à une méthodologie pouvant répondre aux contraintes méthodologiques soulevées précédemment. Nous proposons donc de mobiliser de manière complémentaire démarches quantitatives et qualitatives ainsi que de nous intéresser aux dimensions intrafamiliales. Nous suggérons ici une trame chronologique d'une telle étude :

1. **Phase exploratoire pour comprendre les enjeux locaux.** Cette phase peut être plus ou moins longue en fonction de l'expérience antérieure du chercheur sur ce terrain. Si une localité précise est déjà choisie pour l'étude, le chercheur pourra directement rencontrer les acteurs importants à cette échelle. Cette phase servira à élaborer un questionnaire le plus pertinent possible.
2. **Phase du questionnaire auprès de l'ensemble des ménages du douar.** Le questionnaire sera réalisé grâce à une première compréhension des enjeux locaux et des dynamiques acquis grâce à la phase exploratoire. Ce questionnaire pourra être administré à l'ensemble des ménages du douar lorsque le nombre d'habitants le permettra. De cette manière cela aidera à avoir une vision d'ensemble du douar et des différents profils des ménages. Les résultats du questionnaire pour permettre d'orienter les choix des ménages pour conduire des entretiens.
3. **Phase d'entretiens auprès de quelques ménages ciblés.** L'objectif de rencontrer une grande diversité de ménages est facilité grâce à la vision sur l'ensemble des ménages que compose le douar. Les résultats du questionnaire pourront donc servir de base à l'élaboration d'un échantillon raisonné pour la phase d'entretiens. Toutefois, l'échantillon pourra évoluer en fonction de nouvelles compréhensions du terrain. Il sera intéressant de réaliser des entretiens ciblés auprès des différents membres de certains ménages. Il sera ainsi, intéressant de rencontrer dans ce cas les femmes et les jeunes pour explorer les rapports de genre et de générations.

## Conclusion

À Aït Aritane, la migration internationale est un facteur structurant pour comprendre les trajectoires de nombreux ménages. L'âge d'or de la migration dans les années 1960-1970 a constitué une opportunité importante pour beaucoup de jeunes hommes. Ceux-ci ont très largement contribué à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles restées à Aït Aritane. La formule paradoxale de « *partir pour rester* » prend alors tout son sens (Heinemeijer, Van Amersfoort & Den Haan, 1977).. Les ménages de migrants internationaux ont investi dans de nombreux secteurs dans la vallée permettant ainsi pour eux d'envisager sereinement leur retraite au *tamazirt*. L'immobilier a été le secteur privilégié pour l'investissement des migrants internationaux. L'agriculture hors de l'oasis a également représenté une part importante des investissements à l'échelle de la vallée.

Les migrations à Aït Aritane sont également nationales. Il s'agit le plus souvent de migrations circulaires dans des secteurs demandeurs de main d'œuvre comme celui du bâtiment. Ces migrations sont menées par les pères et les fils des ménages le temps de rassembler suffisamment d'argent. Ces ménages ont été très impactés par les restrictions de déplacement et l'arrêt des chantiers lors de la crise du COVID-19. Cette crise a révélé pour ces ménages l'importance des jardins dans l'oasis comme « *filet de sécurité* » face à l'incertitude de cette période. « *Le retour dans l'oasis* » a constitué pour ces ménages une réponse importante face à la perte de revenus.

À Ghellil, la migration internationale est beaucoup moins structurante pour les ménages. Si l'accès au foncier des terres collectives est structurant dans les trajectoires de bien des ménages de la vallée on peut considérer qu'il n'a pas été exclu. C'est-à-dire que l'exclusion des ménages les plus marginaux a été limitée lors de l'accès au foncier autrefois collectif. La *melkisation* des terres collectives par le partage individuel a débuté dans les années 1960-1970 car l'accès à l'eau souterraine a révélé un « potentiel » pour ces terres longtemps jugées

« inutiles ». Lors de ces partages et grâce au développement du « marché foncier », même les ménages les plus marginaux comme ceux de Hart El Mourabitin et les Aït Atta du Saghro ont pu accéder au foncier pour débiter une activité agricole. Il n'y a pas eu d'accapement d'importantes surfaces de terres par une poignée d'entrepreneurs comme ça a été le cas à la périphérie d'autres oasis du sud-est marocain. Ainsi, Les anciennes terres de pâturages ont été mises en cultures par des ménages aux capacités peu différenciées.

Si leur activité agricole leur a permis d'améliorer leurs conditions matérielles d'existence, celle-ci est restée le plus souvent très limitée en raison des faibles ressources financières et de main d'œuvre. En effet, une faible part des surfaces possédées ont été mises en culture et plantées.

Nous estimons que c'est au cours de « la course à la profondeur » que les ménages les plus pauvres ont été exclus. Le rabattement progressif de la nappe du fait de la multiplication des usages a contraint les ménages à creuser des puits et forer des forages de plus en plus profondément. Les ménages disposant le moins de capital financier ont été contraints de diminuer voire de suspendre leur activité agricole face à leur incapacité à « atteindre l'eau ». Les inégalités se sont donc accentuées entre les ménages capables de poursuivre une activité agricole grâce aux investissements et les ménages pour qui le forage représente un investissement trop important et comportant une part d'incertitude grandissante. Depuis 2010 et le PMV, les inégalités se sont encore accentuées puisque les agriculteurs disposant de capital social et des plus importantes ressources financières ont pu accéder aux subventions concernant le « *package technique standard* » subventionné (vitroplants Majhoul, forages profonds, irrigation au goutte-à-goutte).

Les ménages les moins riches sont contraints de chercher de nouvelles sources de revenus hors de l'agriculture (bâtiment, petits commerces...). Ils cherchent également à migrer vers l'Europe ou à encourager la migration d'un membre du ménage.

S'intéresser à la résilience des ménages est pour nous, une manière de relire des histoires individuelles faites de choix, d'adversité vécue et de réponses à celle-ci. La résilience est aussi une façon d'analyser l'influence des tendances structurelles, politiques et économiques, sur les trajectoires personnelles. Comment penser la résilience des ménages de la vallée de Todgha en oubliant la marginalité et marginalisation de celle-ci ? Comment réfléchir à des politiques publiques favorisant la résilience des ménages tout en contribuant à la soutenabilité de ces territoires ? Cela revient-t-il inéluctablement à un changement du rapport de pouvoir entre le centre et ses marges et entre des acteurs inégalement dotés en capitaux ?

# Bibliographie

- Aït Hamza M.** 2002. Étude sur les institutions locales dans le versant sud du Haut Atlas
- Aït Hamza M.** 2012. Maroc utile, Maroc inutile : mythe ou réalité ?
- Aït Kadi M., Benoit G.** 2010. Le Pilier II du Plan Maroc Vert : pour des dynamiques d'adaptation de la petite agriculture au changement climatique. *Lettre de veille du CIHEAM*, (12) : 9-13.
- Akesbi N.** 2011. Le Plan Maroc Vert : une analyse critique. In: Akesbi A., Akesbi N., Askour K., Benaabdelaali W., El Aoufi N., El Houmaïdi A., Hanchane S., Hollard M., Kamal A., Lahlou M., Mzaiz M., Touzani H. (eds). *Questions d'économie marocaine 2011*
- Aloui O., Chohin-Kuper A., Crosnier M., Chiche J.** 2019. Land use rights in the Boudnib plain: the wrong battle to share the benefits of capitalist agricultural development in Morocco's Sahara
- Ameur F., Amichi H., Kuper M., Hammani A.** 2017a. Specifying the differentiated contribution of farmers to groundwater depletion in two irrigated areas in North Africa. *Hydrogeology Journal*, **25** (6) : 1579. doi: 10.1007/s10040-017-1569-1.
- Ameur F., Kuper M., Lejars C., Dugué P.** 2017b. Prosper, survive or exit: Contrasted fortunes of farmers in the groundwater economy in the Saïss plain (Morocco). *Agricultural Water Management*, **191** : 207-217. doi: 10.1016/j.agwat.2017.06.014.
- Ancey V., Pesche D., Daviron B.** 2017. Résilience et développement : complément, substitut ou palliatif? Le cas du pastoralisme au Sahel. *Revue internationale des études du développement*, **231** : 57. doi: 10.3917/ried.231.0057.
- Battesti V.** 2005. Jardins au désert, Évolution des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien. IRD Éditions,
- Ben Attou M.** 2013. Processus d'urbanisation dans les « villes-oasis » présahariennes le cas du Draa-Tafilalt (Maroc). *Dirassat*, **16** (16) : url: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol16/iss16/12>.
- Bennouna M.** 2017. Héros sans gloire : Échec d'une révolution (1963-1973). Tarik Editions, 316 p.
- Berriane Y., Rignall K.** 2017. La fabrique de la coutume au Maroc : le droit des femmes aux terres collectives. *Cahiers du Genre*, **62** (1) : 97-118. doi: 10.3917/cdge.062.0097.
- Bessaoud O.** 2013. La question foncière au Maghreb : la longue marche vers la privatisation. *Les Cahiers du Centre de recherches en économie appliquée pour le développement*, (103) : 17-44.
- Biba G., Pluvinage J.** 2006. La pluriactivité dans l'exploitation agricole, transition ou composante durable de l'organisation de la production en Albanie. *Cahiers Agricultures*, **15** : 535-541.
- Bouaziz A., Hammani A., Kuper M.** 2018. Les oasis en Afrique du Nord : dynamiques territoriales et durabilité des systèmes de production agricole. *Cahiers Agricultures*, **27** (1) : 14001. doi: 10.1051/cagri/2017063.

**Bouderbala N.** 1999. Les systèmes de propriété foncière au Maghreb. Le cas du Maroc. In: Jouve A.-M., Boudrebala N. (eds). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. (Coll. Cahiers Options Méditerranéennes).

**Bourbouze A., Ben Saad A., Chiche J., Jaubert R.** 2009. Sauvegarder les espaces collectifs et de parcours. In: *MediTERRA 2009*. Paris : Presses de Sciences Po : p. 243-275 (Coll. Annuels).

**Buchner H.-J.** 1986. Die temporare Arbeitskraftwanderung nach Westeuropa als bestimmender Faktor für den gegenwertigen Strukturwandel der Todrha-Oase (Sudmarokko) : zum raumlich-sozialen Modernisierungsprozess in traditionellen landlichen Gesellschaften Nordafrikas. Geographisches Institut der Johannes Gutenberg-Universität,

**Capel C.** 2016. Une grande hydraulique saharienne à l'époque médiévale. *Mélanges de la Casa de Velázquez. Nouvelle série*, (46-1) : 139-165. doi: 10.4000/mcv.6918.

**Casley D.J., Lury D.A., Richard L.** 1981. Data collection in Developing Countries. *The IDS Bulletin*, 12 (4) : 55-55. doi: 10.1111/j.1759-5436.1981.mp12004011.x.

CMV 2016. Données par commune rurale, Subdivision agricole de Boumalne

**Colin J.P., Bouquet E., Le Meur P.-Y.** à paraître. Produire des analyses empiriquement fondées sur le foncier rural : enjeux et options méthodologiques. In: Colin J.P., Lavigne Delville P., Léonard E. (eds). *Foncier rural et développement. Enjeux et clés d'analyse en sciences sociales*

**David G.** 2008. Évolution d'un système oasien et impact des mouvements migratoires Sud-Nord (Mémoire de fin d'études). Montpellier, France : IRC SupAgro : 134 p.

**De Haas H.** 2003. Migration and Development in Southern Morocco. The Disparate Socio-Economic Impacts of Out-Migration on the Todgha Oasis Valley. Radboud University Nijmegen, <http://hdl.handle.net/2066/63819>.

**De Haas H.** 2005. Gestion d'eau dans les oasis marocaines, migrations et le rôle de l'état: crise ou transformation ? L'exemple du Todgha-Ferkla

**De Haas H., El Ghanjou H.** 2000a. General Introduction to the Todgha Valley : population, migration, agricultural development. *IMAROM working papers series*, (5) : 79.

**De Haas H., El Ghanjou H.** 2000b. Développement agricole récent dans une zone aride sud-marocaine: la plaine de Ghallil (bas-Todgha). *IMAROM working papers series*, (11) : 20.

**De Mas, P., De Haas H.** 1997. Retombées écologiques et humaines de la migration dans l'agriculture marginale des oasis et montagnes marocaines. *Cahiers du Centre sur les Mouvements Migratoires Maghrébins*, 5 (11) : 41-71.

**Deffontaines J.-P., Deffontaines B., Ritter J., Michaud D.** 2006. Petit guide de l'observation du paysage. Editions Quae, 37 p.

**Dorange C.** 1954. Note sur l'orientation à donner à la plaine de Rhellil établie le 23 octobre 1954 par le Capitaine Dorange

**Durand S.** 2020. Analyser la résilience des systèmes agri-oasiens au Maroc. Quels enjeux pour le développement des territoires ? Le cas de la vallée de Todgha (Mémoire de M2). Université

de Nanterre : 100 p.

**El Fasskaoui B.** 2005. Formes d'adaptation et utilisation des ressources dans une montagne aride- le Jbel Saghro. In: *Pour une nouvelle perception des montagnes marocaines : espace peripherique ? Patrimoine culturel et naturel ? Stock de ressources dans l'avenir ?* Actes du 7ème colloque maroco-allemand (2004). Rabat, Maroc : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat : p. 125-138 (Coll. Colloques et séminaires).

**El Kahlaoui S., Bogaert K.** 2019. Politiser le regard sur les marges. Le cas du mouvement « sur la voie 96 ». *L'Année du Maghreb*, **21** : 181-191. doi: 10.4000/anneemaghreb.5555.

**Far-Hat E.H.** 2016. Régionalisation et compétitivité territoriale au Maroc. Quel modèle de développement ? *Organisation et Territoires*, (2) : doi: 10.48407/IMIST.PRSM/ot-n2.6509. url: <https://revues.imist.ma/index.php/Organisation-Territoires/article/view/6509>.

**Faugère E.** 2000. Regards sur la culture développementiste : représentations et effets non intentionnels. *Coopérer aujourd'hui*, (20) : 26.

**Ferraton N., Touzard I.** 2009. Comprendre l'agriculture familiale: diagnostic des systèmes de production. Editions Quae, 134 p.

**Filali Mknassi R.** 1991. Le Habous. In: Bouderbala N., Filali Mknassi R. (eds). *Code Agraire Marocain*

**Ftouhi H., Saidani M.A., Bossenbroek L., Hamamouche M.F., Kadiri Z.** 2021. Entre vulnérabilité et résilience : le vécu de la pandémie de Covid-19 dans deux sociétés oasiennes du Maghreb. *Cahiers Agricultures*, **30** : 30. doi: 10.1051/cagri/2021012.

**Gastellu J.-M.** 1980. ... Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? *Cahiers ORSTOM : Sciences humaines*, **17** (1-2) : 3-11.

**Guignard D.** 2013. Les inventeurs de la tradition “ melk ” et “ arch ” en Algérie. In: Guignard D., Guéno V. (eds). *Les acteurs des transformations foncières autour de la Méditerranée au XIXe siècle*. Karthala, MMSH, IREMAM : p. 49-93

**Hamamouche M.F., Kuper M., Lejars C.** 2015. Émancipation des jeunes des oasis du Sahara algérien par le déverrouillage de l'accès à la terre et à l'eau. *Cahiers Agricultures*, doi: 10.1684/agr.2015.0777. url: <https://agritrop.cirad.fr/578841/>.

**Hart D.** 1999. Comparative land tenure and division of irrigation water in two Moroccan Berber societies: the Aith Waryaghar of the Rif and the Ait' Atta of the Saghru and South-Central atlas. *The Journal of North African Studies*, **4** (2) : 172-218. doi: 10.1080/13629389908718368.

**Heinemeijer W.F., Van Amersfoort J.M.M., Den Haan R.** 1977. Partir pour Rester : une enquête sur les incidences de l'émigration ouvrière à la campagne marocaine. Imwoo/Nuffic : Projets Remplod,

**Hibou B., Tozy M.** 2007. L'imaginaire juridique et politique marocain : une prise de liberté avec le droit. *Finance & Bien Commun*, **28-29** (3) : 105-113. doi: 10.3917/fbc.028.0105.

**Holling C.-S.** 1973. Resilience and Stability of Ecological Systems. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 1-23.

**Ilahiane H.** 1996. Small-scale irrigation in a multiethnic oasis environment: The case of Zaouit Amelkis village, Southeast Morocco. *Journal of Political Ecology*, **3** (1) : 89-106. doi:

- Ilahiane H.** 2001. The Social Mobility of the Haratine and the Re-Working of Bourdieu's Habitus on the Saharan Frontier, Morocco. *American Anthropologist*, **103** (2) : 380-394. doi: 10.1525/aa.2001.103.2.380.
- Ilahiane H.** 2004. Ethnicities, Community Making, and Agrarian Change: The Political Ecology of a Moroccan Oasis. University Press of America, 250 p.
- Jaafar B., Yesseef M., Ramdan A.** 1996. Le partage des terres collectives dans la moyenne vallée du Dra (Maroc): atouts et contraintes pour la réhabilitation des parcours. In: *Pastoralisme et foncier : impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides*. Actes du séminaire international du réseau Parcours. Montpellier, France : CIHEAM-IAMM : p. 9 (Coll. Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens).
- Jouve A.-M.** 2001. Terres méditerranéennes : le morcellement, richesse ou danger ? Karthala, (Coll. Économie et Développement
- Kadiri Z., Er-Rayhany H.** 2019. La politique foncière de privatisation des terres collectives à l'épreuve des réalités d'appropriations et des conflits. *Alternatives Rurales*, **7** : 111-129.
- Karsenty A.** 1988. Les « terres collectives » du Gharb et le Protectorat : modèle et réalités. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, **27** : 429-447.
- Karsenty A.** 1995. L'invention des Terres Collectives marocaines, ou l'archaïsation d'une société rurale. In: *Proceedings of the Fifth Annual Meeting of the International Association for the Study of Common Property (IASCP) Common Property Conference: Reinventing the Commons*. Bodo, Norway
- Kharoufi M.** 1983. Sociétés pastorales en crise au Maroc. Le cas des moutonniers Beni Meskine d'El Borouj après la sécheresse. *Méditerranée*, **49** (3) : 69-77.
- Lallau B.** 2016. À la recherche du paysan résilient. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, **69** (273) : 139-170. doi: 10.4000/com.7726.
- Lallau B., Archambaud L.** 2018. Observer les crises et les résiliences en République Centrafricaine. Manuel à destination des évaluateurs humanitaires (Research Report). Clersé ; Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de Bangui
- Laurent C.C., Rémy J.** 2000. L'exploitation agricole en perspective. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, (41) : 5-22.
- Llamas M.R., Martínez-Santos P.** 2005. Intensive Groundwater Use: Silent Revolution and Potential Source of Social Conflicts. *Journal of Water Resources Planning and Management*, **131** (5) : 337-341. doi: 10.1061/(ASCE)0733-9496(2005)131:5(337).
- Mahdane M.** 2009. La gestion de l'eau d'irrigation dans le Todgha, à travers des archives publiques et privées. In: *Histoire comparée des irrigations en Méditerranée. Éclairage des archives pour un développement durable*. Rencontre internationale finale du programme « Archives de l'irrigation en Méditerranée ». Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, Rabat, Maroc : p. 34-37
- Mahdi M.** 2014. Devenir du foncier agricole au Maroc. Un cas d'accaparement des terres. *Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment*, (4) : 9.

- Margat J.** 1952. Rapport sur l'hydrogéologie et les problèmes de l'eau du Todgha.
- Mathevet R., Bousquet F.** 2014. Résilience et environnement : penser les changements socio-écologiques. Buchet/Chastel,
- Mernissi F.** 2003. ONG rurales du Haut-Atlas : les Aït-Débrouille. Marsam Editions, 140 p.
- Mezzine L.** 1987. Le Tafilalet : contribution à l'Histoire du Maroc aux XVIIIème et XVIIIème siècles. Mohammed V, Rabat,
- Mouret J.-C., Moreau S., Berdaï J., Dosso M., Jouve P.** 2005. Les cultures sur épandage de crues, un complément de ressources sous-estimé des systèmes oasiens. In: *Symposium international pour le développement agricole des systèmes oasiens*. Erfoud, Maroc
- Mukherji A.** 2006. Political ecology of groundwater: the contrasting case of water-abundant West Bengal and water-scarce Gujarat, India. *Hydrogeology Journal*, **14** (3) : 392-406. doi: 10.1007/s10040-005-0007-y.
- Naciri M.** 1986. Les Ksouriens sur la route. Émigration et mutation spatiale de l'habitat dans l'oasis de Tinjdad. *Annuaire de l'Afrique du Nord. Habitat, État, Société au Maghreb. CNRS-CRESM Aix-en-Provence*,
- Olivier de Sardan J.-P.** 2008. La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. Academia (Éditions). 384 p. (Coll. Anthropologie Prospective
- ONDH** 2017. La cartographie du développement local multidimensionnel, niveau et déficits
- Penot E., David-Benz H., Bar M.** 2014. Utilisation d'indicateurs économiques pertinents pour l'évaluation des systèmes de production agricoles en termes de résilience, vulnérabilité et durabilité : le cas de la région du lac Alaotra à Madagascar. *Éthique et économique*, **11** :
- PNUD** 2013. Rapport sur le développement humain
- Rachik H.** 2000. Comment rester nomade. Casablanca : Afrique-Orient,
- Reghezza-Zitt M., Rufat S.** 2015. Resilience Imperative. Uncertainty, Risks and Disasters. Elsevier,
- Reghezza-Zitt M., Rufat S., Djament-Tran G., Le Blanc A., Lhomme S.** 2012. What Resilience Is Not: Uses and Abuses. *Cybergeo: European Journal of Geography*, doi: 10.4000/cybergeo.25554. url: <https://journals.openedition.org/cybergeo/25554>.
- Revet S.** 2011. Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales. *Critique internationale*, **52** (3) : 157-173. doi: 10.3917/cii.052.0157.
- Rignall K.E.** 2012. Land, rights, and the practice of making a living in pre-saharan morocco278.
- Rignall K.E.** 2021. An Elusive Common: Land, Politics, and Agrarian Rurality in a Moroccan Oasis. Ithaca : Cornell University Press,
- Royaume du Maroc** 2005. Dossier : Le foncier agricole. Situation de l'agriculture marocaine 2005.

**Royaume du Maroc** 2021. Projet de Loi de Finances pour l'année budgétaire 2021, Note sur la répartition régionale de l'investissement.

**Saib J.** 2016. L'apport de la connaissance du berbère à la bonne intelligence de l'histoire marocaine. Cas de At-Tachawwuf, un manuscrit du XIIIe siècle (apr. J.-C.) annoté et édité par Ahmed Toufiq. *Études et Documents Berbères*, **35-36** (1-2) : 379-403. doi: 10.3917/edb.035.0379.

**Shah T., Singh O.** 2004. Irrigation Development and Rural Poverty in Gujarat, India: A Disaggregated Analysis. *Water International - WATER INT*, **29** : 167-177. doi: 10.1080/02508060408691766.

**Toutain G.** 1981. Approche globale d'un milieu oasien et préhension des problèmes de mise en valeur agricole (sud-marocain)69.

**Tozy M.** 2021. L'âne de Brahim. Agilité et résilience de l'agriculture familiale au Maroc [consulté le 05 septembre 2022]. <https://www.youtube.com/watch?v=wTkgD9Us738>

# Résumés

Aujourd'hui, la résilience, concept « à la mode » est approprié aussi bien dans les cercles de la recherche académique que dans ceux du développement. Néanmoins la résilience suscite de nombreux débats pour son utilisation et son opérationnalisation. Par ce travail, nous proposons un cadre conceptuel multiscalair de l'analyse de la résilience pour la vallée de Todgha dans le sud-est marocain. Ce cadre conceptuel est guidé par une approche compréhensive et processuelle de la résilience des ménages. La vallée de Todgha et son oasis connaît de profondes mutations depuis la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Les migrations internationales et le développement de nouvelles opportunités ont totalement transformé les modes de vie de ses habitants. L'étude concerne deux douars de la vallée aux situations contrastées. Aït Aritane à l'amont de la vallée est un douar où la migration internationale est une clé pour comprendre les trajectoires de résilience de nombreux ménages. À Ghellil, où les ménages dépendent plus qu'ailleurs de l'agriculture nous nous intéresserons d'avantage aux impacts du manque d'eau comme adversité structurante.

**Mots clés : adversité, Aït Aritane, Ghellil, Maroc, ménages, oasis, résilience, Todgha, trajectoires**

Today, resilience is a fashionable concept that is appropriated in both academic and development circles. Nevertheless, resilience is subject to much debate in its use and operationalization. In this paper, we propose a multiscale conceptual framework for the analysis of resilience in the Todgha Valley (southeast Morocco). This conceptual framework is guided by a comprehensive and processual approach of household resilience. The Todgha Valley and its oasis have been undergoing profound changes since the second half of the 20th century. International migration and the development of new opportunities have totally transformed the livelihoods of its inhabitants. The study concerns two douars of the valley with contrasting situations. Aït Aritane, in the upper valley, is a douar where international migration is a key to understand the resilience trajectories of many households. In Ghellil, where households are more dependent on agriculture than elsewhere, we will investigate the impacts of water scarcity as a structuring adversity.

**Keywords: adversity, Aït Aritane, Ghellil, households, Morocco, oasis, resilience, Todgha, trajectories**

Hoy en día, la resiliencia es un concepto de moda que se apropia tanto en los círculos académicos como en los del desarrollo. Sin embargo, la resiliencia es objeto de un gran debate sobre su uso y su operacionalización. En este trabajo, proponemos un marco conceptual multiescalar para el análisis de la resiliencia en el valle del Todgha, en el sureste de Marruecos. Este marco conceptual se guía por un enfoque integral y procesal de la resiliencia de los hogares. El valle del Todgha y su oasis han experimentado profundos cambios desde la segunda mitad del siglo XX. La migración internacional y el desarrollo de nuevas oportunidades han transformado totalmente el estilo de vida de sus habitantes. El estudio se refiere a dos douars del valle con situaciones contrastadas. Aït Aritane, en la parte alta del valle, es un douar en el que la migración internacional es clave para entender las trayectorias de resiliencia de muchos hogares. En Ghellil, donde los hogares dependen más de la agricultura que en otros lugares del valle, nos interesan más los efectos de la escasez de agua como adversidad estructural.

**Palabras clave : adversidad, Aït Aritane, Ghellil, hogares, Marruecos, oasis, resiliencia, Todgha, trayectorias**